

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

4 ÉDITORIAL DE
PHILIPPE BRIAND

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET
AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE

6



MOBILITÉS ET
INFRASTRUCTURES

22



HABITAT ET
POLITIQUE DE
LA VILLE

36



PHOTO DE COUVERTURE

*Tunnel d'assainissement construit
sous la Loire. Une prouesse technique
et un grand chantier de la Métropole.*

© Léonard de Serres



CULTURE
ET SPORT
44

COLLECTE ET
PROPRETÉ
URBAINE
52



ASSAINISSEMENT
66



DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET ÉNERGIE
72

86 RELATIONS
PARTENARIALES

88 FONCTIONNEMENT
ET BUDGET

ÉDITO

Prévu par la loi, le Rapport d'activité est un passage obligé qui a le mérite de porter un vrai coup d'œil sur le passé immédiat de notre action et de nos ambitions pour la Métropole. Plus encore, il nous invite à voir en face, sans complexe ni complaisance, les problèmes qui sont les mêmes, ceux qui diffèrent et les solutions à y apporter. Aussi curieusement que cela puisse paraître, le Rapport d'activité est un véritable instrument de prospective et je le conçois comme un outil efficace pour préparer l'avenir de notre Métropole.

Grâce à l'engagement de tous, nous avons pris la mesure de notre passage en Métropole, le 22 mars 2017. De multiples

équipements, réalisations et aménagements ont vu le jour, les grands projets structurants sont à l'étude, notre portefeuille d'idées est foisonnant dans tous les domaines. Ce passage, nous l'avons réussi et nous pouvons en être fiers. Plus récemment, le transfert de nouvelles compétences constitue un autre défi pour d'autres ambitions, plus larges encore et qui s'inscrivent résolument dans la modernité, le développement durable sous toutes ses formes et l'attention soutenue aux citoyens de nos territoires. De la même manière, nous le relèverons ensemble.

Mais je ne peux passer sous silence, car la réalité est toujours une incontournable nécessité, que la limitation de l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement imposée par l'État - dispositif de Cahors

– ne nous donne pas tous les moyens de notre expression budgétaire, reflet de notre volonté politique. Or, c'était pourtant à ce moment crucial de notre développement que nous aurions eu besoin de tous les leviers pour agir.

À la vérité, je ne souhaite pas « entrer dans l'avenir à reculons », pour reprendre Paul Valéry ! Cela ne correspond ni à mon caractère ni à l'idée que l'on se fait ensemble de ce que doit être une Métropole attractive et rayonnante. Je sais que je peux compter sur vous pour m'y aider et ce Rapport d'activité 2017 est la parfaite occasion de vous le redire.

Philippe Briand

Président de Tours Métropole Val de Loire
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



© Marc Griot



© Cyril Chigot

Fiers d'être Tourangeaux ! Le 22 mars 2017, l'ensemble des élus locaux et régionaux, les représentants des collectivités territoriales, les forces vives, les agents territoriaux, réunis à Mame, fêtent ensemble, la signature du décret qui donne naissance à « Tours Métropole Val de Loire ».





1000_{M²}

SUPPLÉMENTAIRES DE BUREAUX DANS LA TOUR DE MAME EN 2017

38800

APPRENANTS DONT 28 000 ÉTUDIANTS DANS LA MÉTROPOLE

1800_{M²}

ET 45 CHAMBRES POUR LA FUTURE AUBERGE DE JEUNESSE DE TOURS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Des parcs d'activités métropolitains **10**

Un schéma métropolitain pour l'enseignement supérieur **14**

Aménagement numérique du territoire **16**

Une nouvelle stratégie touristique pour la Métropole **18**



Christophe BOUCHET

1^{er} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, Délégué au rayonnement et au tourisme, Maire de Tours.



© Dominique Courmes

Thibault COULON

14^{ème} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, Délégué au développement économique, à la Recherche, à l'innovation, à l'enseignement supérieur, à la Formation professionnelle, Adjoint au Maire de Tours.



© Léonard de Serres

Alain GUILLEMIN

4^{ème} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, Délégué délégué aux réseaux de communication et systèmes d'information géographiques, Maire de Saint-Avertin.



© Des. St-Avertin

La DreamHack, l'une des plus importantes compétitions de e-sport au monde, a rassemblé 9 000 participants au Centre de congrès Vinci à Tours, en mai 2017.

© Léonard de Serres

LA MÉTROPOLE AFFIRME SON SAVOIR-FAIRE

L'année 2017 est marquée par la définition d'une stratégie d'attractivité partagée avec l'ensemble des acteurs publics et privés à l'échelle de toute la Touraine. Choix d'un positionnement, rédaction d'un plan d'actions, mobilisation de moyens, la Métropole est déterminée à rayonner et à affirmer son savoir-faire en matière d'accueil sur-mesure et d'hospitalité en réseau.

2017 est l'année du transfert de l'ensemble des parcs d'activités aux bons soins de la Métropole. Travail d'optimisation foncière, réflexion pour réduire les frais de gestion tout en améliorant la performance de nos services aux entreprises, mise en place d'une signalétique harmonisée, choix d'un parc pilote pour tester les nouveaux modes d'intervention et servir de démonstrateur, les chantiers lancés ont été nombreux et ambitieux. Enfin, 2017 voit la naissance d'un nouvel acteur, avec la création de l'agence de développement économique régionale Dev'up, et l'installation d'une antenne 37 à Tours.

À PROPOS DE

TOURS, CAPITALE DU E-SPORT

L'édition 2017 de la DreamHack a connu, comme les précédentes, un beau succès et rassemblé 9 000 participants au Centre de congrès Vinci. La French Tech Loire Valley a accompagné l'événement en permettant à 4 de ses pépites d'exposer leur savoir-faire vidéo ludique : My Serious Game, CréArt studio, TronatiK Studio et Design Screen HD.

En 2018, la DreamHack passe au niveau supérieur et s'installe au Parc des expositions !



Soutien à la Recherche et à l'innovation

- **Projet AERO** : travaux de recherche des Centres d'Études et de Recherches, CEROC et CERMEL, sur le thème de l'aéronautique : **200 000 €** versés en 2017 (montant global de l'aide : **600 000 €**).
- **Structuration du Cluster Santé Respiratoire** (travaux d'aménagement destinés aux équipes de recherche de l'Université de Tours) : **200 000 €** versés en 2017 (montant global du soutien : **300 000 €**).
- **Programme de recherche CERTeM 2020** : participation financière de **1M €** pour l'acquisition d'équipements scientifiques.
- **CERTeM+ :** pour choix de la maîtrise d'œuvre et validation de l'avant-projet dans le cadre de l'extension de cette plateforme consacrée à la thématique « connectique et packaging 3D », située à proximité immédiate du site de la société STMicroelectronics. Cette extension concerne l'aménagement de 730 m² en salles blanches et espaces pour accueillir des startups.



- **Co-organisation d'une visite du CERTeM+** par une délégation d'entreprises canadiennes.
- **Lancement d'une étude préalable et d'aide à la décision** concernant la création d'un lieu dédié à l'accueil d'entreprises dans le secteur des biotechnologies, identifié à ce jour sous le nom de Biolab (montant mobilisé à hauteur de **28 000 €**). ➔➔

À SAVOIR 2017

IMMOBILIER D'ENTREPRISES : UNE ANNÉE 2017 EXCEPTIONNELLE

Le marché de l'immobilier d'entreprises métropolitain continue de progresser en 2017 avec 118 000 m² commercialisés pour 219 transactions ! Un niveau record jamais atteint au cours des 15 dernières années.



À PROPOS DE

STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ CO-CONSTRUITE

Après la phase de diagnostic du territoire, qui s'est déroulée en 2016, 2017 est l'année de l'élaboration de la stratégie d'attractivité. Pilotée par Tours Métropole, en collaboration avec les EPCI d'Indre-et-Loire, la Région Centre-Val de Loire, les chambres consulaires, l'université de Tours, le MEDEF Touraine et les entreprises, ce travail a permis de définir un positionnement, celui de l'hospitalité en réseau, et d'établir une feuille de route partagée (comprenant 1 socle, 4 axes, 16 programmes, 52 actions) pour 2018, 2019 et 2020. Quelques exemples : la création d'un guichet unique d'accueil pour les entreprises endogènes et exogènes, une cellule d'accompagnement pour l'installation des salariés et notamment pour l'emploi des conjoints, un réseau d'ambassadeurs pour communiquer sur notre territoire et attirer de nouveaux projets, ou encore la mise en place d'actions de prospection communes. L'objectif partagé par l'ensemble des acteurs est de « réveiller » le territoire afin qu'il soit plus accueillant et plus efficace pour les chefs d'entreprises, les investisseurs, les porteurs de projets, les touristes... Prochaine étape : la création d'une marque territoriale partagée.



Soutien à la Recherche et aux projets

- Soutien financier annuel aux pôles de compétitivité : DREAM-Eaux & Milieux aquatiques : **15 000 €**, Cosmetic Valley : **40 000 €**, S2E2 : **100 000 €**.
Signature d'une convention triennale 2017-2019 avec le cluster Polepharma : **50 000 €** par an.
- Présence de la French Tech Loire Valley pour la 1^{re} fois au salon Ferme Expo, avec **5 startups** et leurs produits à haute valeur technologique dédiés au monde agricole et alimentaire, composant un showroom d'innovations : Miimosa et sa plateforme de financement participatif pour l'agriculture, MMI et son « jardin imaginaire », Mooveat et sa plateforme de circuit-court, Hostabee et ses ruches connectées, Sencrop et sa station météo connectée.



Philippe Briand, Président de Tours Métropole Val de Loire, à sa gauche sur la photo, Jacques Le Tarnec, Vice-Président, délégué à la politique alimentaire et Christophe Bouchet, 1^{er} Vice-Président et Maire de Tours, visitent le salon Ferme Expo en novembre 2017.

- **10 startups** régionales de la French Tech Loire Valley, dont 4 tourangelles, présentes au Web Summit 2017 à Lisbonne. Plus d'une vingtaine de startups du monde entier ont participé au concours « Pitch your startup » organisé sur le stand.

DES PARCS D'ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINS



Parc d'activités du Cassantin.

L'ensemble des 50 parcs d'activités économiques du territoire relève de la seule compétence de Tours Métropole Val de Loire. Leur superficie totale représente 1746,65 ha qui sont occupés à 97,53 %, contre 94 % en 2015. En effet, 60 ha ont été vendus en 2 ans. Il reste désormais 43,2 ha disponibles viabilisés. Les 3 375 établissements installés sur nos parcs d'activités emploient 54 000 personnes, soit 1/3 des emplois de la Métropole.»

CHAMBRAY-LES-TOURS

Poursuite de la commercialisation du **parc d'activités de la Vrillonnerie-Sud** de Chambray-Lès-Tours (4 500 m² vendus à l'entreprise Les Bouchers...).

FONDETTES

Parc d'activités Les Deux Croix : cession d'un foncier de 3 086 m² au promoteur immobilier Penderyn Promotion en vue de la construction d'un bâtiment de 791 m² destiné à accueillir 5 entreprises :

- un contrôle technique ;
 - une compagnie d'assurances ;
 - une entreprise de maîtrise d'œuvre ;
 - une société de négoce en produits adhésifs ;
 - une société de conseil en matière d'art floral.
- Contact établi avec l'association la Source en vue du **transfert de l'ESAT** de Tours Nord.

- Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine pour le **futur site d'activités économiques de Fondettes** avec le groupement Safège, Feuille à Feuille et Jean-Yves Barrier. Sous le pilotage de la SET (Société d'équipement de Touraine), les études se poursuivent en partenariat avec le cabinet Synopter dans la perspective de remise d'un avant-projet sommaire en 2018.

JOUÉ-LÈS-TOURS

- Avancement du projet de division foncière d'une parcelle de 12000 m² pour l'accueil de **7 à 8 PME** en façade de RD 86 (2D Constructions Grand Ouest);
- Inauguration, le 10 février 2017, de **Pygmatech**, jeune entreprise spécialisée dans la robotique, dans de nouveaux locaux à La Liodière après maturation de l'entreprise à la pépinière start'ère de Joué-lès-Tours;
- Record de pré commercialisation depuis 2009 avec 29656 m² proposés à **7 entreprises** dont les projets devraient, pour la plupart, aboutir en 2018.

LA RICHE

- Le 1^{er} juin 2017, **inauguration de CVL**, Compogravure Val de Loire, historiquement installée près du Palais des Sports de Tours. Nouvelle extension prévue fin 2018.
- Vente de 4772 m² sur le parc Saint-François pour l'implantation de CGED
- **Pré commercialisation des 3 parcelles restantes** (soit plus de 11 000 m²) sur le parc d'activités Saint-François dont les projets devraient aboutir fin 2018.

LUYNES

La convention publique d'aménagement confiée à la SEM Maryse Bastié pour l'extension du site existant est arrivée à échéance au 31 décembre 2017. L'opération a permis de produire 3 ha de fonciers cessibles supplémentaires, sur lesquels se sont installées **6 entreprises** (38 emplois). 1,3 ha restent à commercialiser.

METTRAY

Poursuite des études préalables du projet d'extension du **parc d'activités Les Gaudières**, afin d'engager les procédures réglementaires. Tours Métropole Val de Loire a procédé à l'acquisition d'une partie des fonciers et envisage de poursuivre en régie cette opération afin de produire environ 13 ha cessibles supplémentaires sur ce site attractif.

NOTRE-DAME-D'OÉ

Fin de commercialisation du parc d'activités **Arche d'Oé 2** dont les 12 ha auront trouvé preneurs en moins d'une quinzaine d'années.

PARÇAY-MESLAY

Acquisition par la Métropole de 7,25 ha sur le parc d'activités du Cassantin en vue d'y implanter son **futur grand centre de tri dernière génération**.

FAITS MARQUANTS 2017

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

La réflexion, engagée par un groupe d'élus métropolitains en 2016 s'est poursuivie en 2017. Le groupe a établi un premier diagnostic des parcs d'activités, assorti d'un ensemble de préconisations visant à améliorer leur gestion et leur animation. Il a été décidé d'étudier leur mise en œuvre sur un parc pilote, afin de définir des modalités d'organisation des services métropolitains et de coopération avec les entreprises. Cette démarche a également pour but d'établir une programmation pluriannuelle des investissements.

ROHECORBON

Parc de Chatenay : installation de l'entreprise de confection de haute couture Angibault, anciennement domiciliée à Notre-Dame-d'Oé et qui reste donc dans le périmètre de la Métropole.

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Commercialisation rapide du parc d'activités Equatop, de Bois Ribert à Saint-Cyr-sur-Loire avec l'arrivée d'un magasin primeur Grand Frais, le projet d'un deuxième pôle médical. 2 lots sur 4 sont commercialisés en 2017. Sur Central Parc, Bd Charles de Gaulle, cession d'un foncier de 16000 m² à Lidl dans le cadre d'un transfert-extension.

TOURS - MENNETON

Accompagnement de l'extension de Grapheme au Menneton (Groupe Les Presses de Touraine).

1746_{ha}

sont occupés
à 97,53 %, contre 94 %
en 2015

Parc d'activité Arche d'Oé 2.



1000 m²
de bureaux dans la tour, à Mame,
pour l'accueil de startups



Le Château, accélérateur de startups locales, lancé à Mame en 2017.

À PROPOS DE

MAME : DES M² ET DES OUTILS DANS LA CITÉ DE LA CRÉATION ET DE L'INNOVATION

MAME, équipement métropolitain phare, accueille des entreprises depuis avril 2016, tout en restaurant ses façades d'origine et en aménageant un lieu d'exception qui sera révélé et ouvert au public mi-2019.

2017 est l'année de livraison de 1000 m² de bureaux dans la tour et de l'aménagement de nombreux nouveaux bureaux dans les anciens ateliers.

MAME est également dotée d'un accélérateur de startups qui propose un programme sur mesure. L'objectif : valider un projet et permettre à une startup de franchir le cap de la mise sur le marché. Baptisé « Le Château », cet accélérateur d'un nouveau genre fait le pari que résoudre des challenges propres à un territoire est transposable à des territoires aux problématiques similaires. La finalité est de mettre en relation les échelles de marché locales et mondiales, d'où les deux niveaux d'accélération proposés en fonction de la maturité des projets présentés : « fit local » et « scale global ».

Soutien financier

au développement
économique
de la Métropole

- **5 000 €** à la **Jeune Chambre Économique de Tours** pour le Concours Worldwide Citizen
- **4 000 €** au **Centre des Jeunes Dirigeants de Tours** pour les Trophées de la Performance Globale 2017
- **5 000 €** au pôle régional d'excellence **Aérocentre** pour le Salon des Rencontres aéronautiques 2017
- **4 560 €** à la **CCI Touraine** pour la poursuite du site « S'implanter en Touraine »
- **10 000 €** à la **Coopérative d'Activités et d'Emploi Artéfacts** (bilan positif : 38 porteurs de projets pris en charge et accompagnés sur les secteurs de l'écriture, des arts visuels et des métiers de conseils)
- **12 000 €** à la **BGE Touraine** dans le cadre de la convention de partenariat (bilan positif : 41 créations d'entreprises de commerce et de services aux entreprises)
- **280 000 €** soutien exceptionnel à l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine (avant la décision de dissolution volontaire par les membres de droit en septembre 2017)
- **3 000 €** adhésion à la nouvelle agence de développement économique régionale **Dev Up Centre Val de Loire** chargée d'animer l'écosystème régional, de valoriser l'attractivité du territoire, de soutenir et d'accompagner le développement à l'international et d'assurer la réalisation et la diffusion d'études et d'observations économiques.
- **12 300 €** information et veille économique sur les entreprises de notre territoire avec Ellipro

3

ateliers d'art installés à Villandry

À PROPOS DE

LA MÉTROPOLE S'ENGAGE DANS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



L'alimentation par les circuits courts, une priorité pour la Métropole.

- Formalisation d'une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture et lancement d'une étude spécifique sur les maraîchers de la Métropole en lien avec le projet alimentaire territorial.
- Co-animation du groupe de travail sur les espaces-tests agricoles et le tutorat dans le cadre du projet alimentaire territorial (voir aussi page 78).

FAITS MARQUANTS 2017

PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS-VRAC PRIMAGAZ À DRUYE

La direction du développement économique poursuit en 2017 sa participation au projet d'implantation d'un relais-vrac Primagaz à Druye, en accompagnant l'entreprise dans ses démarches administratives et techniques.

- **310 000 €** travaux d'aménagement des abords et mise en accessibilité du **pôle commercial de la Grange** à Joué-lès-Tours
- **27 600 €** en appui à la **Chambre de Métiers** pour l'aide au montage des dossiers fonds façades pour les ressortissants inscrits au répertoire des Métiers, la fourniture des statistiques semestrielles de l'artisanat à l'échelle de la Métropole, l'accompagnement des artisans de la Métropole, de plus de 55 ans et ayant plus de 10 ans d'activité à la transmission, la prospection des grandes entreprises du luxe et des métiers rares de Touraine et de l'Île-de-France pour y développer l'apprentissage
- Concrétisation du **partenariat avec Initiative Touraine et Initiative Touraine Chinonais** afin d'intégrer TMVL dans les partenaires du soutien à la création et à la reprise d'entreprises
- Poursuite de la **réhabilitation de l'avenue Grand Sud** à Chambray-lès-Tours avec la réalisation par Tours Métropole Val de Loire d'un aménagement de tourne à gauche afin de faciliter l'accès à l'ensemble commercial Auchan. Un investissement global d'environ 450 000 € HT pris en charge en intégralité par la société Auchan
- **Aide à la rénovation des façades commerciales** (11 dossiers traités et près de 45 000 € de subvention accordée)

- Poursuite du déploiement de la signalétique des **pôles commerciaux de proximité et des places de marchés** sur les communes de Parçay-Meslay, Saint-Avertin, Tours
- Réalisation d'une étude d'aménagement relative à l'amélioration de l'accessibilité aux commerces de la **rue de la Mairie à Parçay-Meslay**
- Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords des commerces **rue du 11 novembre à La Riche**
- Suivi de l'étude d'aménagement des abords de la **place Coty à Tours Nord**

Et aussi

- L'ex Maison de la Confluence à Villandry a été rénovée par la Métropole pour accueillir **3 ateliers dédiés à l'artisanat d'art**. En 2017, Soline Charton, brodeuse et créatrice textile, et Béatrice Jakic, créatrice textile S4Y se sont installées. La Métropole les accompagne dans leur développement (mise en relation avec l'office de tourisme, le château de Villandry). Le lieu a connu un beau succès lors des Journées Européennes des Métiers d'Art en avril 2017
- **1^{er} rencontres Métiers d'Art** (en partenariat avec la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire) le 16 juin 2017, avec visite de la matériauthèque

Soutien à l'entrepreneuriat

- Soutien au **Pôle PÉPITE** de l'Université de Tours (participation financière + membre du jury du concours pédagogique créa Campus), et intégration des étudiants entrepreneurs

Autres partenariats

- Convention de partenariat de 3 ans avec **La Maison des Cadres d'Indre-et-Loire**
- Suivi de la Convention de **revitalisation de Michelin** développement et soutien à la recherche d'implantation sur le site laissé vacant

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, APPRENTISSAGE, FORMATION

À sa création, en mars 2017, Tours Métropole Val de Loire a choisi d'exercer les compétences « enseignement supérieur, recherche-innovation, vie étudiante, apprentissage et formation professionnelle », et créé une mission dédiée « attractivité, rayonnement, innovation ».

38800

apprenants sur le territoire de la Métropole

En regard de la dimension de la Métropole de Tours, le constat factuel est celui d'une relative sous-performance du territoire en matière d'enseignement supérieur, en partie contrebalancée par une réussite indéniable de la politique de recherche-innovation et par de bons résultats en matière d'apprentissage. Dans certains domaines, de formation en particulier (écoles de management, classes préparatoires, formation d'ingénieurs, numérique, etc.), les réponses fournies par le territoire sont inexistantes ou insatisfaisantes, ce qui entraîne une fuite des néo-bacheliers (environ 20 à 25 % d'entre eux quittent le territoire) qui s'accélère ensuite aux niveaux d'études les plus élevés.



Dans ce cadre, en octobre 2017, le Conseil Métropolitain a validé la réalisation d'un schéma métropolitain « enseignement supérieur, apprentissage, formation » chargé de mettre en place une politique partagée par tous les acteurs autour de quelques axes principaux : offre de formation, intégration des apprenants, filières d'excellence, hybridation des parcours, marketing et attractivité.

Priorité de la mission : recenser et rencontrer tous les acteurs du territoire, mais également échanger avec d'autres métropoles sur leurs pratiques respectives (Rennes, Brest, Grenoble, Dijon).

LES ENJEUX

Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle façonnent le visage d'une métropole :

- Ils sont des acteurs majeurs de l'activité socio-économique en tant que réservoir de compétences et de créativité au service des entreprises, mais également du fait de leur impact sur la consommation.
- Ils ont un rôle décisif dans le développement urbain de la Métropole (logement, mobilité, lieux de vie et de commerce...).
- Ils contribuent de manière prépondérante à la vie sociale et culturelle.
- Ils ont un impact sur l'attractivité du territoire en étant les ambassadeurs du territoire.

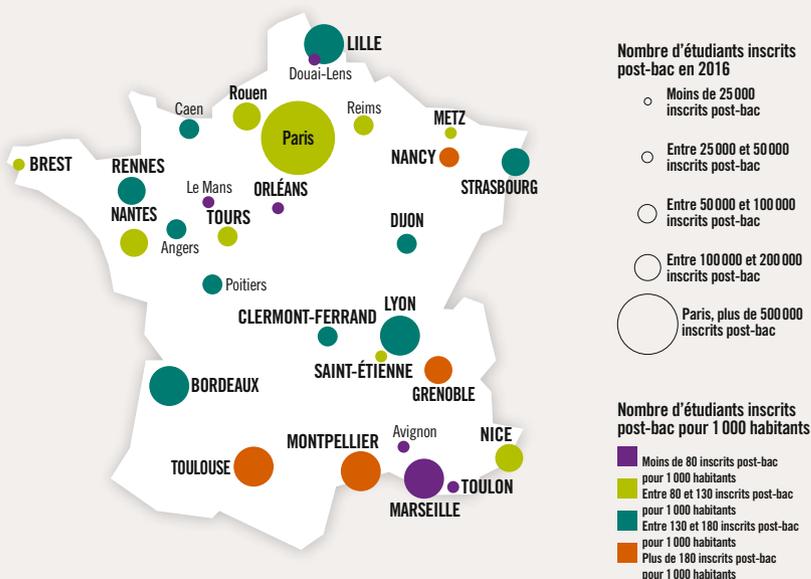
DONNÉES CHIFFRÉES

Selon les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹, et celles de la Région Centre-Val de Loire², en janvier 2016, la Métropole de Tours comptait environ **38 800 apprenants** dont 28 000 à l'université, 6 700 dans différentes écoles d'enseignement supérieur ou classes préparatoires et 4 100 en apprentissage infra-bac.

¹ <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas>

² Données 2016 de la direction apprentissage de la Région Centre-Val de Loire.

Principaux pôles d'enseignement supérieur en France



Source : BD GEOLFLA, IGN ; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, janvier 2016

L'AÉROPORT TOURS VAL DE LOIRE

190 417
passagers en 2017

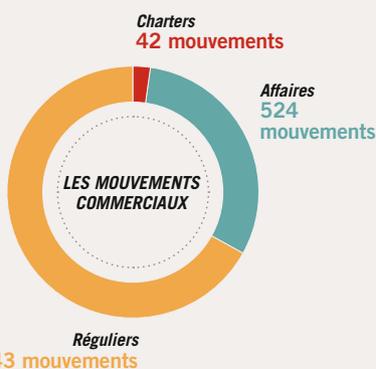
La fréquentation de l'aéroport Tours Val de Loire dont l'exploitation est assurée par Edeis, a marqué un léger recul, de 4,26 %, en 2017. L'activité de l'aéroport a été impactée par l'annulation de nombreux vols décidée par la compagnie Ryanair et par des mouvements de grève au sein de la compagnie.



Trois destinations, Porto, Marrakech, Londres sont opérées toute l'année par la compagnie Ryanair. Les vols pour et au départ de Dublin et Marseille sont programmés pendant la saison d'été (de fin mars à fin octobre). Les destinations Figari et Ajaccio en Corse sont desservies tous les samedis de fin mai à fin septembre par la compagnie Corsicatours. Par ailleurs, le tour opérateur Top of Travel a positionné un vol vacances le 12 octobre 2017 sur une semaine à destination de Madère.

En bref

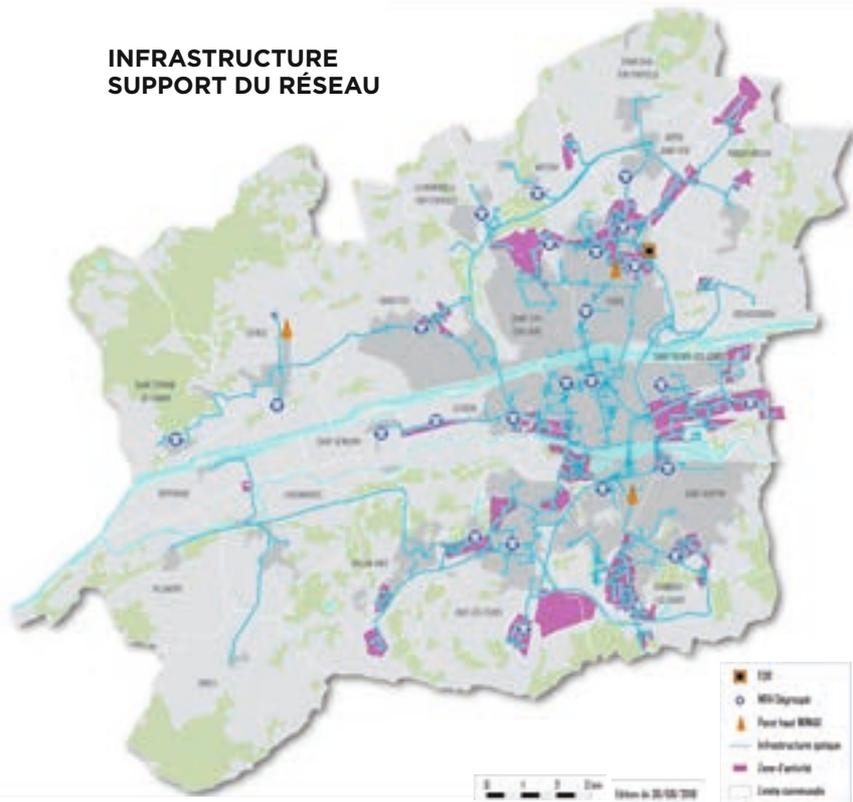
- L'aéroport Tours Val de Loire était présent à la Foire de Tours du 5 au 14 mai 2017.
- Le site internet de l'aéroport www.tours.aeroport.fr a enregistré 330 098 visiteurs, une fréquentation en légère baisse (- 1,57%) par rapport à 2016.
- L'aéroport Tours Val de Loire a mis en service son salon « Affaires » à l'occasion des 24 heures du Mans (17-18 juin 2017).



Respect de l'environnement : afin de montrer son engagement à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et récupérer les données sur les émissions de l'année 2016 pour un premier contrôle sur le site par l'organisme Verifavia, l'aéroport Tours Val de Loire s'est engagé en 2017 dans l'obtention de la certification « Airport Carbon accreditation ». En 2018, l'aéroport préconisera et engagera des actions pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

INFRASTRUCTURE SUPPORT DU RÉSEAU



NETCITY, DE LA FIBRE POUR TISSER LES LIENS DE LA MÉTROPOLE

Avec la création de la Métropole, il a été nécessaire de faire évoluer le système d'information afin de permettre aux agents, répartis dans les 22 communes, d'accéder aux applications informatiques qui leur sont nécessaires. Pour répondre à ce besoin, environ 175 km de fibre optique ont été mobilisés, interconnectant les mairies et les centres techniques au siège de la Métropole. Ce projet, appelé projet Neticity et mené avec Tours Métropole Numérique, permet d'optimiser les coûts d'investissement et de limiter les frais de fonctionnement.

TMN, LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR LES ENTREPRISES

L'accès au Très Haut Débit constitue un enjeu majeur de l'aménagement du territoire et du développement économique, c'est pourquoi Tours Métropole Val de Loire a décidé de se doter dès 2007 d'une infrastructure « Très Haut Débit » au service de ses entreprises et de sa population en attribuant à la société Axione une Délégation de Service Public, via la société *ad hoc* Tours Métropole Numérique (TMN).

En 2017, TMN a fêté ses 10 ans et a procédé à la mise en service de 124 nouveaux sites.

46

parcs d'activité raccordés

770 km

de linéaire total en fibre optique

1180

entreprises raccordées au réseau public

À PROPOS DE

WiTM, LE WIFI PUBLIC POUR TOUS

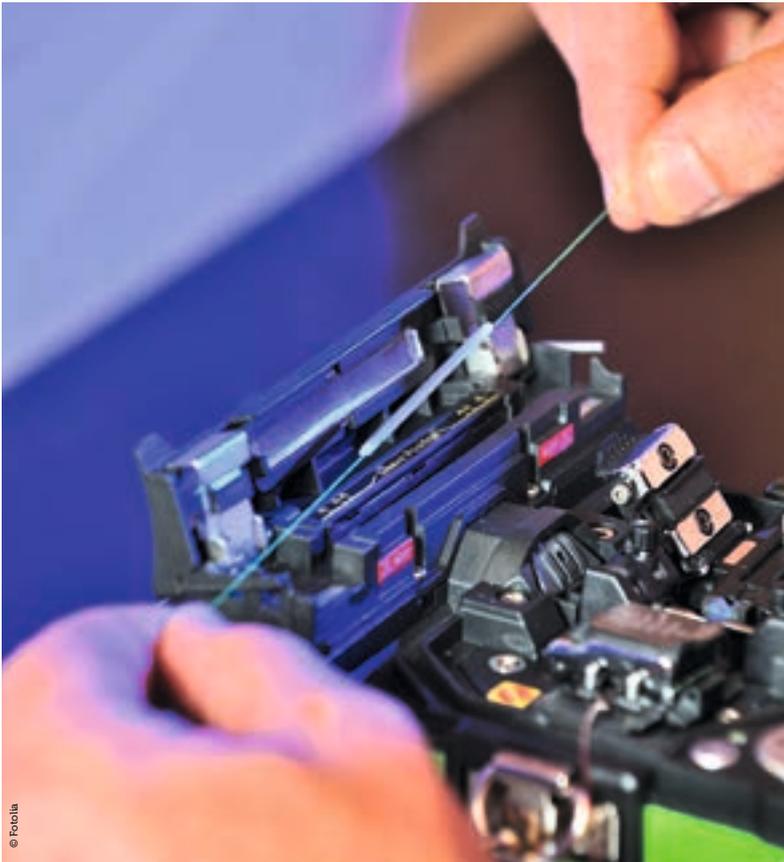


Le réseau WiTM apporte aux habitants, touristes ou étudiants des points d'accès à Internet gratuits, de façon homogène à l'échelle du territoire. Il vise à couvrir progressivement les lieux touristiques (campings, musées, guinguettes, aires de pique-nique de la Loire à Vélo, les parcs, les salles...). La mise en place de ce réseau est cofinancée par Tours Métropole Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire.

Pour desservir des zones ne disposant ni d'accès à Internet filaire, ni d'électricité, des bornes « autonomes », alimentées via des panneaux solaires et s'appuyant sur le réseau mobile 4G ont été conçues.

Borne autonome WiTM de l'aire de camping-car de Saint-Genouph





© Fotolia

ODO, l'Observatoire des Ondes



L'Observatoire des Ondes de Tours Métropole Val de Loire veille à la bonne couverture en téléphonie mobile de notre territoire, dans le respect de la réglementation, du principe de sobriété et de la bonne information des citoyens.

La mise en place de cet observatoire repose sur plusieurs principes :

- réaliser une concertation permanente avec les opérateurs
- apporter de l'information aux citoyens
- accompagner les opérateurs sur le choix des sites d'implantation d'antennes
- veiller à l'exposition minimale du public aux champs électromagnétiques, ou principe de sobriété
- assurer une bonne intégration visuelle des antennes, dans l'environnement urbain
- garantir une bonne couverture numérique du territoire.

L'Observatoire des Ondes a notamment pour rôles :

- d'étudier les projets des opérateurs
- de réaliser des mesures de champs électromagnétiques
- de cartographier les antennes-relais présentes sur le territoire
- de mettre en place et maintenir la charte d'implantation des antennes-relais.

EN CHIFFRES

187

bornes WiTM déployées, fin 2017

3 450 000

connexions en 2017

63 800

terminaux différents connectés

Près de 100

sites équipés

FTTH, LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR LES CITOYENS

Le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FttH pour Fiber to the Home) se fait dans le cadre du plan France Très Haut Débit qui veille à la bonne articulation des initiatives publiques et privées.

Dans le cas de Tours Métropole Val de Loire, le déploiement se répartit ainsi :

- En zone d'Initiative publique : à Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, le déploiement est

pris en charge par le Département d'Indre-et-Loire, via le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique et l'entreprise TDF.

- En zone d'Initiative privée : zone dite AMII (Appel à Manifestation d'intention d'investissement), qui contient les 19 autres communes, le déploiement est pris en charge par l'opérateur Orange.

Quelle que soit la zone, le déploiement s'effectue en 3 étapes distinctes :

- Les opérateurs aménageurs installent des armoires de rue, chacune correspondant à un lot d'habitations qui y seront raccordées. Ces armoires sont appelées « Points de Mutualisation ».
- Des boîtes « Points de Branchement Optique » sont posées au plus près des logements (immeubles ou maisons) et sont raccordées aux « Points de Mutualisation », en fibre optique.
- Lorsque le client final s'abonne chez un opérateur commercial (pouvant être différent de l'opérateur aménageur), ce dernier réalise le raccordement final entre le Point de Branchement Optique et son logement.

147

points-hauts sur le territoire Métropolitain

21

sites concernés par des mesures symboliques annuelles

210

mesures réalisées chez les habitants métropolitains

UNE NOUVELLE STRATÉGIE TOURISTIQUE POUR LA MÉTROPOLE



L'office de tourisme Tours Val de Loire.

Le 26 juin 2017, le conseil métropolitain a approuvé le nouveau schéma de développement touristique pour la période 2017-2022, après un premier schéma défini pour la période 2011-2016. À partir du bilan des actions touristiques conduites de 2011 à 2016, plus de 100 personnes ont participé à l'élaboration de ce second schéma, notamment lors la tenue des 1^{res} « Assises du Tourisme », le 2 mars 2017, qui ont réuni socio-professionnels, techniciens du tourisme et élus autour du positionnement touristique du territoire et de ses orientations stratégiques.

4 OBJECTIFS ONT ÉTÉ RETENUS

- Affirmer l'image d'une destination touristique moderne, innovante et attractive
- Prendre le leadership de la destination Val de Loire Unesco dans la conquête du grand international
- Gagner la bataille de l'excellence dans l'ensemble du parcours client
- Faire progresser la performance économique des structures touristiques.

**4 AXES DE TRAVAIL SOUS-TENDENT
LES 35 ACTIONS OPÉRATIONNELLES DU
SCHÉMA :**

- **AXE 1 :** Capitaliser sur les « marqueurs » qui font l'identité du Val de Loire, dont la mise en scène de l'espace autour de la Loire
- **AXE 2 :** Amplifier le marketing de la destination, afin de fidéliser et de toucher de nouvelles clientèles sur le territoire
- **AXE 3 :** Tendre vers l'excellence de l'accueil touristique, en impliquant les professionnels et les habitants
- **AXE 4 :** Renforcer la gouvernance et l'organisation touristique, par un partage des projets et la mutualisation des moyens.

Parallèlement, une convention de délégation de service public a été conclue avec l'office de tourisme métropolitain pour une durée équivalente à celle du schéma afin d'assurer les missions de service public d'accueil et d'information ainsi que la mise en marché de l'offre touristique locale.

**L'OFFICE DE TOURISME
MÉTROPOLITAIN TOURS VAL DE
LOIRE TOURISME, AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS, DES HABITANTS
ET DES TOURISTES**

L'office de tourisme assure également en haute saison, un accueil « hors les murs » et dans les antennes de Tours, Villandry, Luynes et Rochecorbon ainsi qu'à l'aéroport. Après une progression continue de 2013 à 2016, le chiffre d'affaires de l'office de tourisme connaît un fléchissement de -8,44% par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par une activité touristique nationale moins performante dans un contexte de sécurité sensible pour les clientèles

étrangères ainsi que plusieurs week-ends électoraux qui ont impacté les courts séjours. L'activité groupes quant à elle a progressé et passe de 743 groupes accueillis en 2016 à 800 en 2017.

Sur le segment du tourisme d'affaires, le Bureau des Congrès a organisé 41 événements en 2017 pour un chiffre d'affaires de 199 000 € (154 000 € en 2016) et participé à 6 salons professionnels afin de dynamiser la destination métropolitaine.

Pour l'année 2017, la participation financière de la Métropole à l'office de tourisme s'élève au total à 1 747 500 €.

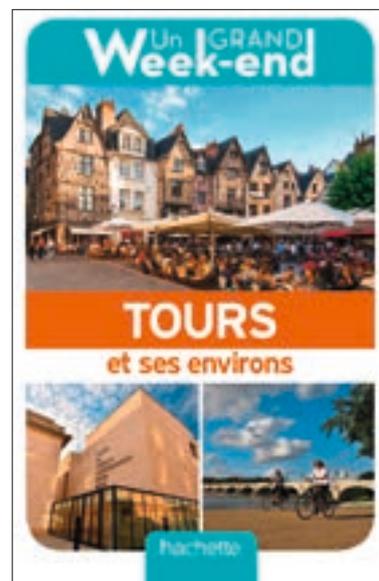
*Le nouveau point d'accueil
touristique de Villandry ouvert
en 2017.*



À PROPOS DE

**LE GUIDE HACHETTE
« UN GRAND WEEK-END
À TOURS ET SES ENVIRONS »,
COUP DE PROJECTEUR
SUR NOTRE DESTINATION
TOURISTIQUE**

La collection « un grand week-end » a été spécifiquement pensée pour les courts séjours en s'adaptant aux attentes des lecteurs : sélection indépendante d'adresses, de quartiers, d'événements, d'expériences uniques. Avec plus de 40 destinations, la collection est leader sur ce segment des courts séjours, une des cibles de clientèles prioritaires pour la Métropole. C'est pourquoi un partenariat a été conclu entre Tours Métropole Val de Loire et Hachette Livre afin de réaliser un guide sur le territoire, disponible depuis le printemps 2018 et diffusée en librairie et à l'office de tourisme.



9 KM

en bord de Loire
concernés par le projet
Envies de Loire

41

événements organisés
par le Bureau
des Congrès en 2017

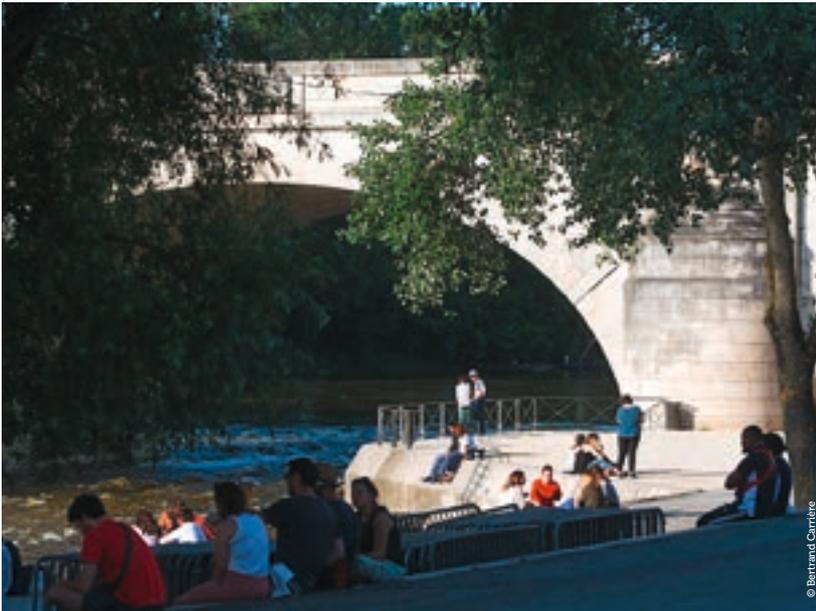


Promenade en gabare sur la Loire
à Tours avec Boutavand.

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES AUTOUR DE LA LOIRE

La Métropole accompagne depuis plusieurs années le développement de la batellerie de Loire afin d'encourager la complémentarité des offres proposées aux touristes ainsi qu'aux Tourangeaux. En 2017, la Métropole a apporté un soutien financier de 17 000€ à l'association Boutavand afin de conforter les promenades thématiques sur le fleuve au départ du pont Wilson et du Château de Tours et alloué une aide de 10 000€ à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon.

La Métropole a initié un travail collégial avec l'ensemble des acteurs de la batellerie sur le territoire afin de définir un plan d'actions pour développer cette activité porteuse d'attractivité et de retombées économiques pour le territoire. Au total, près de 25 000 passagers ont embarqué pour des promenades découvertes en bateau traditionnel en 2017.



© Bertrand Carrière

Imaginer de nouveaux usages pour les bords de Loire, c'est l'ambition d'Envies de Loire.

« ENVIES DE LOIRE », LA LOIRE QUI FAIT RÊVER

Afin de reconquérir les berges du fleuve, la Métropole a organisé en 2017, avec la collaboration de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU), un concours international d'idées afin de recueillir des initiatives innovantes pour promouvoir de nouveaux usages sur les bords de la Loire auprès des habitants et des touristes. À l'issue de cette consultation internationale, le projet de l'équipe italienne « Officina » a été retenu, sur le périmètre de la Loire urbaine, allant du pont du périphérique à l'Ouest, à Saint-Pierre-des-Corps et Rochecorbon à l'Est. Les premiers éléments de ce grand projet seront présentés à l'été 2018, avec des modules éphémères implantés dans les communes concernées.

Coup de projecteur sur...

UNE OFFRE DE RANDONNÉES PÉDESTRES RENOUVELÉE DANS LA MÉTROPOLE

Un important travail de requalification des sentiers de petite randonnée a été réalisé à l'échelle des 22 communes de la Métropole, sur la base des propositions du Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP) et en concertation avec les communes. Une collection de 27 fiches a été éditée en 2017 pour 16 communes du territoire. D'ici à fin 2018, 6 autres communes en bénéficieront : Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Mettray, La Membrolle-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Mettray. Ainsi, la Métropole disposera d'une quarantaine de circuits de randonnée praticables en famille, présentant les tracés, les informations pratiques et les points d'intérêt touristiques. Les fiches de randonnées sont disponibles gratuitement à l'office de tourisme ainsi qu'à l'Accueil vélo et rando boulevard Heurteloup à Tours et téléchargeables sur les sites internet de Tours Métropole, de l'OT, du CDRP.

À PROPOS DE

VERS UNE AUBERGE DE JEUNESSE NOUVELLE GÉNÉRATION

Les travaux de démolition du lycée Sainte-Marguerite et de construction des fondations de la future auberge de jeunesse de la Métropole de Tours se sont déroulés en 2017.

Cet équipement permettra d'accueillir une clientèle intergénérationnelle dans des espaces modernes et faciles d'accès.

Sa superficie de 1800 m² comptera 45 chambres (120 lits répartis en chambres collectives de 2 à 4 personnes), d'espaces collectifs et individuels pour la restauration, la convivialité. Le bâtiment design et connecté sera adapté aux clientèles itinérantes : cyclotouristes, randonneurs...



© Luchard de Siens

Construction de la nouvelle auberge de jeunesse à Tours.



37,5 MILLIONS

DE VOYAGES SUR
LE RÉSEAU FIL BLEU
EN 2017

31700

VÉLOS CHAQUE MOIS
SUR LE PONT WILSON
À TOURS

760 000€

POUR LA 1^{ÈRE} PHASE DE
TRAVAUX SUR LE PONT
MIRABEAU

MOBILITÉS ET INFRA- STRUCTURES

Le réseau Fil Bleu : **24**
adapté et accessible

La Métropole aime le vélo **31**

Pont Mirabeau, grand chantier, acte 1 **33**



© Léonard de Serres

*L'accueil vélo et rando,
un équipement métropolitain,
ouvert en juillet 2017, pour
les adeptes du vélo et de
la randonnée.*

Frédéric AUGIS
*2^{ème} Vice-Président
de Tours Métropole Val de Loire.
Délégué aux Mobilités et aux
infrastructures.
Maire de Joué-lès-Tours*



© Damien Pétoux

Aude GOBLET
*16^{ème} Vice-Présidente
de Tours Métropole Val de Loire.
Déléguée aux espaces verts et à
l'aménagement des espaces publics.
Adjointe au Maire de Joué-lès-Tours*



© Bertrand Cambière



La ligne Tempo est plébiscitée par les Tourangeaux.

LE RÉSEAU FIL BLEU : ADAPTÉ ET ACCESSIBLE !

16,3 MILLIONS
de voyages en tramway
enregistrés en 2017

En 2017, 37,5 millions de voyages ont été comptabilisés sur le réseau, soit une progression de 3,8% par rapport à 2016 (+1 371 000 voyages). Le tramway enregistre à lui seul 16,3 millions voyages, soit 44% des voyages réalisés sur le réseau global. La ligne Tempo 2 est toujours plébiscitée avec 4,9 millions voyages, soit une évolution de +6% par rapport à 2016. À noter, la progression de 6% de la fréquentation de la ligne 4, ligne d'hyper-centre, qui atteint 2 millions de voyages.

LES ÉVOLUTIONS DE L'OFFRE EN 2017

DE NOUVELLES DESSERTES À LA RENTRÉE 2017 :

- **Lignes 4/5** : débouclage de la ligne 4, prolongée jusqu'aux Atlantes via la Rue Édouard Vaillant, avec un terminus à Rempart. La fréquence de la ligne est augmentée à 10 mn au lieu de 12 pour répondre aux besoins croissants en déplacement dans le centre et à l'ouest,
 - **desserte du quartier Velpeau** à Tours reprise par la ligne 15 (par les rues de la Fuye et Jolivet),
 - **lignes 51/52** : afin d'améliorer le temps de parcours vers le centre-ville de Tours, la ligne 51 réalise son terminus à Tranchée au lieu de Beffroi et dessert dorénavant le Pôle Emploi et Cap Emploi à Saint-Cyr-sur-Loire. La ligne 52 est modifiée pour reprendre la desserte du secteur de la Ménardière, abandonnée par la ligne 51,
 - **ligne 31** : évolue afin d'intégrer la desserte des foyers logement de Coubertin et Goujon ainsi que la piscine Bulle d'Ô à Joué-lès-Tours,
 - **lignes 10 /20/35/104** : temps de parcours et ponctualité améliorés avec les lignes desservant le centre-ville de Saint-Avertin qui passent dans les deux sens, par le quai Carnot,
 - **ligne 52** déviée jusqu'en novembre du fait des travaux du pont SNCF impliquant la fermeture du pont,
 - **les horaires du Résago 5** ont été retravaillés afin d'être calés sur le collège Bergson à Saint-Cyr-sur-Loire.
- Par ailleurs, le pont SNCF de Mettray a été fermé pour travaux pour une durée de 6 mois. La ligne 52 a été déviée et l'offre renforcée pour maintenir le niveau de service. D'autres renforts d'offre ont été mis en place notamment sur les lignes Tempo, 4, 14, 16, 36, 53, 56 pour répondre à des besoins identifiés.

La fréquentation du tramway a encore progressé en 2017.



UN SERVICE ÉTENDU ET MIEUX CADENCÉ POUR LA NUIT DE LA SAINT-SYLVESTRE ET POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

En 2017, la ligne de tramway a circulé toute la nuit de la Saint-Sylvestre afin de limiter l'accidentologie en voiture liée à l'alcool. Pour la Fête de la Musique, les lignes de tramway et Tempo ont circulé jusqu'à 1h du matin avec une fréquence renforcée.

UN RÉSEAU ACCESSIBLE : UNE PRIORITÉ POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DE TOUS LES USAGERS

Le Schéma directeur d'accessibilité « Agenda d'accessibilité programmée » (Sd'AP) du réseau de transport public urbain de la Métropole tourangelle été approuvé par arrêté préfectoral le 17 août 2016.

L'ensemble des bus du parc est accessible. Un dispositif de contrôle hebdomadaire par les conducteurs des palettes UFR pour une meilleure manipulation du système a été mis en place pour limiter les dysfonctionnements liés à un défaut de manipulation en ligne.

26 arrêts (identifiés comme prioritaires par le Sd'Ap) ont été rendus accessibles, pour un coût de 383 000€ HT, et le repère « porte avant » équipe désormais un tiers du réseau, soit environ 500 arrêts. Il permet le repérage de la porte avant du bus pour les personnes en situation de handicap visuel et le bon positionnement de la deuxième

10,8
MILLIONS
de km parcourus
en 2017 sur le
réseau bus tram

RENOUVELLEMENT DE LA DSP RELATIVE À L'EXPLOITATION DU RÉSEAU FIL BLEU ET FIL BLANC EN 2019

Le travail relatif à la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) a été poursuivi en 2017. La direction des Mobilités, organisée en mode projet, a élaboré le dossier de consultation des entreprises (DCE) de la prochaine convention.

Les étapes de la procédure pour l'année 2017 ont été la réception des candidatures en avril 2017 (4 candidatures), la transmission du cahier des charges aux candidats agréés en juin (date limite de réception des offres fixée au 30 octobre 2017), l'ouverture des offres (2 offres), le 31 octobre 2017, l'analyse des offres au cours du troisième trimestre 2017.



L'amélioration du réseau public pour les personnes en situation de handicap est une priorité pour la Métropole.

Le réseau Fil Bleu comptabilise

578

points d'arrêt accessibles dont 203 arrêts non prioritaires.

QUAND DES STATIONS CHANGENT DE NOM...

Afin de suivre le dynamisme et les évolutions de la Métropole, plusieurs stations de tramway ont été renommées en septembre 2017. Opérations immobilières, réaménagement urbain, ou hommage à un chef étoilé, 4 stations ont vu leur nom modifié :

- La station « Mi-Côte » est devenue « Charles Barrier »
- La station « Stade Jean Bouin » est devenue « Bulle d'O »
- La station « Anatole France » est devenue « Porte de Loire »
- La station « Sanitas » est devenue « Saint Paul »



porte face à la section élargie du quai, pour la montée et la descente des personnes en fauteuil roulant.

Sur les 475 stations tram et arrêts de bus dits « prioritaires » identifiés par le Sd'AP :

- 79% sont accessibles,
- 8% sont non accessibles,
- 13% sont en « impossibilité technique avérée » (ITA).

L'ensemble du dispositif d'information voyageur (dépliants horaires, calculateur d'itinéraire du site internet, points d'arrêt et grilles horaires aux arrêts) identifie les arrêts accessibles sur le réseau Fil Bleu. Depuis septembre 2017, une personne en fauteuil roulant peut calculer son itinéraire accessible sur le site internet et site mobile Fil Bleu et se déplacer sur le réseau avec une plus grande sérénité (pictogramme UFR aux arrêts, voir ci-dessous).



RÉSEAU FIL BLEU : SUIVI, ÉTUDES, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Suivi du dossier de sécurité et des aménagements aux abords de la ligne de tramway : la circulation dans l'espace urbain d'un mode lourd, tel que le tramway, répond à des dispositions de sécurité particulières. Les aménagements urbains de la ligne de tramway, ainsi que le fonctionnement des systèmes associés, sont inscrits dans un Dossier de Sécurité. Tours Métropole Val de Loire a la responsabilité de l'application de ce dossier réglementé par les services de l'État et la direction des Mobilités assure un suivi continu de ce document en traçant toutes les modifications réalisées (exemple : modifications de la signalisation lumineuse de trafic des carrefours).

- **Sécurisation de certains carrefours :** la modification de carrefours à feu se fait en lien avec les services de l'état (STRMTG). En 2017, Tours Métropole Val de Loire a procédé à l'amélioration de la sécurité de 5 carrefours traversés par le tramway. Ainsi, rue du Pont Volant à Joué-lès-Tours, la coordination de la signalisation lumineuse de trafic de plusieurs carrefours a été améliorée afin de fluidifier la circulation.
- **Prescriptions auprès des services instructeurs d'urbanisme :** la Direction des Mobilités a été consultée pour 6 dossiers d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager) situés à proximité des voies du tramway. Cet avis permet de s'assurer que la sécurité est optimale autour des opérations d'aménagement. La Direction des Mobilités a également souhaité analyser la notion de cône de visibilité entre tramway et usagers de la route, afin de définir des règles précises sur de futurs aménagements le long de la ligne A.



À PROPOS DE

TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE : RÉALISATION DES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT

Les études préalables lancées en 2016 pour le développement à long terme du réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) ont été poursuivies. Elles se composent d'une phase de diagnostic (2016-2017), d'une phase de simulation de la fréquentation de réseaux armatures de transport en commun sur le long terme et le moyen terme (2017) et d'une phase liée à l'insertion de lignes (2017-2018).

Plus de 20 scénarios de réseaux-armatures de TCSP ont été modélisés lors de la deuxième étape :

- La simulation de la fréquentation (nombre de voyageurs/jour pour une ligne de transport en commun) réalisée à partir d'un logiciel (modèle multimodal) de Tours Métropole Val de Loire éprouvé puisqu'il a été consolidé avec la première ligne de tramway.
- La simulation des 4 scénarios de transport à long terme (2030-2040), constitué chacun de 3 lignes de tramway et de deux lignes de BHNS, a mis en évidence l'articulation possible de lignes de tramway et la cohérence d'un réseau global.
- Pour le moyen terme (2024-2025), de multiples scénarios de transports, constitués de deux lignes de tramway et d'une ligne de BHNS ont été simulés.
- Sur la base de ces multiples comparaisons, un scénario a « émergé » d'un point de vue technique : une ligne 2 de tramway qui desservirait l'hôpital Trousseau, le site universitaire / lycées / collèges de Grandmont, le quartier des Fontaines, le Centre aquatique du Lac, le centre de Tours, le futur quartier des Casernes Beaumont, la ZAC du Plessis-Botanique, et enfin la liaison intermodale au droit du périphérique ouest. Ce scénario a été délibéré mi 2017.

Ces études ont permis de dessiner un projet global de mobilité, qui sera soumis à la concertation du public en 2018 (délibération du 18 décembre 2017), phase dans laquelle Tours Métropole Val de Loire sera accompagnée par un garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) (saisine en novembre 2017).

Plusieurs scénarios pour une 2^{ème} ligne de tramway ont été étudiés en 2017.

TRAVAUX

• Travaux de plateforme au giratoire 3 Rivières

Suite à une accumulation d'eau argileuse aux abords de la plateforme sur le giratoire des Trois Rivières, en décembre 2017, une intervention technique a été décidée afin de protéger la plateforme du tramway. L'eau et la terre accumulées ont été aspirées et remplacées par du béton à prise rapide. Un « Plan B » a été mis en place entre les stations Coppée et Tranchée, pendant les 3 jours du chantier. Des travaux pérennes seront entrepris en 2018.

• Réfection des parkings du dépôt bus de Saint-Pierre-des-Corps

Réfection des parkings de remisage bus, y compris la mise aux normes par la création de nouveaux réseaux et de leur réhabilitation tout en optimisant le nombre de stationnement bus. Fin des travaux en octobre 2018. Budget de l'opération : 3,2 M€HT.



© Doc.TM

• Travaux d'aménagements de voiries, d'arrêts bus, de parkings et d'équipement du réseau

En 2017, le programme annuel d'amélioration des voiries circulées par les bus et des arrêts sur l'ensemble des communes de Tours Métropole Val de Loire représente un montant total de 710 000 €HT.

- > **Joué-lès-Tours** : tapis de chaussée de la rue de la Fourbisserie entre l'avenue de Bordeaux et la rue des Jumeaux pour un montant de 60 000 €HT, rue Albert-Camus : réparation de chaussée sur une section au droit du carrefour de la Bergeonnerie et de l'avenue de Bordeaux (24 000 €HT),
- > **Chambray-lès-Tours** : aménagement de deux quais bus accessibles « Chappe » et réfection du tronçon de voie contigu de la rue de la Haute Chevalerie (55 000 €HT),

suite p.30 ►►



© Keolis

Le système billettique va évoluer dans les années à venir.

STANDARDISATION DU SYSTÈME BILLETTIQUE

Afin d'anticiper l'obsolescence du système billettique et des équipements qui le composent, la direction des Mobilités a lancé en 2017 une opération de migration du système central, basé sur la solution eBrio de **VIX Technology**, vers la nouvelle branche industrielle eBrio+, standardisée et évolutive qui prend en compte les nouvelles normes et standards et offre, avec son principe de compatibilité ascendante, la possibilité d'intégrer régulièrement des équipements billettiques plus modernes. Cette démarche permettra l'intégration future de nouveaux équipements et de nouvelles technologies dans l'optique de rendre le système billettique opérationnel pour l'équipement et l'intégration d'une nouvelle ligne de tramway. Cette évolution du système sera effective au premier semestre 2019.

3,2 M€HT
pour la réfection du parking du dépôt bus de Saint-Pierre-des-Corps

SUIVI DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : L'ÉVOLUTION DE L'OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Pour mesurer la performance du réseau de transport, la direction des Mobilités s'est dotée d'un outil d'analyse transversale, le Système de Gestion Intégrée (SGI).

Ce système recueille, consolide et synthétise toutes les données brutes produites par les systèmes permettant l'exploitation du réseau Fil Bleu. Le SGI permet des analyses croisées notamment sur les domaines suivants : fréquentation, vente, ponctualité, productivité, contrôle et fraude, consommation d'énergie, disponibilité des équipements, etc. Il est possible de réaliser des analyses dynamiques selon plusieurs axes : période, ligne, arrêt, véhicule, type de titre, etc.

Dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public (DSP), cet outil est une base de discussion commune pour évaluer et analyser la réalisation de l'offre de transport, ainsi que la qualité de service offerte à l'usager. Tours Métropole Val de Loire et son exploitant ont convenu conjointement de faire évoluer cet outil afin de produire les tableaux de bords mensuels, présentant les bilans d'exploitation et le suivi des recettes, directement dans le SGI, avant la fin de l'année 2018.



Les acquisitions de bus sur le réseau Fil Bleu devront porter sur 50% de véhicules propres à partir de 2020 et 100% à partir de 2025.

DES ÉQUIPEMENTS RENOUEVÉS SUR LE RÉSEAU BUS

En 2017, la direction des Mobilités a investi 348 500 € HT dans le mobilier urbain : 149 poteaux d'arrêt et 28 abris ont été renouvelés. L'intégralité des anciens poteaux d'arrêt a été remplacée dans les communes de Ballan-Miré (23 poteaux), Chambray-lès-Tours (16 poteaux), Joué-lès-Tours (40 poteaux), Savonnières (15 poteaux), Saint-Avertin (40 poteaux).

6 véhicules (3 standards et 3 articulés) ont été rénovés dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement, pour un montant global de 306 000 € HT.

Bus et développement durable : Conformément à la loi, les acquisitions de bus sur le réseau Fil Bleu devront porter sur 50% de véhicules propres à partir de 2020 et 100% à partir de 2025. Sont considérés comme véhicules propres pour la Métropole principalement les énergies GNV (avec 30%) de biogaz et Electrique. Afin de mesurer les impacts techniques et économiques de cette transition en fonction des différents scénarios possibles, la direction des Mobilités a lancé en 2017 avec la direction de la Propreté Urbaine, une consultation pour retenir un bureau d'études spécialisé.



FIL BLANC, DES DÉPLACEMENTS POUR TOUS

Ce service sur réservation fonctionne tous les jours de 7h à 1h (sauf 1^{er} mai et 25 décembre), d'adresse à adresse, sur le périmètre de la Métropole et sur les 3 communes de Vouvray, Vernou-sur-Brenne et La Ville-aux-Dames. Il s'adresse aux déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80% ou porteur d'un handicap temporaire, qui ne peuvent utiliser les transports en commun. La Délégation de Service Public (DSP) a été signée pour trois ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2018, avec TPMR Tours (Transdev).

Le bilan financier 2017 de Fil Blanc fait apparaître une contribution forfaitaire totale à la charge de Tours Métropole Val de Loire, indexée conformément à la convention de DSP, d'un montant de 1,85M€ HT.

La Métropole a relancé un marché public fin 2017 pour acquérir 3 minibus PMR neufs (2 aménagés pour trois fauteuils et un pour 4 fauteuils), à livrer en 2018.

EN CHIFFRES

1 196

usagers Fil Blanc inscrits dont 246 personnes aveugles ou mal voyantes, 625 personnes en fauteuils et 325 personnes en marche difficile

78 358

voyages soit +0,94% avec une augmentation notable de la sous-traitance taxis (+19,17%)

1,50 €

prix du voyage, identique à un ticket Fil Bleu

19

minibus aménagés pour les PMR dont 1 en réserve et 3 en cours de réforme

+ de 856 000 km parcourus sur les 25 communes (+15,01% par rapport à 2016)

105 326 €

de recettes billettique en 2017.

►► SUITE TRAVAUX

- > **Mettray** : aménagement d'un quai bus accessible « Ribellerie » rue des Ribelleries (15 000 € HT),
 - > **Fondettes** : aménagement de deux quais bus accessibles « Naurod » et rue de la République (75 000 € HT),
 - > **Ballan-Miré** : tapis de chaussée rue de la République prolongé (28 000 € HT),
 - > **Tours** : réalisation des tapis de chaussée (338 000 € HT) : rue de la Borde (52 000 € HT), rue Villeret (52 000 € HT), rue du Pas Notre Dame, entre les rues Henry IV et Oratoire (34 000 € HT), place Gaston-Pailhou entre les rues Rouget de Lisle et Chanoineau (47 000 € HT), bd Preuilly Est entre les rues Léon-Boyer et Alleron (107 000 € HT), rue Christophe-Colomb entre les rues Jules-Guesde et de Paris (18 000 € HT),
 - > **Saint-Cyr-sur-Loire** : réalisation du tapis de chaussée de la rue Henri-Lebrun entre la rue de la Mésangerie et l'avenue des Cèdres (48 000 € HT),
 - > **Saint-Pierre-des-Corps** : tapis et purges de la chaussée sur un tronçon du bd Paul-Langevin, côté Nord, pour un montant de 40 000 € HT,
 - > **La Riche** : réalisation du tapis de chaussée de la rue de la Mairie sur le tronçon de la Place Sainte Anne pour 27 000 € HT.
- **Réfection des voiries et des arrêts 250 000 € HT pour le programme annuel sur les axes structurants du réseau bus pour la réfection des voiries et des arrêts sur l'ensemble des communes en 2017.**
- **Mise en accessibilité**
Le programme d'aménagement et de mise en accessibilité des arrêts de bus a représenté un montant de 552 000 € HT, dont 383 000 € HT uniquement pour les arrêts prioritaires. Cette année, 50 arrêts de bus ont été rendus accessibles suite à des travaux d'aménagement ou de réaménagement, dont 26 identifiés comme prioritaires par le Sd'Ap.
- > **Tours** : optimisation du temps de parcours ligne 4 autour de la Place de Strasbourg avec suppression de 2 des 4 arrêts et mise en accessibilité et modification de l'emplacement des 2 autres arrêts. Renouvellement du contrôleur de feux Tonnellé/ Renault : entretien de la plateforme du tramway et création d'un quai bus accessible, ligne 5, « Dassault » sur la rue Marcel-Dassault.
 - > **Chambray-lès-Tours** : entretien de la voie bus sur l'hôpital Trousseau et la rue Monge.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

L'organisation et le fonctionnement des transports scolaires sont confiés depuis 1988 à des autorités organisatrices déléguées (AO2). De nouvelles conventions ont été signées en 2016, après un diagnostic réalisé en 2015, pour une application à la rentrée scolaire 2016-2017.

8 communes et 2 syndicats sont concernés par cette délégation de compétence : Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Océ, Saint-Avertin, Saint-Etienne de Chigny, le SIGEC (syndicat regroupant Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry) et le Syndicat de Transport à destination des collèges (Luynes, La Membrolle et Saint-Etienne-de-Chigny). Ces collectivités organisent leurs marchés publics de transports et la Métropole rembourse les dépenses engagées, à hauteur de 80 %, sur la demande des maires ou présidents du syndicat et sur présentation trimestrielle des factures du transporteur. Les AO2 conservent les recettes mais ne peuvent faire payer les familles au-delà des 20 % restants du coût du transport.

Transport scolaire par le train : Une convention a été signée avec la SNCF pour le transport des élèves qui prennent le train (en l'absence de

réseau bus ou tram). Après inscription auprès de la direction des Mobilités de Tours Métropole Val de Loire et du guichet Multipass de la SNCF, ils peuvent bénéficier d'un tarif réduit (80%) pris en charge par la Métropole (18 000 € pour l'année scolaire 2017-2018) sur présentation de la facture établie par la SNCF.

1752

élèves transportés chaque jour

208600€

de contribution des parents d'élèves.

1183800€

de subventions de Tours Métropole Val de Loire

LE VERSEMENT TRANSPORT

La Métropole encaisse le Versement Transport (VT) des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui emploient plus de 11 salariés et dont l'établissement est situé sur son ressort territorial. Le VT porte sur la masse salariale et son taux est de 2 % sur notre territoire. Il est destiné à financer :

- Les dépenses d'investissement des transports publics urbains et autres services de transports publics concourant à la desserte de la Métropole,
- Les dépenses de fonctionnement de ces mêmes transports,
- Les opérations visant à améliorer l'intermodalité des transports en commun.

Les encaissements ont progressé de 2,81 % sur l'année 2017 par rapport à ceux de 2016 (60 539 000 € par rapport à 58 836 000 €). Cette progression est en grande partie due à la compensation VT versée par l'État en mai 2017 d'un montant de 482 994 €, et correspondant à l'exercice 2016. Sans la compensation reçue en mai 2017, les encaissements de VT de l'année 2017 seraient en augmentation de 2,03 % par rapport à 2016 (+1 220 000 €).



LA MÉTROPOLE AIME LE VÉLO !

7% des trajets domicile-travail sont effectués à vélo dans la Ville de Tours selon l'INSEE qui classe la ville à la 5^{ème} place du peloton national des villes cyclables. Un effet de la politique volontariste de Tours Métropole Val de Loire en faveur de la pratique du vélo. Temps fort de cet engagement, l'ouverture le 7 juillet 2017 d'un équipement métropolitain destiné à tous les adeptes du vélo et de la randonnée.

Porté par la direction des Mobilités, l'Accueil Vélo et Rando, situé au cœur de Tours, en face de l'Office de tourisme, propose un accueil de qualité et des services de type capitainerie où les cyclistes ou randonneurs peuvent s'informer, se détendre, prendre une collation, une douche, déposer leurs bagages en consigne, recharger leurs appareils mobiles, et même réparer leur vélo. Ce nouvel espace de 125 m², lumineux et fonctionnel, dispose également d'une borne VAE à recharge rapide, la première en région Centre-Val de Loire. Cette

offre bénéficie également à l'ensemble des habitants, notamment l'atelier d'autoréparation ou les conseils de l'équipe d'accueil : les Tourangeaux sont de plus en plus nombreux à le fréquenter régulièrement ! Pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement, Tours Métropole Val de Loire a recruté trois agents.

- Investissement de Tours Métropole Val de Loire : 150 000€.
- Financement de la Région Centre-Val de Loire : 60 000€.

Toujours plus pour le vélo !

• Le service Velociti

Ce service est assuré via une délégation de service public par Keolis. En moyenne, 796 vélos ont été loués par mois en 2017 sur un stock moyen de 876 vélos, soit une hausse des locations de 11% par rapport à 2016. Devant le succès des vélos pliants (100% loués de mai à octobre), la direction des Mobilités a investi en 2017 dans 50 vélos pliants supplémentaires



• La carte vélo

Itinéraires aménagés, conseillés, de liaisons... ils sont tous répertoriés sur la carte « La Métropole à vélo » réalisée et mise à jour une fois par an par la direction des Mobilités.

Outil indispensable du cycliste urbain, elle permet de préparer au mieux son trajet à vélo en présentant l'ensemble des infrastructures facilitant et sécurisant la pratique du vélo.

• Le vélo, un atout touristique pour la Métropole

Du 1^{er} au 12 octobre 2017, Tours Métropole Val de Loire a participé au Salon du transport / club des Villes et Territoires cyclable à Marseille et a accueilli 6 000 visiteurs sur 3 jours dont les profils sont essentiellement des collectivités, des élus et des professionnels des secteurs du transport public et des mobilités douces. La Métropole a pu faire connaître sa politique des mobilités douces autour d'un message central « Tours Métropole Val de Loire : la culture du vélo » et renforcer son positionnement comme ville cyclotouristique. ➔➔





L'OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

Développé par Tours Métropole Val de Loire depuis 2015, l'Observatoire est une base de données en perpétuelle construction qui permet de centraliser les données sur la mobilité.

Afin de partager une culture commune, un baromètre trimestriel des mobilités est produit par la direction des Mobilités qui depuis 2016 collecte un maximum de données auprès des producteurs (Keolis pour Fil Bleu, le conseil départemental d'Indre-et-Loire et Vinci autoroutes pour le routier) et construit des indicateurs révélateurs de l'activité et des services publics liés à la mobilité. Il est téléchargeable via le portail de la mobilité www.mobilite.tours-metropole.fr

En 2017, le modèle (représentation simplifiée de la réalité qui permet de prévoir l'impact de projets sur les déplacements) a été au cœur de plusieurs études, notamment celles portant sur la deuxième ligne de tramway. Il a permis de modéliser des résultats de fréquentation pour de nombreux scénarios et donc de les hiérarchiser afin de guider les choix des élus. Ce modèle a également permis de compléter l'analyse pour le renouvellement de la délégation de service public Fil Bleu.



• Les compteurs piétons et vélos

Installés en juin 2016, les compteurs piétons et vélos permettent de disposer de données fiables pour évaluer les effets des politiques développées en faveur des modes actifs.

Disposés stratégiquement sur 4 ponts de la Métropole, ils alimentent également la Plateforme Nationale de Fréquentation gérée par Villes et Territoires. Ainsi en moyenne en 2017, 31700 vélos ont emprunté chaque mois le pont Wilson à Tours, soit plus de 1000 vélos par jour, 30500 vélos sont passés chaque mois sur le pont de Fil, 14000 sur le Pont Napoléon... Plus de 100 vélos empruntent chaque jour la nouvelle passerelle Fournier.

450
vélos collectés et
225
remis en état
et vendus par
le collectif
cycliste 37
en 2017.

SENSIBILISER À LA PRATIQUE DU VÉLO

En partenariat avec le Collectif Cycliste 37, la direction des Mobilités a mis en place des actions de sensibilisations sur différentes thématiques (sécurité, recyclage...) soit en 2017, **29 animations autour du vélo** qui ont touché au moins 4600 personnes (autour des nouvelles règles du Code de la Route (doubles sens cyclables, sas vélo, cédez le passage des cyclistes aux feux tricolores), Fête du vélo à Tours, animations des balades estivales de l'Accueil vélo et rando, fête de La Gloriette, balade des Lucioles, réalisation d'une carte des temps de trajets à vélo à Chambray-lès-Tours, sensibilisation à Saint-Pierre-des-Corps...).

La vélo-école pour adultes a proposé 200 h de cours collectifs permettant à 95 personnes de se remettre en selle ou d'apprendre à faire du vélo, 140 ateliers « bricolade » ont accompagné 1100 cyclistes, 1250 cyclistes se sont informés dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'importance de rouler éclairé à vélo « Cyclistes brillez ».

La vélo école est animée par le Collectif cycliste 37.



PONT MIRABEAU : GRAND CHANTIER, ACTE 1



© Léonard de Saines

La première phase de travaux sur le pont Mirabeau a été réalisée en 2017 pour un montant de 760 000 € (l'opération globale s'élevant à 1 500 000 €). Le pont Mirabeau a été construit entre 1971 et 1973. Véritable « pont route », il permet le franchissement de la Loire et est constitué de trois ouvrages successifs (longueur totale 730 m) et de 2 bretelles d'accès et de sortie (échangeurs de 130 et 135 m), l'une permettant de remonter sur l'ouvrage et l'autre de descendre vers le quai Paul Bert. Le pont est composé de 3 voies de circulation dans le sens Nord-Sud dont une voie réservée aux cycles et bus et dans le sens Sud-Nord, d'une voie unique pour tout type de véhicules et d'une bande cyclable.

L'ouvrage est stratégique pour la Ville de Tours car il supporte un trafic journalier de 19 000 véhicules par sens de circulation, reçoit 5 lignes de bus dont une à haut niveau de service, et est situé sur le tracé de contournement de l'agglomération au titre des transports exceptionnels (TE) pour les convois de 45 tonnes.

Les travaux nécessaires de confortement et de sécurisation sont donc réalisés en deux phases.

En 2017, il a été procédé, sous limitation de circulation à deux fois une voie, avec bretelles d'accès fermées :

au remplacement des 110 ml de joints de chaussée au droit des différentes lignes d'appui de l'ouvrage, au nettoyage général de l'intérieur des caissons (soit 2 x 590 ml), à la mise en sécurité des trémies de visite, à la reprise des descentes d'eau pluviales et à la mise en conformité des garde-corps.

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA NOUVELLE PASSERELLE FOURNIER

2017 a vu la fin des travaux de construction de la nouvelle passerelle Fournier à Tours pour un coût global estimé à 6 800 000 €. La mise en service définitive a eu lieu en mai 2017.

De nombreuses interventions ont été effectuées sur les ouvrages d'art de la Métropole durant l'année 2017, pour un montant de 1 170 000 € T.T.C et concernent plusieurs opérations de petites et moyennes importances dans le cadre de la remise en état, et de réparations.

Les opérations principales réalisées au titre de notre marché à bons de commande (avec la société NGE) ont été :

- sur la commune de Tours (Pont Mirabeau) : 810 000 €
- sur les autres communes : 200 000 €



© Léonard de Saines

Ouverture au public de la nouvelle passerelle Fournier.

Reprise des joints de chaussées,
rue de Verdun à Joué-lès-Tours



LE RÉSEAU ROUTIER NORD

Sur les bases d'une étude réalisée en 2016 pour l'amélioration de la gestion du réseau routier nord visant à faire des propositions de continuité du boulevard périphérique et de travaux sur des infrastructures existantes, la Métropole a engagé en 2017 des travaux sur le carrefour giratoire des compagnons d'Emmaüs à Tours Nord pour un montant de 600 000€.

LE RÉSEAU DES VOIRIES MÉTROPOLITAINES

En 2017, plusieurs chantiers de gros entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau de voiries métropolitaines pour un montant de 1 800 000 €, avec notamment :

- **Au nord de la Loire** : dans le périmètre de Tours, Fondettes, Saint-Cyr-sur-Loire, montant 2017 : 690 000 €,
- **Entre La Loire et le Cher** : dans le périmètre de Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps, montant 2017 : 650 000 €,
- **Au sud du Cher** : dans le périmètre de Tours, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, montant 2017 : 460 000€.

TRAVAUX

• **Travaux dans les parcs d'activités**

(Opérations au titre de la compétence développement économique)

- > **Chambray-lès-Tours** : 3^e phase de travaux de l'avenue du Grand Sud (3,5 km) avec l'aménagement d'un carrefour à feux à l'intersection avec la rue de Joué pour un montant de 960 000 € TTC (travaux financés par Auchan = 400 000 €),
- > **Fondettes** : lancement des études de réhabilitation du parc d'activités de La Haute Limougière : 50 000 € TTC,
- > **Saint-Avertin** : dernière tranche de l'opération d'aménagement et de requalification des Granges Galand (sur 3 ans) avec l'objectif de valoriser et de rendre plus attractif ce parc d'activités qui accueille 150 établissements et 1400 salariés : 1600 000 € TTC,
- > **Saint-Pierre-des-Corps** : lancement des études de l'opération de requalification de la rue de la Pichotière dans le parc d'activités des Grands Mortiers.

• **Travaux au titre de la compétence tourisme**



Nouvel accueil de l'office de tourisme de Villandry

Valorisation de l'accueil touristique de Villandry

L'opération, menée sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole en 2016-2017 conforte l'accueil des visiteurs avec la construction d'un nouvel office de tourisme, permet de mieux intégrer dans le paysage l'offre de stationnement et de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes. L'aménagement d'aires de stationnement spécifiques pour les campings car et les cars de tourisme confortera cette démarche. Les travaux de voirie et réseaux divers et de construction de l'office de tourisme ont débuté en 2016. La finalisation des travaux et la mise en service ont été les étapes 2017.

Création d'un itinéraire cyclable sur le tracé de Saint Jacques de Compostelle à Rochecorbon

Les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une voie verte de près de 2 km en grande partie le long de la Loire sont lancées : suivi des autorisations d'urbanisme, au titre de la loi sur l'eau et de l'environnement (permis d'aménager, loi sur l'eau, Natura 2000, cas par cas...) pour un coût en 2017 de 30 000 € TTC (MOE et études diverses).

• **Le schéma cyclable d'intérêt métropolitain**

En 2017, les travaux engagés dans le cadre du schéma directeur deux roues métropolitain ont représenté 500 000 € :

- > **Au nord de la Loire** : dans le périmètre de Fondettes, Saint Cyr sur Loire, Parçay-Meslay, Notre-Dame-d'Oé, montant 2017 : 173 000 €,
- > **Entre la Loire et le Cher** : dans le périmètre de Tours, montant 2017 : 74 000 €,
- > **Au sud du Cher** : dans les périmètres de Tours, Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, montant 2017 : 253 000 € (du pont de l'A10), à Chambray-lès-Tours.

LA MÉTROPOLE COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PLU

La compétence des communes en matière de Plan local d'urbanisme a d'abord été transférée à la Communauté d'agglomération Tour(s)plus. À la date effective du transfert des compétences, soit au 31 décembre 2016, plusieurs documents d'urbanisme communaux étaient en cours d'évolution. La communauté d'agglomération s'est alors engagée à reprendre en intégralité l'ensemble des procédures en cours.

Après accord de chaque Commune, la Communauté d'agglomération a délibéré pour poursuivre la démarche sous sa responsabilité, dans les modalités définies par la Commune lors de sa première délibération (objectifs poursuivis, modalités de concertation) et dans un cadre procédural inchangé (liste des personnes publiques associées et périmètre géographique de l'enquête publique maintenus).

Tours Métropole Val de Loire poursuit les évolutions souhaitées par les communes dans leur document d'urbanisme, dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec les documents supra-communaux (SCOT, PLH, PDU) et ne sont pas contradictoires avec les orientations fixées dans la construction du projet métropolitain. L'avis de la Commune est recueilli à chaque étape, avant délibération du Conseil métropolitain.



En 2017, plusieurs projets de PLU ont été traités dont 6 PLU approuvés :

5 élaborations de PLU

- > Saint-Cyr-sur-Loire
- > Saint-Pierre-des-Corps
- > Saint-Genouph
- > Villandry
- > Parçay-Meslay (*approuvée en 2017*)

9 révisions de PLU

- > Joué-lès-Tours
- > Berthenay
- > Saint-Etienne-de-Chigny
- > Rochecorbon
- > Tours
- > Mettray
- > Luynes
- > La Riche (*approuvée en 2017*)
- > Saint-Avertin (*approuvée en 2017*)

D'autres procédures moins lourdes ont été engagées, elles permettent de retravailler un ou plusieurs éléments du document d'urbanisme en vigueur afin de l'adapter ou de le corriger, sans toutefois remettre en cause le projet politique global :

2 révisions allégées de PLU

- > Chambray-lès-Tours
- > Chanceaux-sur-Choisille

3 modifications de PLU

- > Fondettes (*approuvée en 2017*)
- > Chanceaux-sur-Choisille (*approuvée en 2017*)
- > Ballan-Miré (*approuvée en 2017*)

1 déclaration de projet

- > Notre-Dame-d'Oé (*approuvée en 2017*)

Enfin, des études pour la création d'une AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du paysage) sont en cours pour les communes de Rochecorbon et Luynes. Il s'agit d'études patrimoniales sur des quartiers bien délimités qui viennent compléter les études réalisées dans le cadre du PLU et permettent de mieux valoriser le patrimoine architectural ou paysager dans ces secteurs.



4380

LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX ATTRIBUÉS

59

ACTIONS FINANCÉES
DANS LE CONTRAT
DE VILLE

400

DEMANDEURS D'EMPLOIS ACCOMPAGNÉS
EN 2017 DANS LE CADRE DU PLAN LOCAL
POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du logement abordable **38**

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du parc existant **40**

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur des quartiers prioritaires **42**

Christian GATARD

5^{ème} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire. Délégué à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, délégué à l'habitat jusqu'en octobre 2017. Maire de Chambray-lès-Tours



Wilfried SCHWARTZ

6^{ème} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire. Délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles. Maire de La Riche.



Alexandra SCHALK-PETITOT

15^{ème} Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire. Déléguée à l'habitat, au logement (à partir de novembre 2017). Adjointe au Maire de Tours.



Philippe CLÉMOT

11^{ème} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire. Délégué aux gens du voyage. Maire de Mettray.



Des logements sociaux de qualité (ici, quartier du Sanitas, à Tours), une priorité pour Tours Métropole Val de Loire.

© Léonard de Serres

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU LOGEMENT ABORDABLE

Tours Métropole Val de Loire a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat 2018-2023, lors du conseil métropolitain du 25 septembre 2017.

L'élaboration de ce troisième Programme Local de l'Habitat est le fruit d'un travail soutenu de co-construction avec les communes, moteurs du développement territorial, et l'ensemble des professionnels du logement, acteurs de ce développement. Ce nouveau PLH qui entre en vigueur

en 2018, vise à renforcer l'attractivité résidentielle de la Métropole, faciliter les parcours résidentiels des habitants et faire du logement un vecteur de la qualité de vie.

GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En 2017, Tours Métropole Val de Loire a réuni la **Conférence Intercommunale du Logement** pour débattre des orientations stratégiques en matière d'attributions du logement social avec l'État, le Département, Action Logement, les communes, les bailleurs sociaux, les représentants d'associations de locataires et de personnes mal logées. Elle a, également, poursuivi la mise en œuvre du **plan partenarial de gestion de la demande de logement social** et d'information des demandeurs. Il s'agit d'organiser l'accueil des candidats au logement social et de renforcer la transparence des conditions d'accès au parc locatif social. Le site www.demandelogement37.fr contribue à répondre à ces enjeux et à simplifier les démarches administratives des citoyens. Un travail a été également engagé avec les réservataires du logement social pour faciliter les attributions au profit des ménages les plus vulnérables. Plus de 11 000 demandes locatives sociales étaient en

4,6 M€

investis en faveur du développement du logement social

437

nouveaux logements locatifs sociaux agréés en 2017



Réunion d'élus et de techniciens de Tours Métropole Val de Loire pendant la phase d'élaboration du PLH 3.

© doc.TM



Logements en accession à la propriété « Les Cadoux » à Saint-Pierre-des-Corps.

cours sur le territoire de la Métropole au 31 décembre 2017, pour un total de 14 280 à l'échelle du département. 4 380 logements locatifs sociaux ont été attribués au sein du parc Hlm du territoire, dont 1 160 au bénéfice de ménages rencontrant les plus grandes difficultés économiques et sociales.

GESTION DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

En 2017, Tours Métropole Val de Loire a agréé 43 opérations représentant **437 logements locatifs sociaux familiaux** à Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Fondettes, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-

Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières et Tours et y a consacré une enveloppe de plus de 4,6 M€ au titre de la politique en faveur du logement social, complétée par près de 0,7 M€ de crédits d'État délégués. Action logement a consacré, par ailleurs, plus de 1,7 M€ de prêts pour la réservation de 98 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.

En outre, Tours Métropole Val de Loire a garanti, en 2017, les emprunts de **28 opérations** de logements locatifs sociaux pour un montant total garanti de plus de **26 M€**.

SOUTIEN À L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

En 2017, Tours Métropole Val de Loire a validé la distribution, par 5 banques partenaires, de **268 prêts Imm0%** dont 35 pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux d'amélioration énergétique, moyennant une dépense métropolitaine de plus de 0,7 M€. Ces prêts ont aidé majoritairement de jeunes actifs aux revenus modestes à devenir propriétaire de leur logement dans la Métropole. Tours Métropole Val de Loire a agréé, par ailleurs, la réalisation de **96 logements** en location-accession (PSLA).

4380

logements locatifs sociaux attribués en 2017



Programme Arbor'essences à Tours Nord

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU PARC EXISTANT

SOUTIEN DE L'ACTION FONCIÈRE EN FAVEUR DE L'HABITAT

Tours Métropole Val de Loire a décidé, en 2017, de soutenir les acquisitions foncières destinées à la réalisation du nouveau quartier de la ZAC du Quartier Sud à Joué-lès-Tours qui comptera à terme près de 900 logements. Afin de renforcer la maîtrise publique des fonciers stratégiques du territoire, elle a engagé, également, la

création d'un établissement public foncier qui devrait être opérationnel en 2019.

Dans le cadre du programme d'intérêt général « Habitat+ », **153 propriétaires privés** ont bénéficié, en 2017, d'une aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et de l'État de plus de 1,15 M€, et de Tours Métropole Val de Loire de près de 0,4 M€ pour rénover leur logement, générant

153

**propriétaires privés aidés
pour rénover leur logement**

près de **2 M€** de travaux. Près de 100 logements ont fait l'objet de travaux spécifiques permettant une amélioration significative de leur performance énergétique dans le cadre du programme national « Habiter Mieux ». En moyenne, ces rénovations ont permis de diminuer de près de la moitié les consommations énergétiques des logements. Un travail spécifique a été engagé pour favoriser **la réhabilitation des copropriétés**. Des réunions conjointes ont été organisées par le biais de la Métropole, avec l'Anah, l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC), et Soliha (l'opérateur chargé de l'animation du Programme « Habitat+ »), afin de promouvoir les aides publiques et les mesures d'accompagnement possibles.

Ancien logement vacant à Saint-Avertin, ayant fait l'objet de travaux de rénovation énergétique permettant un gain de 59% de consommations (isolation des combles perdus, remplacement des menuiseries, mise en place d'une VMC Hygro B, isolation des murs par l'extérieur...).
Taux de subvention obtenu : 51 %.

**L'ACTION
MÉTROPOLITAINE
EN FAVEUR DE
POPULATIONS
SPÉCIFIQUES****GENS DU VOYAGE**

Tours Métropole Val de Loire est devenue compétente pour la création, la gestion et l'entretien des aires d'accueil des Gens du Voyage et des terrains familiaux locatifs. 2 241 personnes ont été accueillies sur l'ensemble des 8 aires d'accueil métropolitaines en 2017.

Elle a, par ailleurs, participé à la révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Ce schéma, arrêté le 26 décembre 2017, fixe de nouvelles obligations dans la Métropole, portant sur la réalisation d'une aire d'accueil supplémentaire, de l'extension de l'aire de grands passages existante et de terrains familiaux locatifs.

**JEUNES EN PARCOURS
D'INSERTION
PROFESSIONNELLE**

Tours Métropole Val de Loire a contribué au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat visant à organiser la production et la gestion de logements destinés aux jeunes en situation de mobilité dans la Métropole.

PUBLICS DÉMUNIS

Tours Métropole Val de Loire a contribué au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion dans la Métropole, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre-et-Loire. Elle a candidaté pour contribuer à la mise en œuvre accélérée du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme.

La Métropole a été sélectionnée le 30 mars 2018, parmi les 24 territoires retenus au niveau national par le ministère de la cohésion des territoires.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DES QUARTIERS PRIORITAIRES

4

quartiers inscrits au protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain

En 2017, Tours métropole Val de Loire a animé les instances de pilotage du contrat de ville 2015-2020 en lien avec les services de l'État et a contribué aux démarches engagées par l'État en matière de formation des conseils citoyens, de prévention de la radicalisation, d'égalité femmes-hommes.

Tours Métropole Val de Loire a financé **59 actions** au titre du contrat de ville 2015-2020, en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social du territoire, moyennant 541 778€.

Un guide pédagogique des financements européens pour la réhabilitation thermique a été créé afin de clarifier la procédure pour les bailleurs de logements sociaux

Fête de fin d'année d'Un orchestre à l'école, place Neuve, quartier du Sanitas à Tours, action organisée dans le cadre du contrat de ville.



EN CHIFFRES

59

actions financées dans le Contrat de Ville en 2017

bénéficiaires. Deux dossiers ont été instruits dans ce sens, pour les résidences Charcot et Chaumier de Tours Habitat implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, les Villes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, 5 bailleurs sociaux, la CDC, l'EPARECA ont signé le 8 avril 2016 avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine **un protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain** portant sur 4 quartiers : La Rabière à Joué-lès-Tours, La Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps, Le Sanitas et Maryse Bastié à Tours.

Ce protocole comprend un programme de 17 études précisant la stratégie urbaine qui sera mise en œuvre dans chaque site pour préparer des projets urbains visant à transformer ces quartiers et les redynamiser au travers de plusieurs leviers (habitat, commerces et activités économiques, équipements de proximité, qualification des espaces publics, voirie et cheminements doux...).

541 778€

au bénéfice du contrat de ville en 2017



La maison de projets, ouverte dans le quartier du Sanitas en février 2018.

À PROPOS DE

CONCERTATION DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Afin d'amplifier la participation des habitants à la définition des projets de renouvellement de leur quartier, Tours Métropole Val de Loire a constitué une maison de projets et lancé un site internet : **maisondeprojets.tours-metropole.fr** et une application pour favoriser la communication et l'expression des avis des citoyens. Ces outils numériques viennent en complément des actions organisées dans ces quartiers avec les Villes et les bailleurs sociaux.



Les habitants, ici dans le quartier Maryse Bastié, sont associés à l'amélioration de leur cadre de vie.

DÉMARCHE DE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Un diagnostic en marchant a été mené sur chacun des dix quartiers, co-animé par la Métropole et les villes, en associant l'État, les bailleurs sociaux et des représentants d'habitants, afin d'identifier les pistes d'améliorations dans la qualité de service et la gestion du cadre de vie. Les crédits issus de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les bailleurs de logements sociaux ont contribué au financement de ces actions, pour un montant global de 2,8 M€ à l'échelle des 10 quartiers prioritaires.

372 élèves dont 200 élèves issus des écoles primaires de 4 quartiers prioritaires, ont bénéficié des interventions menées autour de la Ville en valises, leur permettant de mieux comprendre leur environnement urbain.

Coup de projecteur sur...



EMPLOI ET INSERTION

Dans le cadre du contrat de ville, Tours Métropole Val de Loire met en œuvre un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser, sur la période 2015-2020, l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique. À ce titre, plus de 400 demandeurs d'emploi ont été accompagnés en 2017 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Plus de 50% des personnes qui sortent du dispositif sont en emploi de plus de 6 mois ou en formation. Près de 200 demandeurs d'emploi ont pu visiter une cinquantaine d'entreprises et des centres de formation dans le cadre de rencontres de découverte des entreprises et de leurs métiers. La Métropole a soutenu 8 dispositifs d'insertion professionnelle destinés à lever les freins à l'emploi et à mettre en relation des demandeurs d'emploi avec le monde de l'entreprise.

LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

À la suite de la signature de la charte locale d'application de la clause de promotion de l'emploi en 2016 entre Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, 16 communes, 7 bailleurs sociaux, 2 chambres consulaires, la FFB 37 et la CAPEB 37, près de 40 000 heures de travail ont été réservées, en 2017, à des personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi et d'insertion.

Depuis plus de 10 ans, en réservant plus de 400 000 heures de travail, la clause d'insertion a bénéficié à près de 530 personnes. Les prochains grands projets métropolitains tels que le nouveau Programme de Renouvellement Urbain et la réalisation de la 2^e ligne de tramway permettront aux personnes les plus éloignées de l'emploi de continuer à accéder au marché du travail.



15000

SPECTATEURS POUR
LA 1^{RE} ÉDITION DU FESTIVAL
INTERNATIONAL DU CIRQUE

+ 100000

VISITEURS AU CCC OD SUR UN AN

8 M€

D'INVESTISSEMENTS
POUR LES ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS

CULTURE ET SPORT

Le festival International du cirque
en Val de Loire, la magie opère! **46**

Le CCC OD sur orbite **47**

Une Parenthèse enchantée **48**

La Métropole se jette à l'eau! **50**

La métamorphose pour
le gymnase de Berthenay! **51**



© Leonard de Serres

*La Métropole en piste pour
le 1^{er} Festival International
du Cirque en Val de Loire .*

Cédric de OLIVEIRA

*7^{ème} Vice-Président de Tours
Métropole Val de Loire.
Délégué aux équipements culturels
et à la communication.
Maire de Fondettes*



© Doc TMI

Marie-France BEAUFILS

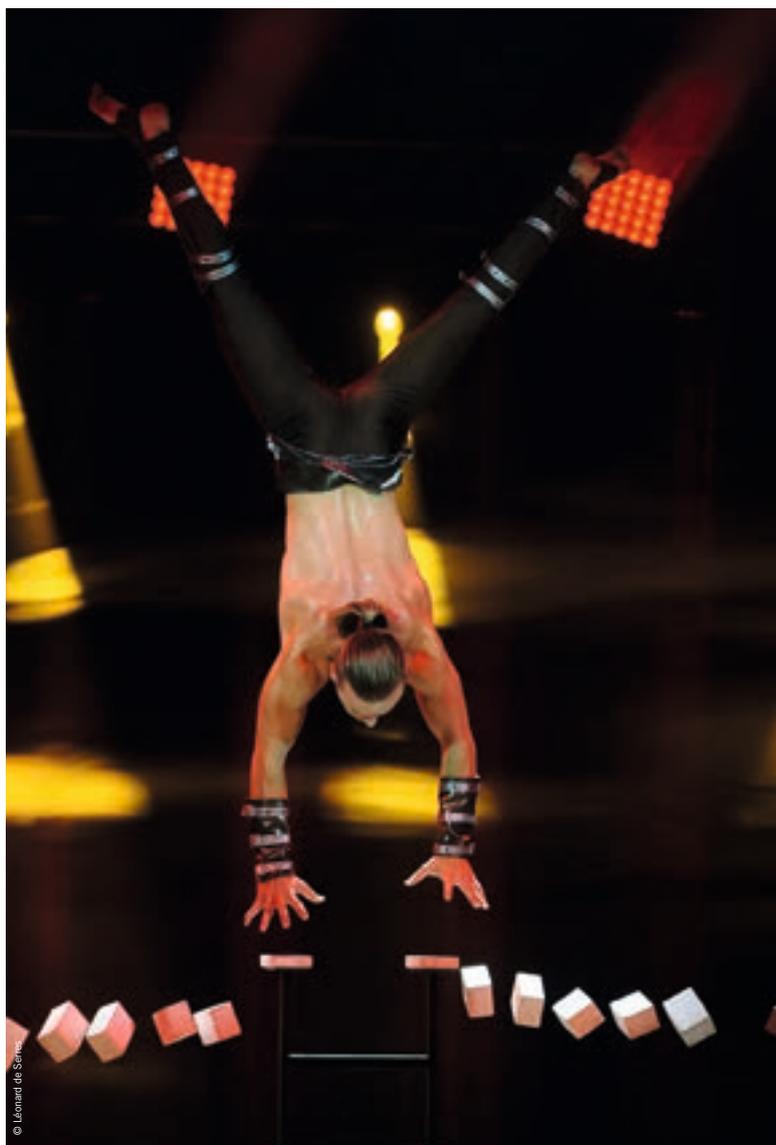
*3^{ème} Vice-Présidente de Tours
Métropole Val de Loire.
Déléguée aux équipements sportifs.
Maire de Saint-Pierre-des-Corps*



© Damien Péloux

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE, LA MAGIE OPÈRE !

La Culture et le Sport constituent deux importants vecteurs d'émancipation. Avec une politique volontariste en matière de construction et de rénovation d'infrastructures, Tours Métropole Val de Loire dote le territoire d'équipements de qualité. Parallèlement, la Métropole a souhaité en 2017 créer et ancrer en Val de Loire, un événement phare autour des arts circassiens et installer cet événement dans le calendrier des festivals de cirque internationaux. Mission accomplie dès la 1^{re} édition dont le succès en appelle d'autres.



15 000

spectateurs
ont pris part aux sept spectacles,
pendant trois jours

UN PREMIER FESTIVAL PLÉBISCITÉ

Le premier festival international du cirque en Val de Loire a rassemblé près de 15 000 personnes sous le plus grand chapiteau d'Europe, arrimé sur la grande plaine de La Gloriette à Tours, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017. Trois jours durant, se sont succédés des artistes internationaux et des numéros choisis parmi les meilleurs du monde, sélectionnés avec soin par Emmanuel Horwood, directeur artistique.

Plusieurs partenaires privés et publics se sont associés à la Métropole pour pouvoir proposer un festival de cette envergure, apprécié par près de 15 000 Tourangeaux, avec un retour en enfance pour les plus grands, mais aussi du rêve, des rires et de l'émotion pour les plus petits ; à noter que 24 classes ont été accueillies en matinée scolaire (654 enfants invités) et 65 enfants ont eu la chance de faire partie du jury d'un jour...

Côté récompenses, Tours Métropole Val de Loire avait proposé que chaque artiste soit en compétition pour gagner un Turon d'or, d'argent, de bronze ou de cristal. Des trophées uniques, sortis de l'imagination poétique de Laurence Dréano, artiste tourangelle, et créés spécialement pour l'occasion.

Rendez-vous est désormais donné pour la 2^e édition, du 28 au 30 septembre 2018.

LE CCC OD SUR ORBITE

3502

titulaires du « CCC OD le pass »,
dont 230 étudiants



Le CCC OD a été inauguré le 10 mars 2017.

Inauguré le 10 mars 2017 par sa Majesté Sonja de Norvège, le Président de la République, François Hollande, et de nombreux partenaires et personnalités, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré a d'emblée été sous les feux des projecteurs et a connu des débuts prometteurs en matière de fréquentation.

Le premier objectif de 100 000 visiteurs par an a été atteint dès la première saison, ce qui confirme Tours Métropole Val de Loire dans sa quête d'un rayonnement international souhaité pour ce nouvel équipement culturel, dont la signature architecturale des maîtres d'œuvre portugais, Francisco et Manuel Aires Mateus, a été saluée de toutes parts.

EN CHIFFRES

71

nationalités accueillies en 2017

61 %

visiteurs payants et 39% gratuits (moins de 18 ans, scolaires, inauguration, Nuit des musées, Journées du patrimoine...).

3332

scolaires et périscolaires (123 classes) accueillis en 2017

40

groupes partenaires du CCC OD et 42 entreprises impliquées

Une première programmation prestigieuse

La proposition artistique du CCC-OD attire donc les amateurs d'art contemporain du monde entier, au sein de ses trois galeries. Les premières expositions témoignent de l'ambition et de la qualité souhaitée, sous la houlette du directeur Alain Julien-Laferrière, des œuvres de la période norvégienne d'Olivier Debré au travail de Lee Ufan - artiste coréen ayant investi le château de Versailles en 2014 - ou encore la fameuse chambre d'huile de l'artiste norvégien, Per Barclay, dans la grande nef du CCC-OD.



Le CCC OD propose un voyage toujours renouvelé dans l'art contemporain.

UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE

1503

nouvelles inscriptions
depuis l'ouverture, portant
le total à 2 677 inscrits



Le 19 novembre 2017,
Tours Métropole
inaugurait à Ballan-Miré
« La Parenthèse ».

Le 19 novembre 2017, Tours Métropole inaugurait à Ballan-Miré « La Parenthèse », un équipement culturel communautaire qui fait la part belle à la lecture publique et aux arts numériques.

Le bâtiment de 1 500 m² abrite une médiathèque, un espace numérique unique dans la Métropole, mais aussi une salle de spectacles permettant ainsi au public métropolitain de bénéficier de nouvelles perspectives en matière de saison culturelle. Celle de 2017 a ainsi attiré près de 4 700 personnes, avec une programmation de qualité, et diversifiée et notamment des conférences de l'Université.

À noter l'amplitude horaire très large de la médiathèque et de l'espace gaming, ouverts 30h/semaine.

Le succès a été immédiat : la médiathèque a enregistré une progression de 75% d'abonnés par rapport à l'ancienne bibliothèque! Le Gaming et les jeux vidéo attirent également, comme en témoigne le succès du Gaming Days de mars 2017, avec 1 500 participants.

Coup de projecteur sur...

LE TEMPS MACHINE

L'année 2017 était la deuxième année d'exercice du nouveau délégataire (l'ASSO) qui continue de faire progresser tous les indicateurs de fréquentation de ce lieu dédié aux musiques actuelles : plus de 21 000 personnes ont été accueillies en 2017, contre 20 000 en 2016.

Parmi les nouveautés de la structure, le festival Allotropiques proposé hors les murs du Temps Machine en février.



Plus de 21 000 spectateurs au Temps Machine, en 2017!

Un festival d'hiver, original, polymorphe et ludique, mêlant musique, numérique et innovation ; diverses esthétiques musicales (pop, rock, électro, hip-hop...), des ateliers participatifs et créatifs, des conférences, des expositions qui se déroulaient dans divers lieux de la Métropole.

EN CHIFFRES

95

concerts

211

groupes accueillis

145

groupes accueillis en répétition dans les studios (soit 7 650 heures)

1 800

actions culturelles menées sur le territoire

329

places offertes à l'association Cultures du cœur

13

représentations « jeune public », pour 1 276 spectateurs et 713 scolaires

À PROPOS DE

LE THÉÂTRE OLYMPIA

En 2017, parmi les événements marquants du théâtre, on note « Le Marchand de Venise » de Shakespeare, ou la reprise de « La Dispute » de Marivaux et de « UND » d'Howard Barker, toutes mises en scène par le directeur Jacques Vincey.

Autre temps fort, fin mars, l'organisation de WET^o, qui met toujours en valeur les jeunes comédiens et techniciens. Un festival qui se déploie pour trois jours au Théâtre Olympia, salle Thélème à Tours et à La Pléiade à La Riche : au total, neuf spectacles ont été proposés par la jeune création contemporaine, propositions atypiques et audacieuses sélectionnées par 7 jeunes permanents du T^o.

À noter également que plus de 9 000 personnes (scolaires, publics d'ateliers, partenaires de structures culturelles) ont bénéficié, en 2017, de 270 actions de sensibilisation du théâtre.



LA MÉTROPOLE SE JETTE À L'EAU!

4,2 M€
pour la rénovation
de la piscine de Luynes

Une grande partie des 8 M€ d'investissements pour les équipements sportifs, en 2017, par la Métropole, l'ont été en direction de l'activité aquatique.



Les Thermes, centre aquatique de Luynes a ouvert au public en juillet 2018.

La rénovation de la piscine de Luynes, transformée en centre aquatique, baptisé « Les Thermes » (en référence aux vestiges romains de la commune), a constitué le principal investissement en 2017 (4,2 M€ sur cet exercice). La construction de la piscine de Fondettes a, quant à elle, nécessité un engagement de 600 000 €.

Les Thermes, centre aquatique de Luynes a ouvert au public en juillet 2018. À Luynes, ce nouvel équipement se veut atypique avec son bassin nordique, permettant une offre plein air tout en assurant un fonctionnement à l'année. Le centre aquatique accueille aussi des espaces bien-être (sauna et hammam) et un espace restauration.

À Fondettes, le futur centre aquatique réunira un bassin sportif de 25 mètres, un bassin d'apprentissage et un espace bien-être, un espace paysager de 2 500 mètres carrés agrémenté de jeux aqua ludiques et d'un terrain de Beach-volley, un parvis doté de jets d'eau, un mail de 110 arbres, une esplanade verte de 4 500 m²...

ZOOM SUR

LE CENTRE AQUATIQUE DU LAC

Fermé pour travaux fin 2016 (rénovation de 2 000 m²), le centre aquatique, dont la gestion est confiée à la société Espace Récréa, a rouvert en février 2017. Au cours de cette année, 383 276 entrées ont été enregistrées, dont 43 000 pour l'espace bien-être Océane, 27 552 scolaires et 29 188 pour les activités (bike et fitness).



LA MÉTAMORPHOSE POUR LE GYMNASSE DE BERTHENAY!



Rénovation et extension du gymnase de Berthenay.

Construit en 1983 sur la base d'un hangar agricole, le gymnase de Berthenay, qui a accueilli l'activité sportive de la commune pendant une trentaine d'années, est aujourd'hui méconnaissable.

Cette réhabilitation entreprise par Tours Métropole Val de Loire a intégré l'isolation thermique par l'extérieur, l'installation de l'aération et le chauffage par chaufferie bois. Une extension de 256 m² a été bâtie, comprenant vestiaires, sanitaires, rangements et une salle de réunion.

La plus petite commune de la Métropole dispose désormais d'un équipement communautaire moderne, adapté à la pratique de nombreux sports et à l'accueil d'événements. Cette halle accueille la pratique de sports d'intérieur (basket-ball, badminton et tennis), pour un usage des clubs et des scolaires.

UN BESOIN BIENTÔT COMBLÉ À DRUYE

Druye, commune située au sud-ouest de la Métropole dispose d'une salle polyvalente, dont les capacités d'accueil sont aujourd'hui insuffisantes. Pour répondre à la demande d'utilisation croissante et à la carence en équipement sportif couvert, Tours Métropole Val de Loire a décidé, en mars 2017, de reconnaître d'intérêt métropolitain la construction d'une salle de sport polyvalente.

Le nouveau bâtiment intégrera un hall d'accueil, un plateau sportif, une salle de convivialité, des vestiaires, des sanitaires et des locaux techniques, pour une superficie d'environ 680 m². Une trentaine de places de stationnement sera réalisée à proximité immédiate. Le bâtiment présentera des performances énergétiques et environnementales de haut niveau, avec une très faible consommation d'énergie et intégrera une masse significative de matériaux biosourcés. Le montant prévisionnel de l'opération est de 1,9 M€ TTC, tous frais inclus.

Coup de projecteur sur...

LE GOLF DE LA GLORIETTE

Bénéficiant d'une météo favorable, qui a permis une amplitude d'ouverture de 360 jours en 2017, le golf de La Gloriette a pu remplir pleinement son rôle éducatif. Au total, 30 classes, soit 840 jeunes (contre 450 en 2016) issus des classes primaires ont découvert la pratique du golf en 2017, soit 5800 passages. Le club a également pu assurer l'organisation du Championnat de France par équipes sur parcours, de quelques compétitions régionales et départementales.



Golf de La Gloriette.

EN CHIFFRES

80 000

passages aux différents postes

345

licenciés

329

compétitions organisées d'avril à novembre (330 compétiteurs)

950 000

balles frappées sur le Practice



525^{KG}

DE DÉCHETS PRODUITS
AU TOTAL PAR HABITANT
ET PAR AN

52%

DES DÉCHETS
VALORISÉS EN 2017,
SOIT +4% EN UN AN

223 940

BACS, TOUS FLUX CONFONDUS,
COMPOSENT LE PARC
TOTAL DE BACS ROULANTS
MIS À DISPOSITION

COLLECTE ET PROPRETÉ URBAINE

Un service performant pour tous les habitants **54**

Une collecte partagée **55**

Valoriser tout ce qui peut l'être **56**

Éduquer, informer, sensibiliser **58**

La propreté urbaine, indispensable au cadre de vie **60**



Le Centre de tri de la Grange David à La Riche .

Jean-Luc GALLIOT

*8^{ème} Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire.
Délégué au développement durable, à la propreté urbaine, à l'énergie et à la valorisation du patrimoine naturel et paysager.
Maire de Notre-Dame-d'Oé.*



© Damien Pataux

Corinne CHAILLEUX

*12^{ème} Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire.
Déléguée à la fourrière.
Maire de Druye.*



© Damien Pataux

UN SERVICE PERFORMANT POUR TOUS LES HABITANTS

Tours Métropole Val de Loire exerce en totalité la compétence «élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés», à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Avec le souci d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire, dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, mais aussi de l'environnement, en valorisant le maximum de déchets et en développant des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Pour assurer la gestion des déchets, sur ce territoire de 299127 habitants répartis sur 39000 hectares, la direction Déchets et propreté comptait au 31 décembre 2017, 278 agents et 54 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts, et fait également appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.



UNE COLLECTE PARTAGÉE

La Métropole dispose d'un service collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur 3 dépôts (dépôt nord, dépôt centre et dépôt sud). La collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte est opérée sur 11 communes, celle des déchets verts en porte-à-porte sur 8 communes, celle des encombrants sur rendez-vous pour 14 communes, et celles du verre et du carton, en porte-à-porte pour les gros producteurs dans l'hyper-centre de Tours.

Par ailleurs, la Métropole fait appel à des prestataires privés (Coved et Ourry) pour les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sur 11 communes, pour les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (excepté Tours-Centre) par l'entreprise TRI 37, ou encore pour la collecte des conteneurs d'apport volontaire (Véolia).

À SAVOIR 2017

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM, dont le taux unique de 8,78% n'a pas évolué de 2004 à 2017. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens Citeo, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation.

107 €
Coût moyen à l'habitant

204 €
Coût à la tonne collectée et traitée

Le centre de tri de la Grange David accueille même des plateaux de télévision, pour une information sur la collecte au plus près du sujet !



À PROPOS DE

DEUX UNITÉS D' ACTIONS SPÉCIFIQUES

> LES BACS

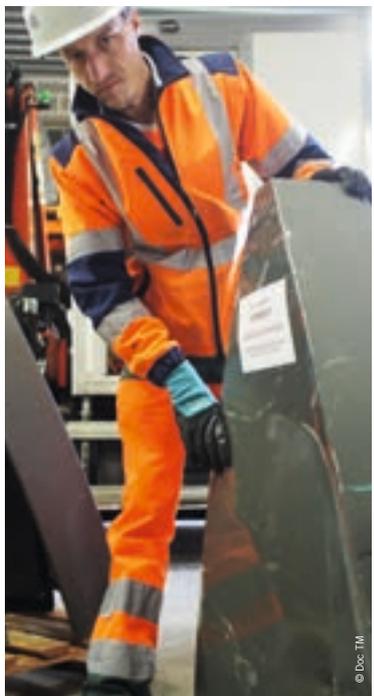
Cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte à porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole. Les missions



principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels et des tri sacs. Le parc total de bacs roulants représente 223 940 bacs tous flux confondus.

> LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité PAV travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat



L'un des agents de la brigade chargée de nettoyer les PAVE.

collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Principalement sur les points d'apport volontaire enterrés (PAVE) de la Métropole, mais aussi sur les conteneurs hors sol de l'hyper-centre de Tours, le nettoyage est réalisé par un agent à plein temps. À l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression, il procède à un lavage bi hebdomadaire. 2 agents sont affectés à la maintenance et procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux PAVE avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

LES AUTRES COLLECTES : UN SERVICE SUR-MESURE

- **La collecte des déchets résiduels** est conteneurisée, donc mécanisée. Sa fréquence est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.
- **La collecte sélective** des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée, avec un passage par semaine, et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.
- **La collecte des déchets végétaux** est organisée sur 19 communes entièrement conteneurisées, avec un passage hebdomadaire. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers (le second est facturé).
- **La collecte des objets encombrants** s'effectue en porte-à-porte, sur rendez-vous, pour les 22 communes de la Métropole. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Deux équipes de deux agents en sont chargées à l'aide de deux camions-plateaux.
- **La collecte des cartons** est une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Elle est effectuée en régie sur l'hyper centre de Tours et par Tri 37 dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.
- **La collecte du verre** : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire, tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hyper-centre de Tours. Il s'agit d'une collecte manuelle, à l'aide d'un camion plateau avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de caissettes spécialement dédiées.
- **La collecte des PAVE (Points d'Apport Volontaire Enterrés) en régie** a été lancée en janvier 2017 et est destinée à la collecte des ordures ménagères résiduelles et du tri sélectif entre Loire et Cher.

VALORISER TOUT CE QUI PEUT L'ÊTRE

Le tri et la valorisation des déchets collectés sur le territoire demeurent un pilier de la politique environnementale de Tours Métropole Val de Loire.

LES DÉCHÈTERIES

L'unité « Déchèteries et moyens matériels » est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels.

Tous les habitants des communes de la Métropole disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. Elles sont au nombre de 7, mais il faut ajouter celle de Pernay accessible aux habitants de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny.

L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre. 45004 tonnes ont été déposées dans les déchèteries de la Métropole en 2017, soit un apport moyen de 122 kg par visite.

366 288

**visites dans les déchèteries
de la Métropole en 2017**



La déchèterie de Joué-lès-Tours.



LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tours Métropole Val de Loire utilise 5 plateformes de compostage pour cette action : Charentilly, Saint-Pierre-des-Corps, Chanceaux-sur-Choisille, Chançay (gérées par des sociétés privées) et Saint-Avertin, qui appartient à Tours Métropole Val de Loire.

À noter que le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

30600 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de la Métropole en 2017 ont été traitées sur l'ensemble des plateformes.

LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX-MAGAZINES

Tous les emballages recyclables et le papier collecté, 19076 tonnes en 2017, sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche, avant d'être expédiés vers des filières de recyclage.

Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs : Coved pour la reprise des cartons, des canettes alu et acier et des briques alimentaires ; Paprec pour les bouteilles, pots, barquettes et films plastiques ; et Verallia pour le verre ménager (958 tonnes).

5016660€, c'est ce que représentent les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des Éco-organismes.

LE TRI ET LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS

En 2017, 1970 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plateforme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes, ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux.

74%, c'est le taux de valorisation, en 2017, de ces encombrants qui sont démantelés en trois fractions (ferrailles, DEEE et bois).

À PROPOS DE

LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole soit 88865 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de services techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay.

Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert, où ils sont vidés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : la Grange David, à La Riche, et le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.



La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous.

ÉDUCUER, INFORMER, SENSIBILISER ENCORE ET TOUJOURS

19 361

composteurs
distribués
depuis 2003

425

foyers-tests
participent au
lombricompostage
et ont obtenu une
réduction de
75 kg/an/foyer

127

bornes textiles
sont désormais
implantées sur
le territoire, afin
de répondre à une
demande forte des
usagers

25 000

étiquettes Stop-Pub
sont recensées,
soit un taux
d'apposition
de 20 % et environ
1080 tonnes/an de
prospectus évitées

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. L'éducation au tri, la communication et la proximité restent donc au cœur des missions de la Métropole. Focus sur les actions et interventions réalisées en 2017.

LA MÉTROPOLE DANS LES ÉCOLES !

Depuis octobre 2017, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plateformes de compostage). Ils peuvent intervenir dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les plus jeunes au tri et au recyclage des déchets, à leur gestion et à leur impact sur l'environnement.

Un projet d'activités pédagogiques sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2017, les 4 structures JTS, Sepant, Couleurs sauvages et Artefacts ont, au total, mené 375 animations et visites pour 10379 élèves sensibilisés.



Initier dès l'école aux bons gestes de tri.

EN CHIFFRES

37

animations sur la thématique des déchets proposées aux écoles sur le temps périscolaire pour environ 555 élèves

84

visites du centre de tri organisées (transport pris en charge par la Métropole) ont concerné 2339 enfants en 2017

29

visites de la plateforme de compostage de déchets végétaux organisées (transport pris en charge par la Métropole) et concerné 2755 enfants en 2017

39 écoles

ont participé au défi 2017 : un concours de collecte d'emballages métalliques. 5911 élèves ont collecté 2470 kg. Les classes gagnantes ont été récompensées par des chèques de 500 € valables dans les magasins de sport ou de culture, et tous les participants ont reçu un lot



UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2017, six ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population en matière de collecte sélective. Leurs interventions sont directement liées à l'optimisation de la collecte sélective des déchets, impliquant les usagers, dans le but d'augmenter les performances qualitatives et quantitatives de tri.

- **Les actions quotidiennes** : elles représentent les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes métropolitaines liées aux déchets.
- **Les informations de groupes** : les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. 13 animations en résidences universitaires et maisons de retraite ont eu lieu au cours desquelles 289 personnes ont été rencontrées.
- **L'habitat collectif** : l'action de Tours Métropole Val de Loire permet d'informer, ou ré-informer les habitants de logements d'habitats collectifs sur les consignes de tri, d'apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension, de vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.

Les outils et moyens de communication

- **Des tri-sacs** de 40L permettant de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (4200 tri-sacs jaunes et 3600 tri-sacs verres distribués).
- **Des documents** rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements : 5000 guides de tri PAVE, 1600 mémos pour le tri, 600 autocollants, 220 affiches locaux poubelles, 1200 aides mémoires distribués lors des interventions.
- **Des visites grand public** du centre de tri des emballages ménagers (réalisées par un prestataire extérieur) : au nombre de 25 pour des publics relais (associations, CLSH, divers) en 2017, soit 425 visiteurs adultes accueillis ; et au nombre de 22 en porte ouverte en soirée (378 personnes).
- **Des stands et manifestations** : Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle sur le tri lors d'actions de promotion. En 2017, 25 stands d'information ont permis de rencontrer plus de 2500 personnes sur des événements grand public (sportifs, culturels...).

LA PROPRETÉ URBAINE, INDISPENSABLE AU CADRE DE VIE

Les missions de propreté urbaine de deux des communes membres, Tours et Joué-lès-Tours, sont assurées depuis le 1^{er} janvier 2014 par un service rattaché à la direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.

Le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis publics. Ce sont 182 agents qui assurent un travail de fond respectant de nombreux plannings prévisionnels :

- nettoyage des espaces publics et des places de marchés,
- désherbage des trottoirs et des voies (Ville de Tours),
- collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines,
- lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus).

Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accident ou manifestation...).

LE NETTOIEMENT DES VOIES, PLACES ET TROTTOIRS

La périodicité de nettoyage est fonction de différents paramètres (fréquentation du public, présence de commerces...). Et les équipes polyvalentes doivent s'adapter à toutes les situations : produits pétroliers, terre ou béton sur la chaussée, graffitis sur les murs d'un monument public, quartier recouvert d'affiches, manifestation...

Les agents (motorisés ou non) sont répartis sur l'espace public dès 5 h du matin. Le balayage mécanique de la voirie est effectué par des machines dont le volume de chargement (qui peut varier de 1 à 4 m³), ainsi que la maniabilité, sont adaptés au lieu traité. Chacun participe à l'effort commun de nettoyage, les agents d'entretien, non motorisés, parcourant les rues, à l'aide de balais et de chariots de propreté.





355 km

de linéaires de voies
à entretenir pour la
commune de Tours

150 km

pour la commune
de Joué-lès-Tours

800 km

le linéaire de trottoirs
qui en découle

4768 t

de déchets éliminés
en 2017 par le service,
dont 621 tonnes ont
été valorisées

1250

corbeilles de rues
réparties sur les
deux communes sont
vidées, (d'une à trois
fois par jour, par les
agents des secteurs
à l'aide de petits
véhicules thermiques
ou électriques, munis
de bennes basculantes
appelées « pickups »
ou à l'aide d'une micro-
benne de collecte.

À PROPOS DE

L'ENLÈVEMENT DES GRAFFITIS ET DE L'AFFICHAGE SAUVAGE

L'enlèvement des graffitis à Tours et Joué-lès-Tours est effectué gratuitement sur les façades des immeubles visibles et facilement accessibles depuis une voie publique, sur demande (en Mairie ou à la Métropole) des particuliers, syndicats de propriété ou gestionnaires immobiliers.

Le service utilise depuis quelques années un procédé innovant, sans danger pour l'environnement : « l'hydro-gommage ». Celui-ci consiste à projeter sur la zone à traiter, un mélange de granulats fins, d'eau et d'air à basse pression, à l'aide d'une buse adaptée assurant un flux homogène et tourbillonnant, provoquant ainsi le « gommage » de l'inscription sans dégradation du support.

19 324
graffitis traités

9 074 m²
de graffitis effacés

20 684
affiches et autocollants enlevés



Coup de projecteur sur...

LA PROPRETÉ DES MARCHÉS FORAINS

Des agents du service assurent la mise en place et l'évacuation de conteneurs métalliques utilisés par les commerçants pour leurs déchets. Pour chacun des 25 marchés de quartier, à Tours et Joué-lès-Tours, le service propreté urbaine assure la mise en place et le vidage d'un à quatre conteneurs de grande capacité (10 à 14 m³), ainsi que le nettoyage de la place immédiatement après le départ des commerçants, à l'aide de balayeuses et de laveuses compactes. **818 tonnes de déchets** ont ainsi été collectées et transportées, en 2017, au centre de transfert de la Grange David à La Riche.



LA FOURRIÈRE ANIMALE : BILAN 2017

Depuis le 1er juillet 2016, Tours Métropole Val de Loire gère le service commun de la fourrière animale située à Larçay, sur un terrain de la Ville de Tours. Le service commun exerce les missions de capture et de fourrière pour 18 communes adhérentes qui y font appel pour la capture des animaux errants ou saisis sur leur territoire et /ou pour l'accueil de ces animaux capturés par le service commun ou par leurs propres moyens.

En 2017 Les agents du service commun de la fourrière animale sont intervenus 874 fois et ont capturé 621 animaux dont 374 étaient des chiens (297 ont été repris et 77 transférés à la SPA), 226 des chats (91 ont été repris et 135 transférés à la SPA) et 21 d'autres animaux.



+DE
16,4 M DE M³
D'EAU TRAITÉE

418 KM
DE CURAGE
DES RÉSEAUX

1900 KM
DE RÉSEAU D'EAU
POTABLE

ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif : 60 m³ **68**
traités par habitant et par an

L'assainissement non collectif : **70**
l'assainissement pour tous

L'eau potable : **71**
une compétence nouvelle



© Léonard de Serres

Tunnel technique hors normes, construit sous le lit de la Loire à l'aide d'un micro-tunnelier pour faire transiter les effluents du nord de la Loire vers la station d'épuration de la Grange David, à La Riche.

Bertrand RITOURET

*10^{ème} Vice-Président
de Tours Métropole Val de Loire.
Délégué à l'assainissement
et à l'eau potable.
Maire de Luynes*



© Bertrand Gauthier

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : 60 M³ TRAITÉS PAR HABITANT ET PAR AN



Station biogaz à La Grange David

662_m

linéaires de réseau
neuf créés et
311 branchements
neufs

2017, 1^{re} année de pleine exploitation pour l'unité d'injection de biogaz de la station des eaux usées de La Grange David.

Cette station recourt à un procédé de digestion mésophile des boues. La fermentation anaérobie qui en découle, produit un biogaz riche en méthane. Suite à la construction de l'unité d'injection de biométhane, le biogaz généré est traité dans un but de valorisation énergétique. Après une année d'exploitation, la production de biogaz s'avère un franc succès. L'énergie primaire injectée équivalente est de **9772 MWh** (voir tableau) soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle d'environ 841 foyers et la réduction de 2287 tonnes de CO₂ rejetés.

LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT A ÉTÉ MAINTENUE À 1,15 € HT LE M³ POUR L'ANNÉE 2017.

EN CHIFFRES

16

stations d'épuration

1 317 km

de linéaire de réseaux contre
1309 en 2016

232

postes de refoulement

16,4 M de m³

traités par les stations d'épuration
dont **15,1 millions de m³**
pour la station de la Grange David,
soit **60 m³**
par habitant et par an

| DONNÉES | 2017 |
|---|-------------------------|
| Volume biogaz traité | 1586993 Nm ³ |
| Volume GPL consommé | 1233 litres |
| Volume biogaz torché | 135246 Nm ³ |
| Volume biométhane injecté (donnée GRDF) | 894755 Nm ³ |
| Énergie primaire injectée équivalente | 9772 MWh |
| Consommation électrique plateforme | 598 MWh |
| Consommation électrique module épuratoire | 480 MWh |
| Disponibilité plateforme | 95,4% |
| Disponibilité module opératoire | 94,8% |
| Rendement module épuratoire | 97,7% |
| Taux Annuel d'Extraction | 92,7% |

MISE EN SERVICE ET INAUGURATION DE LA SERRE, LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE LUYNES

Cet équipement, inauguré le 7 octobre 2017, revêt l'aspect d'une serre botanique. Esthétique et inodore, La Serre, érigée à l'emplacement de l'ancienne station, se démarque des stations traditionnelles. Conçue par MSE-Véolia, elle est dotée d'un système innovant de purification d'air et d'une serre vitrée de 304 m². La station d'épuration de Luynes traite la pollution de 6 500 équivalent-habitants. Elle est également un outil pédagogique à l'attention des visiteurs et des scolaires. Des panneaux illustrés, des vidéos didactiques, permettent de bien comprendre le cycle de traitement de l'eau.



Dès l'entrée de la station, un promontoire permet de visualiser la serre.

TRAVAUX

• Travaux spectaculaires pour la construction du nouveau poste du Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire

Les travaux de restructuration, commencés en juin 2016, se sont poursuivis en 2017. Ce poste permet de reprendre l'ensemble des effluents situés au Nord de la Loire pour les faire transiter en direction de la station de La Grange David, à La Riche.

Les opérations de forage d'un imposant tunnel technique sous la Loire ont permis de creuser, à environ 4 m sous le fleuve sauvage, dans une couche de tuffeau dur, un tunnel d'un diamètre extérieur de 2,70 m (Ø 2,20 m intérieur) sur une distance d'environ 620 m. Une conduite d'eaux usées (Ø 0,80 m) a été installée à l'intérieur du tunnel ainsi qu'une canalisation



Tunnel sous la Loire : un chantier hors normes!

d'eau potable et plusieurs fourreaux pour le déploiement du réseau fibre optique. Si nécessaire, d'autres câbles pourront emprunter le tunnel. Les eaux parviendront en 2018, quand le tunnel sera achevé, à la station d'épuration de la Grange David.

Ces travaux hors normes permettront de pomper de 1600 à 2500 m³/h (+56%), d'augmenter le diamètre de transit et devrait réduire des deux-tiers les déversements pour surcharge hydraulique observés en Loire.

• Autres travaux 2017

Saint-Pierre-des-Corps : mise en place d'un débitmètre électromagnétique sur la conduite de refoulement du poste des Épinières (24 270 € HT).

Notre-Dame-d'Oé : extension du réseau d'assainissement rue Georges-Courtelaine sur 203 m linéaires (jardins familiaux) (55 168,27 € HT).



Travaux de transfert des effluents de Chambray-lès-Tours, du secteur situé à l'ouest de l'A10 vers la STEP de la Grange David : création d'un poste de refoulement pneumatique par havage et d'un refoulement sur un linéaire de 790 m avec forage dirigé sous la rue Philippe-Maupas. (400 000 €)

Fondettes : extension du réseau d'assainissement rue Ernest-Dupuy sur 80 m linéaires (30 628,78 € HT) / renouvellement du réseau d'assainissement rue de l'Aubrière sur 162 m linéaires (103 994,92 € HT) / Réhabilitation du réseau d'assainissement rue des Vallières (86 021,65 € HT).

Saint-Étienne-de-Chigny : renouvellement du diffuseur d'air du bassin d'aération et maintenance du presseur (15 381, 35 € HT).

Joué-lès-Tours : renouvellement du réseau d'assainissement rue Lamartine sur 370 m linéaires (439 917, 84 € HT).

Saint-Cyr-sur-Loire : mise en séparatif de l'allée des Hêtres, de l'allée du Parc et de la rue du Portillon sur 234 m linéaires (270 741,91 € HT).

La Riche : réhabilitation du réseau d'assainissement rue des Hautes Marches sur 825 m linéaires (100 056,68 € HT) / achat d'une nouvelle centrifugeuse pour la filière boues (Grange David) (110 000 € HT).

Tours : réhabilitation des réseaux d'assainissement rue Van Vooren, d'Estrées, Dupré, Cocteau, Salle, Nouveau Calvaire, et Saint-Barthélemy sur 1620 m linéaires (239 096,39 € HT).

La cellule contrôle

Elle intervient dans le cadre du contrôle de conformité des branchements, le suivi des rejets industriels, l'instruction des demandes de renseignements lors des transactions immobilières, le suivi de l'application des redevances et de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC), le suivi métrologique des points de transfert et des déversoirs d'orage.

À ce titre, 935 contrôles de branchements ont été diligentés. 41% des installations étaient conformes, 30% comportaient des réserves mineures, 29% nécessitaient des travaux.

Lorsqu'une non-conformité est constatée, un délai de 6 mois est accordé pour réaliser les travaux de mise en conformité avec relance du service à l'issue de ce délai si les travaux ne sont pas réalisés et application d'une majoration de la redevance (en cas de risque sanitaire ou de pollution).

Le Suivi des rejets industriels : le nombre d'autorisations de déversement des établissements industriels est de 90 pour l'année 2017 et assorti pour 52 d'entre elles d'une convention.

Les études en cours

La station d'épuration de Rochecorbon, obsolète et située en zone inondable a fait l'objet d'une étude sur son devenir. Plutôt que de reconstruire, il a été décidé le transfert des eaux usées vers la station principale de la Métropole, suffisamment dimensionnée et répondant aux normes en vigueur. Des études ont abouti à un projet de travaux qui seront réalisés en 2018. La canalisation de transfert sous la RD952 (3,8 km de linéaire) sera en partie posée dans la digue nécessitant un processus particulier sur 2 km. Le coût de l'opération est évalué à 1,6 M€ pour la canalisation et 1,2 M€ pour le poste de refoulement dont la technologie limitera les nuisances (poste à air comprimé, équipements fermés). 4 mois de travaux seront nécessaires pour la canalisation de transfert, 8 mois pour le poste de refoulement. Les travaux sur la station d'épuration de Parçay-Meslay suivront sur le même principe (transfert vers la Grange David). Ces travaux permettent de préserver les milieux aquatiques que constituent la Bèdoire et la Loire.

Exploitation des réseaux et diagnostic

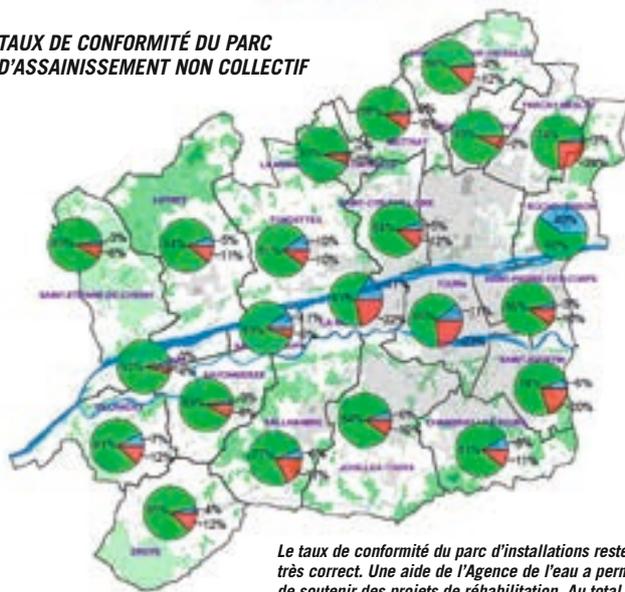
Le curage des réseaux représente 418 km en 2017, soit près de 1/3 du linéaire total. 43 km de réseaux ont été inspectés. Ces contrôles périodiques visent à connaître l'état du patrimoine et en détecter les défauts nécessitant des travaux.



Exemple d'une inspection télévisée : infiltration permanente d'eau claire. La Métropole investit pour le suivi en continu de ces défauts : 2451 mètres de réseau ont été complètement renouvelés (1,8 M€) et 7397 mètres de réseau réhabilités par l'intérieur par la technique de chemisage (1,0 M€).

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TAUX DE CONFORMITÉ DU PARC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Le taux de conformité du parc d'installations reste très correct. Une aide de l'Agence de l'eau a permis de soutenir des projets de réhabilitation. Au total, plus de 700 contrôles ont été réalisés en 2017.



14116

**habitants desservis par le SPANC
soit 3748 installations**

Dans un habitat moins dense, le traitement des eaux usées est assuré par des dispositifs d'assainissement autonome. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tours Métropole Val de Loire assure :

- La vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles ou réhabilitées;
- Le contrôle périodique du fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif sur les installations existantes, avec une fréquence de contrôle évolutive en fonction de l'état des installations;
- Le contrôle de fonctionnement des installations lors de toute transaction d'un bien immobilier, lorsque le dernier certificat de contrôle date de plus de 3 ans.

Contrôle d'installations neuves

Visites sur installations neuves : 282 / avis sur projet : 139 / avis sur réalisation : 143

Contrôle de l'existant

318 installations ont été contrôlées dont 41% ont donné lieu à un constat de nécessité de travaux pour risque sanitaire ou environnemental. 100 contrôles ont été réalisés dans le cadre de ventes. Dans 47% des cas, des travaux ont été identifiés et sont à réaliser dans l'année suivant le contrôle.

L'EAU POTABLE

1900 km

de réseau assurent l'acheminement
de l'eau jusqu'au compteur

LA COMPÉTENCE EAU POTABLE A ÉTÉ TRANSFÉRÉE À LA MÉTROPOLE

LE 1^{ER} JANVIER 2017 :

- Plus de 300 000 habitants desservis.
Une capacité de production de 135 000 m³/j sur 30 sites de prélèvement ou traitement;
- 43 réservoirs pour un stockage total 110 000 m³;
- 1900 km de réseau d'eau potable.

LA COMPÉTENCE ÉTAIT AUPARAVANT EXERCÉE PAR 15 SERVICES DIFFÉRENTS :

- Ville de Tours
 - Syndicat intercommunal des eaux de Tours et Saint-Cyr-sur-Loire;
 - Ville de Saint-Avertin
 - Ville de Saint-Pierre-des-Corps
 - Syndicat intercommunal de Fondettes/Luynes/Saint-Étienne-de-Chigny
 - Syndicat de Savonnières/Villandry/Druey
 - Syndicat de Chanceaux-sur-Choisille/Notre-Dame-d'Oé
 - Syndicat de Rochecorbon/Parçay-Meslay
 - Communes de Berthenay, La Riche, Saint-Genouph, Joué-lès-Tours, Mettray, Chambray-lès-Tours, Ballan-Miré.
- Les modes de gestion sont mixtes : régie directe, régie avec prestation de service ou concession de service public (nouveau nom pour les DSP - Délégations de service public).

LE CÉNOMANIEN

Présent sur 4 régions et 10 départements, l'aquifère des sables du Cénomaniens se révèle stratégique dans le bassin Loire-Bretagne, de par son étendue, sa capacité et sa qualité. Cette nappe fragile, à recharge très lente (l'eau de pluie qui l'alimente a plus de 10 000 ans !) se situe à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Depuis une trentaine d'années, le niveau de prélèvement a augmenté, conduisant à une baisse régulière du niveau de l'eau, plus particulièrement dans l'agglomération tourangelle. La Métropole est très active dans la préservation de cette ressource et met en œuvre depuis plus de 10 ans des actions importantes visant à limiter les prélèvements. En 2017, les communes de La Riche, Saint-Genouph et Parçay-Meslay ont bénéficié d'une interconnexion avec la ressource de l'Île Aucard (alluvions de Loire) diminuant de 6% le prélèvement global (6 185 640 m³ en 2017 contre 6 581 083 m³ en 2016 soit 395 millions de litres économisés). Les communes de Chambray-lès-Tours et de Joué-lès-Tours ont également fortement contribué à cette amélioration.

GESTION PATRIMONIALE

L'indicateur permettant de suivre le bon état et le bon suivi du patrimoine est le rendement de réseau. En 2017,

À PROPOS DE

LA RESSOURCE EN EAU

Elle doit être préservée tant en qualité qu'en quantité. Dans la Métropole, 4 ressources sont sollicitées :

- Eau issue des alluvions de Loire (4 usines) pour un volume total de 13 339 948 m³ (62% de la production)
- Eau issue de la nappe du Cénomaniens (19 sites de prélèvement) pour un volume total prélevé de 6 185 640 m³ (29%)
- Eau issue du Cher (3 sites) pour un volume total de 1 380 060 m³ (6%)
- Eau issue de la nappe du Turonien pour un volume total de 344 430 m³ (moins de 2%).

Ces ressources sont d'une qualité suffisante pour être traitées et distribuées conformément à la norme en vigueur. Cette diversité de ressources permet par le biais d'interconnexions de sécuriser l'alimentation en eau potable de la population, même en cas de défaillance ou de pollution accidentelle. Des travaux continus permettent de maintenir et d'améliorer ces secours et l'intéropérabilité des ressources.



celui-ci était de 86% (rendement moyen observé de l'ordre de 80%). Pour 100 litres produits, seuls 86 sont effectivement distribués à l'utilisateur.

Le renouvellement des réseaux constitue une part importante des travaux engagés par la Métropole afin de maintenir une qualité de service (continuité de la distribution) et des infrastructures en bon état. La recherche de fuites, leur réparation et surtout le renouvellement contribuent à l'amélioration de ce rendement. Sur les 5 dernières années, c'est sur un rythme moyen de 15 km par an que les réseaux sont renouvelés. La Métropole va mener sur 2 ans un grand schéma directeur afin d'optimiser les investissements sur ces infrastructures.



1,3^{HA}

POUR LA FUTURE FERME
MARAÎCHÈRE DES ÎLES
NOIRES

15

COMMUNES MÉTROPOLITAINES
CONCERNÉES PAR LE PLAN DE
PRÉVENTION DES INONDATIONS

670

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET
MÉTROPOLITAINS GÉRÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE

AMÉNAGER **74**
l'espace métropolitain

TRANSMETTRE **78**
les savoir-faire et éduquer
à l'environnement

PROTÉGER **81**
le territoire et prévenir
les inondations

Le service commun de l'énergie : **83**
des missions élargies



Jean-Luc GALLIOT

*8^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire.
Délégué au développement durable,
à la propreté urbaine, à l'énergie et à
la valorisation du patrimoine naturel
et paysager.
Maire de Notre-Dame-d'Oé.*



Jacques LE TARNEC

*13^{ème} Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire.
Délégué à la politique alimentaire
et à la GEMAPI (Gestion des
milieux aquatiques et prévention
des inondations).
Maire de Berthenay.*



Corinne CHAILLEUX

*12^{ème} Vice-Présidente de
Tours Métropole Val de Loire.
Déléguée aux risques
technologiques.
Maire de Druye.*



*Le Cher au sud de Tours :
mieux prévenir les risques
d'inondation et protéger
les populations sont
des missions de Tours
Métropole Val de Loire.*

© Visadone

© Bertrand Genière

© Bertrand Genière

© Damien Patoux

AMÉNAGER L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

LA RICHE - LES ÎLES NOIRES, UN NOUVEAU SITE DE PROJETS

- Un espace naturel délaissé remis à disposition des habitants.
- Des fruits et légumes locaux, du miel, des activités ludiques, sportives et aquatiques.
- La protection de la biodiversité au cœur du projet d'aménagement.

Voilà un espace méconnu des habitants et qui a pourtant tout pour séduire. Vous cherchez un site magnifique et calme, propice aux balades pédestres ou cyclables, aux randonnées en kayak ou aux parties de pêche, le tout en plein cœur de la métropole et avec vue sur Loire ? Bienvenue aux îles Noires !

Mais, au fait, pourquoi Les Îles Noires ? Du fait des soldats Sénégalais qui s'y installèrent à l'issue de la première guerre mondiale ? De la couleur des peupliers qui y foisonnent ? Rien n'est moins sûr. La Métropole et la Ville de La Riche souhaitent reconquérir cet espace, entièrement inconstructible du fait du risque inondation. La première étape de cette reconquête passe par la maîtrise foncière. C'est l'objet de la convention signée le 10 janvier 2017 par laquelle la Commune confie son droit de préemption sur le territoire des Îles Noires à Tours Métropole Val de Loire. Cette maîtrise a tout du travail de fourni : le site est extrêmement morcelé et dispose de nombreux propriétaires privés, souvent en indivision. Pour autant, de plus en plus de parcelles sont mises en vente et près de 5 ha sont aujourd'hui propriété métropolitaine. Mais pour en faire quoi ?

BIENTÔT UNE FERME MARAÎCHÈRE AUX ÎLES NOIRES

La priorité fixée par les élus métropolitains consiste à développer des activités économiques et de loisirs sur le site, notamment dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial métropolitain (voir page 78). Un apiculteur, déjà présent sur le site, a agrandi son exploitation sur une parcelle appartenant à la Ville de La Riche.

TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE A PROPOSÉ À YOLAIN GAUTHIER D'INSTALLER UNE FERME MARAÎCHÈRE EN PERMACULTURE, SUR UNE PARCELLE D'1,3 HA.

Le jeune homme, passé de la restauration collective à l'agriculture, sait ne pas compter ses heures pour mener à bien son projet. L'année 2017 a essentiellement consisté à assainir et préparer le terrain, avec l'aide des services métropolitains et municipaux, et à réaliser les analyses de sols garantissant son utilisation maraîchère. Rendez-vous en 2019 pour goûter les « fruits » de ce travail.





+ de 5 ha
acquis par
la Métropole sur
les Îles Noires

**LES PLANS D'EAU SUR
LE TERRITOIRE DE TOURS
MÉTROPOLITE VAL DE LOIRE**

En parallèle, la Métropole et la Commune réfléchissent à la revalorisation des rives, en facilitant notamment leur accessibilité, et des îles de la Loire. Un inventaire de la biodiversité devra y être réalisé afin que ce projet d'aménagement soit respectueux de l'environnement animal et végétal. Des discussions sont entamées en vue d'acquiescer les carrières de Gévrioux (un plan d'eau de 18 ha, soit l'un des plus importants du territoire métropolitain) et de créer une véritable entrée à l'ouest du site.



Régulièrement les services de la Métropole et des bénévoles organisent des opérations de nettoyage pour préparer le terrain du futur « Potager de Loire », la ferme maraîchère en permaculture des îles Noires, à La Riche.

LA GLORIETTE, SON POTAGER, SA TYROLIENNE... ET SES JARDINS COLLECTIFS

- 192 hectares dédiés à la nature sous toutes ses formes et aux loisirs.
- Le plus grand potager pédagogique de la région.
- 2 stations de tramway à proximité.

Elle a failli devenir cité lacustre au siècle précédent, avant que la loi sur l'eau ne vienne mettre un terme aux ambitions d'une Venise tourangelle. L'inondation du Cher de 2016 a cependant rappelé le caractère hautement inondable de la plaine de La Gloriette, en paralysant pendant plusieurs semaines la quasi-totalité des activités devant s'y dérouler.

Rien de tout cela en 2017 : la première édition du Festival International du Cirque en Val de Loire (voir page 46) ou la 32^e du Festival Aucard de Tours ont pu être accueillies les pieds au sec. Mais, la nature étant ironique, c'est du ciel qu'est survenu le déluge lors du Potager électronique et de la Fête d'Été, en juillet.

Un ciel plus généreux, heureusement, lors de la Fête d'automne et du repas solidaire organisé au profit de la Banque Alimentaire de Touraine, qui a rassemblé près de 400 convives.

DES JARDINS COLLECTIFS ACCESSIBLES EN TRAMWAY !

La Gloriette s'avérant toujours plus attractive pour les organisateurs d'événements, des travaux importants ont dû être conduits afin de renforcer la qualité de l'accueil sur le site. Les espaces de stationnement ont été largement réhabilités, qu'il s'agisse du parking en « dur » ou des parkings enherbés. D'autres travaux ont été réalisés pour renforcer le traitement des eaux usées et l'éclairage du site. Enfin, une nouvelle passerelle a été construite entre l'impasse du Placier à Joué-lès-Tours et la peupleraie située sur la commune de Tours (une peupleraie, malade, qui devait être abattue quelques mois plus tard, laissant place à un nouvel espace naturel à l'horizon 2019).

Le projet de réalisation de 60 jardins collectifs a été finalisé à quelques dizaines de mètres de l'Heure Tranquille, les travaux devant se dérouler à partir du premier semestre 2018. Tours Métropole Val de Loire a contribué à la création d'une association rassemblant les habitants des quartiers environnants et qui aura en charge la gestion des jardins, en répondant aux objectifs métropolitains d'une pratique respectueuse de la biodiversité, soucieuse de préserver la ressource en eau et désireuse de tendre vers une plus grande cohésion sociale.

Marché de produits locaux pendant la Fête de la Gloriette.



© obs.Gloriette



Mise en place de la passerelle du Placier, inaugurée en octobre 2017.

Aménager, c'est aussi...

- Le projet de gestion écologique des **prairies de Cangé à Saint-Avertin** se poursuit. Ce cadre idyllique - la boucle effectuée par le Cher au droit du Château de Cangé - a encouragé la Métropole et la Ville de Saint-Avertin à en conserver la vocation naturelle et agricole (d'autant que le site abrite d'importants puits de captage d'eau potable). Mais que faire de ces 25 ha de prairie ? Y implanter des activités ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes : c'est le cas depuis 2016 avec le projet d'éducation canine porté par

une entrepreneuse privée, auprès de laquelle Tours Métropole Val de Loire a mis à bail un espace lui appartenant. En 2017, près de 15 ha ont été mis à disposition d'un éleveur de bovins d'Azay-sur-Cher qui se charge en outre d'entretenir une partie des bocages sur le site.

- Le **Plan de Paysage du Val de Luynes** concerne un périmètre largement plus important, près de 1000 ha répartis sur les communes de Berthenay, Luynes, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-

Genouph et Savonnières. Ce projet, qui fait l'objet d'une labellisation par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, n'a pas pour objectif de tendre vers un territoire muséifié, mais au contraire d'accompagner son développement économique, social et culturel, en respectant son identité paysagère et en associant les acteurs du territoire, à commencer par les habitants. La phase de diagnostic, n'ayant pas été jugée satisfaisante au regard des enjeux, se poursuit jusqu'en 2018.



Val de Luynes.

TRANSMETTRE LES SAVOIR-FAIRE ET ÉDUQUER À L'ENVIRONNEMENT



© Leonard de Sieres
*Clara Dupré, maraîchère
installée à Fondettes avec
le soutien de la Métropole.*

BIEN MANGER, C'EST L'OBJET DU PAT

- **Permettre aux agriculteurs de vivre de leur travail tout en nous nourrissant mieux.**
- **265 tonnes de légumes servies chaque année dans les écoles de la Métropole.**

Transmettre la terre, les savoir-faire, le goût d'une alimentation de qualité sont autant des finalités poursuivies par le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la Métropole. Face à la disparition progressive des exploitations agricoles du territoire métropolitain, face à la standardisation de notre alimentation qui conduit à ce que 98% de la nourriture que nous consommons soient produites hors du territoire métropolitain, il semble urgent d'infléchir, sinon d'inverser, la tendance.

Premier enjeu de ce PAT, rassembler les acteurs qui interviennent « de la terre à l'assiette ». Ceux-ci, dans leur diversité, partagent plusieurs constats qui constituent autant d'orientations du PAT. Le premier, c'est la nécessité



Affiche de
Ferme Expo 2017.

de soutenir l'installation d'agriculteurs. Si la Métropole n'a pas vocation à se substituer aux porteurs de projets, elle met à disposition sous forme de bail des terres qui lui appartiennent, comme c'est déjà le cas à Berthenay (Le Chardonnet), à Fondettes (La Petite Fève) et bientôt aux Îles Noires à La Riche (voir page 74).

Une autre piste est celle du tutorat réalisé par des agriculteurs expérimentés auprès des plus « jeunes ». Tours Métropole Val de Loire a souhaité s'associer à un premier projet porté par le Lycée agricole de Tours Fondettes et qui devrait voir le jour en 2018.

UN PROJET DE LÉGUMERIE PORTÉ PAR LA MÉTROPOLE

Autre constat, le manque d'outils de transformation, présents sur le territoire départemental, car la réflexion en matière agricole ne saurait se limiter à l'espace métropolitain. Plusieurs intercommunalités ont d'ailleurs témoigné de leur volonté d'être associées au PAT, consciente de la complémentarité entre la Métropole, qui bénéficie du principal bassin de consommation, et les autres collectivités, qui disposent de la majorité des terres arables.

C'est dans cette logique que Tours Métropole Val de Loire soutient les activités de l'abattoir de Bourgueil et

qu'elle réfléchit à la création d'une légumerie, dont le site d'accueil devrait être identifié en 2018. Un outil indispensable aux maraîchers, qui ne disposent pas toujours des infrastructures ni du temps pour réaliser la transformation de leurs produits. Les acteurs de la restauration scolaire, constitués par les acheteurs publics des communes métropolitaines mais aussi du Conseil départemental, ont d'ores et déjà témoigné de leur intérêt pour déployer un tel outil sur le territoire.

Le dernier constat réside dans la nécessaire communication à réaliser auprès du grand public. Une exposition et une vidéo, présentant les enjeux du Projet Alimentaire Territorial, ont ainsi été réalisées et présentées lors du Salon Ferme Expo de novembre 2017 et durant plusieurs mois à l'Hôtel métropolitain et dans 8 communes de la Métropole.

**RETROUVEZ LA VIDÉO
DU PAT SUR :**
**[HTTP://TOURS-METROPOLE.FR/
DEVELOPPEMENT-DURABLE](http://tours-metropole.fr/developpement-durable)**



Classe potagère à La Gloriette

ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT, BIEN PLUS QU'UN CAS D'ÉCOLE

- Des animations pour tous les publics.
- 7 637 enfants ont bénéficié d'une animation en 2017.
- Un taux de remplissage de 95% des ateliers grand public.

L'appréhension par chacun des problématiques environnementales n'a rien d'une évidence. Bien sûr, les débats autour de la nécessaire transition énergétique ont permis au grand public de s'en saisir et pas un jour ne passe sans que l'actualité ne vienne confirmer la réalité du réchauffement climatique. Mais la difficulté à changer nos modes de vie implique de poursuivre ce travail d'explication des enjeux. Et pas seulement chez les plus jeunes...

Pour ce faire, Tours Métropole Val de Loire a créé un Service commun d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, auquel adhèrent les communes de Tours et Joué-lès-Tours mais dont les activités sont destinées à tous : public scolaire ou périscolaire, crèches, établissements pour personnes âgées dépendantes, publics empêchés et, bien sûr, le grand public.

La majorité des animations se déroule à La Gloriette, mais de plus en plus d'interventions sont proposées hors les murs, dans le cadre de manifestations organisées par les communes : Faites le printemps (Joué-lès-Tours), Nature Ô Cœur (Saint-Cyr-sur-Loire), Natur'Oé (Notre-Dame d'Oé), Semaine du Développement Durable (Rochecorbon), Marché des saveurs (Savonnières), Nature et Jardins (La Membrolle-sur-Choisille), en 2017.

Transmettre, c'est aussi...

- Afin de permettre la prise en compte par tous des enjeux d'un développement durable, Tours Métropole Val de Loire s'appuie également sur ses communes membres et a mis en place, dans ce but, un **fonds de concours climatique**. Ce fonds permet notamment de financer l'achat de véhicules « propres » par les communes ou d'opérations de soutien à l'agriculture urbaine et périurbaine.
- Elle met à disposition des mêmes communes des **matériels techniques mutualisés** : désherbeuse mécanique, robot débroussailleur, broyeur de végétaux, rogneuse de souches, nacelle élévatrice ou encore clôtures électriques. Enfin, elle a acquis un cheptel métropolitain (19 têtes au total, des chèvres et des moutons d'origine locale) afin de promouvoir **l'entretien des espaces publics par écopâturage**. L'ensemble des communes a été audité en 2017 afin de déployer ce cheptel là où c'est nécessaire.

Enfin, dans le cadre de sa politique de gestion naturelle des espaces verts, Tours métropole Val de Loire a reconduit son dispositif d'animations, mis en œuvre par la Société d'Horticulture de Touraine, visant à favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement dans les jardins familiaux de la Métropole.

PROTÉGER LE TERRITOIRE ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

LE PAPI, UN REGARD NEUF SUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Protéger le territoire sans nuire à son développement.
- Renforcer la conscience du risque par les habitants.
- 15 communes métropolitaines concernées.

Avec près de 110 000 habitants et 60 000 emplois concernés, notre territoire est largement sujet au risque inondation. Un risque qui ne se réalise, fort heureusement, que très rarement. Pour autant, chacun constate que les phénomènes climatiques extrêmes – sécheresse, canicule, fortes pluies – surviennent partout et plus fréquemment. D'où l'intérêt de s'y préparer.

C'est le sens du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), qui vise à limiter les effets des inondations sur le territoire, ses habitants et ses entreprises. La priorité du PAPI reste évidemment le renforcement des infrastructures de protection existantes, en premier lieu les digues de Loire et du Cher. Mais comme leur efficacité n'est, par définition, pas infinie (la dernière crue de très grande ampleur n'était pas survenue par « surverse » mais du fait d'une rupture de digue sur la Loire), il convient d'organiser le passage de l'eau en aménageant des déversoirs, en créant des zones d'expansion des crues et en facilitant l'évacuation de l'eau.

VERS UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

La portée du PAPI s'étend au-delà de sa vocation protectrice. Il vise à adapter le développement du territoire à la potentialité du risque, en facilitant la construction d'équipements publics et de logements résilients, en favorisant la relocalisation des activités sensibles et dangereuses en dehors des zones inondables, ou en



Crue du Cher à Savonnières.

y développant des activités moins sujettes au risque, l'agriculture notamment.

Enfin, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations aspire à renforcer la connaissance du risque, par les pouvoirs publics, en anticipant les actions à mettre en œuvre en cas de crise, mais aussi par les habitants et par les entreprises.

Issu de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation adoptée par les élus métropolitains en mars 2017, le PAPI est porté par Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de Communes Touraine Est Vallées (3 communes de son territoire sont concernées), en collaboration avec l'État. Il devrait être finalisé en 2018 et faire l'objet d'une exposition destinée au grand public.



Travaux d'étanchéification sur la digue de la Loire entre Montlouis-sur-Loire et La Ville-aux-Dames.

GEMAPI, PRÉSERVER ET PROTÉGER

- Une simplification du paysage syndical.
- 24 millions € de travaux pour renforcer les digues de Loire.
- Une exposition sur la crue de 1866 présentée dans 10 communes métropolitaines.

En transférant aux intercommunalités la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 leur fixe une double obligation : entretenir les cours d'eau et plans d'eau afin de préserver la biodiversité et la qualité de la ressource, et aménager les bassins versants afin de protéger le territoire contre les inondations.

La loi encourage la solidarité territoriale en incitant à la création de syndicats intercommunaux de rivières. Ainsi, sur le Cher, la Métropole a participé à la création d'une structure qui s'étend sur 2 départements et 4 intercommunalités, entre Saint-Aignan dans le Loir-et-Cher et la confluence de la Loire et du Cher. Le Syndicat du Filet-Petit Cher a été intégré dans ce syndicat, dénommé Nouvel Espace du Cher (NEC).

La même réflexion a été conduite sur le bassin de l'Indre (3 communes métropolitaines - Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours et Druey - appartiennent à son bassin versant) et sur les affluents situés au nord de la Loire,

pour lesquels un projet de fusion est à l'étude entre les 4 structures existantes (sur la Bédouire, la Choisille, la Bresme et la Roumer).

En complément de ce travail institutionnel, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi sa politique de préservation de la biodiversité aquatique, au travers notamment d'opérations de faucardage mécanique et manuel : 260 tonnes de plantes invasives ont ainsi été retirées et traitées en 2017, à Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Notre-Dame d'Oé et Tours.

DES DIGUES PLUS RÉSISTANTES

La principale intervention métropolitaine en matière de protection contre les inondations est constituée par les travaux d'étanchéification des digues de Loire situées en amont de la ville de Tours. Ils s'inscrivent dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 4, porté par l'État et cofinancé par le Conseil Départemental, la Métropole et les autres intercommunalités concernées. En 2017, ce sont 3,350 km de digues qui ont été traitées entre Montlouis-sur-Loire et La Ville-aux-Dames, les travaux se poursuivant en 2018 entre Saint-Pierre-des-Corps et Tours.

En parallèle Tours Métropole Val de Loire a procédé au remplacement des vannes d'alimentation du Lac de Saint-Avertin par le Cher et poursuivi les travaux d'entretien de la végétation des digues du Cher (bucheronnage, débroussaillage, taille de végétation ligneuse) sur un linéaire de 6 km. Des travaux qui ont entraîné des interrogations légitimes des riverains, auprès desquels la Métropole a conduit une concertation visant à expliciter la nécessité de ces interventions afin de protéger les personnes et les biens. Enfin, 4 bâtiments tourangeaux particulièrement sensibles au risque - la Bibliothèque centrale, le Musée des Beaux-Arts, les archives Saint Éloi et les archives de l'Hôtel de Ville, ont été diagnostiqués afin d'évaluer leur niveau de vulnérabilité et d'étudier les conditions de leur mise en sécurité.

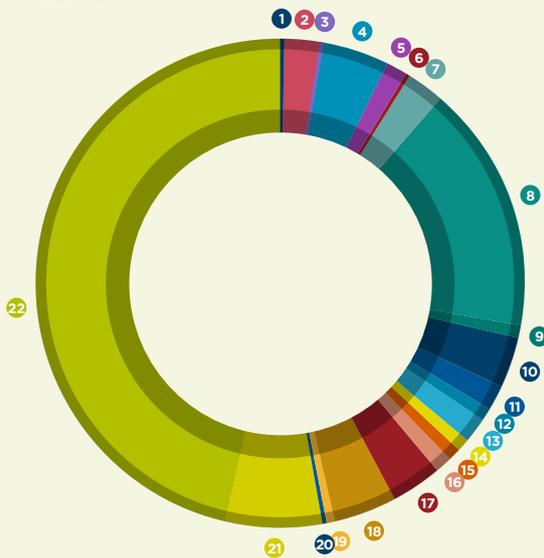
Protéger, c'est aussi...

- La **qualité de l'air**, en amélioration constante sur notre territoire, est au cœur des interventions métropolitaines (transports en commun, rénovation énergétique du parc de logement, etc.) Pour autant, elle n'empêche pas la survenance d'épisodes de pollution, notamment du fait de conditions météorologiques exceptionnelles. Les mesures prévues afin de limiter l'impact de ces épisodes ont été largement renforcées en 2017.
- En matière de **risques technologiques**, le Plan de Prévention des Risques Technologiques de Saint-Pierre-des-Corps a été approuvé fin 2017, permettant la poursuite du projet de relocalisation d'une partie des activités de l'entreprise Primagaz sur le territoire de la commune de Druey.

LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE : DES MISSIONS ÉLARGIES

Le passage en Métropole a induit des prises de compétences «énergie» supplémentaires. La contribution à la transition énergétique, le soutien aux actions de la maîtrise de la demande en énergie, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, la création et la gestion des réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz sont les principales missions maintenant assignées à la Métropole.

RÉPARTITION COMMUNALE DES CONSOMMATIONS



« Poids » de chacune des communes dans la consommation énergétique métropolitaine inhérents à leur patrimoine bâti, toutes énergies et tous usages confondus.

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 0,38 % Villandry 1 | 12 Metray 0,99 % |
| 2,51 % Ballan-Miré 2 | 13 Notre-Dame-d'Oé 1,66 % |
| 0,12 % Berthenay 5 | 14 Parçay-Meslay 0,74 % |
| 4,43 % Chambray-lès-Tours 4 | 15 Rochecorbon 0,87 % |
| 1,25 % Chanceaux-sur-Choisille 5 | 16 Savonnières 1,19 % |
| 0,26 % Druye 6 | 17 Saint-Avertin 3,32 % |
| 2,62 % Fondettes 7 | 18 Saint-Cyr-sur-Loire 4,01 % |
| 16,40 % Joué-lès-Tours 8 | 19 Saint-Étienne-de-Chigny 0,55 % |
| 0,88 % La Membrolle-sur-Choisille 9 | 20 Saint-Genouph 0,23 % |
| 3,10 % La Riche 10 | 21 Saint-Pierre-des-Corps 6,49 % |
| 1,73 % Luynes 11 | 22 Tours 46,28 % |

116 993 MWh

de consommation pour les bâtiments publics

De nombreuses actions sont menées sur ces thématiques, structurantes mais complexes, sans cependant disposer d'une véritable vision organisée des effets et des trajectoires à mettre en œuvre sur les différentes composantes énergétiques. Une étude de planification énergétique territoriale a été arbitrée en 2017, pour une mise en œuvre en 2018. Ce Schéma Directeur Énergétique vise à structurer une politique métropolitaine à travers des actions d'efficacité, de sobriété énergétique, de développement des réseaux de chaleur et des énergies renouvelables. Il fixera à travers une vision politique, la feuille de route pour les 15 années à venir.

LES BÂTIMENTS

Le cadastre énergétique des communes permet d'avoir une vision globale de l'empreinte énergétique des bâtiments publics du territoire métropolitain et de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence à entreprendre des interventions de réhabilitation. Depuis 2013, le périmètre du cadastre énergétique traite l'ensemble des communes du territoire et reprend, pour chaque collectivité et chaque site, les données de localisation (adresse, parcelle), de surface et de volume bâti, les consommations et les dépenses par combustible, ainsi que l'étiquette énergétique du site.

Pour 2016, dernier cadastre consolidé, les bâtiments publics ont consommé 1 16 993 MWh d'énergie finale pour une facture globale de 10 223 297 € TTC, soit un coût de 34,18 € TTC/habitant et un coût moyen énergie de 87,38 € TTC/MWh.

19

communes accompagnées dans le suivi de leurs dépenses énergétiques

1456

demandes de dépannage traitées et suivies par la Direction de l'énergie, pour les contrats d'exploitation, de génie climatique et de ventilation

Parmi ses missions principales, le service commun a en charge :

- La création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants;
- Le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire;
- Le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant;
- La gestion des doléances par la direction de l'énergie, numéro unique 02 47 21 60 90;
- Le suivi des consommations et des dépenses;
- L'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO, l'identification et des études de faisabilité d'améliorations énergétiques, la recherche de financements et la rédaction des cahiers des charges.

En 2017, la convention de groupement de commandes pour l'achat de prestations liées à l'énergie (dont l'achat de fourniture d'énergie) arrivant à échéance, a été complètement revue. Les accords-cadres et les premiers marchés subséquents issus de cette nouvelle convention verront le jour début 2018.

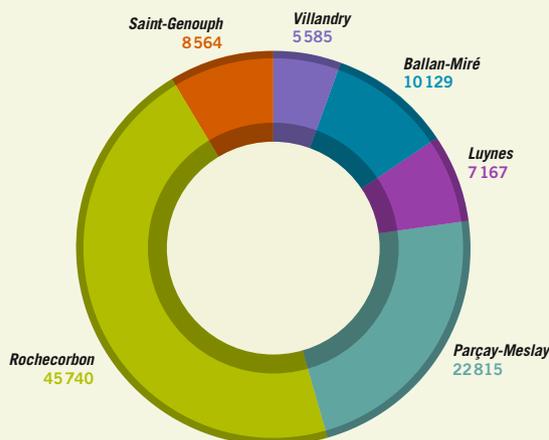
Travaux d'économie d'énergie en 2017

Amélioration de l'éclairage de l'hôtel métropolitain, des vestiaires du dépôt Sud et du gymnase communautaire de Saint-Genouph. Au total, environ 140 000 € TTC ont été investis, apportant 74 % d'économie d'énergie sur l'usage de l'éclairage (grâce à la technologie LED), soit une économie de 11 tonnes d'émission de CO₂/an. L'économie en coût de fonctionnement d'environ 20 600 €/an (énergie et remplacement des lampes), amène un TRI (Temps de Retour sur Investissement) moyen inférieur à 7 ans, en intégrant le remplacement des lampes sur la durée de vie des équipements (projecteurs).

Un outil d'appui financier : le fonds de concours de transition énergétique, destiné à aider le passage à l'acte sur des projets vertueux. La Métropole a mis à disposition un fonds de concours à l'intention des communes de moins de 10 000 habitants. Dotée de 100 000 € en 2017, l'intégralité de ce fonds a été attribuée avec un taux d'aide moyen correspondant à 21 % du coût des projets présentés. Une péréquation entre les dossiers est appliquée du fait d'un léger dépassement des dotations par rapport au budget mis en place.

Le service commun de l'énergie, un outil organisationnel au service des communes accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations.

DOTATIONS 2017 PAR COMMUNE, SOIT UN TOTAL DE 100 000 €



LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTION DU SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE EN 2017



Adhésion de Saint-Cyr-sur-Loire au 1^{er} juillet 2017

LES RÉSEAUX

Les réseaux de distribution d'énergies, le gaz : la Métropole est l'autorité organisatrice de la distribution de gaz en lieu et place des 21 communes alimentées. Elle se substitue au Syndicat Intercommunal d'Électrification d'Indre et Loire (SIEIL) pour les quelques communes ayant confié cette compétence au SIEIL.

l'électricité : la Métropole a repris la compétence gestion de la distribution publique d'électricité et gère en direct la Ville de Tours avec Enedis. Le SIEIL reste compétent sur les communes qui lui avaient confié la mission.

La direction de l'énergie a mené les négociations avec le délégataire aboutissant à la signature de l'avenant n°21 au traité de concession de réseau de chaleur urbain des Bords du Cher, après passage au Conseil métropolitain du 26 octobre 2017.

Les réseaux de chaleur : la Métropole a repris la compétence des communes en tant qu'autorité concédante des 4 réseaux de chaleur publics du territoire. Elle a ainsi une vision globale de ces équipements structurants. Cela facilitera la réflexion stratégique territoriale de leurs développements futurs.

Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides : la Métropole a repris cette compétence en lieu et place des communes en 2017 et a délégué cette compétence au SIEIL, qui met en œuvre le maillage de bornes de recharge sur l'ensemble du département. La délégation de compétence permettra un développement cohérent et compatible des bornes permettant ainsi à tout usager de véhicule électrique d'être assuré de l'interopérabilité de la gestion de la recharge où qu'il aille et notamment dans la Métropole.

La Métropole a adhéré pour le compte et avec l'accord de la ville de Tours à cette compétence du SIEIL. Ceci a permis d'acter la mise en place en 2018 de 4 bornes sur la ville de Tours, la seule du département à ne pas en posséder.

À PROPOS DE

UNE ÉNERGIE MAÎTRISÉE PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE



La direction de l'énergie a intégré un programme européen visant la certification ISO 50 001 « Système de Management de l'Énergie ». Ce travail documentaire, d'organisation et de programmation a été évalué à travers un audit, qui a abouti à la certification en juin 2016.

L'audit intermédiaire de juin 2017 a confirmé la certification. Le service Éclairage public, l'Assainissement et le service Déchets de Tours Métropole Val de Loire participent à cette démarche d'amélioration continue, dans l'objectif de réduire l'empreinte énergétique et environnementale de leurs activités respectives.

EN CHIFFRES

670

bâtiments communaux et métropolitains gérés

43

contrats d'exploitation des installations thermiques et ventilation gérés

4 620

factures contrôlées pour Tours et Tours Métropole

3 150

factures contrôlées pour le compte des communes

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le développement du bois énergie :

lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour le développement d'un réseau de chaleur de grande importance (97 GWh) à l'Ouest de Tours, sur un périmètre couvrant le futur quartier des Casernes, le CHRU Bretonneau, la faculté des Tanneurs, l'ouest de Tours et l'est de La Riche. Le futur délégataire sera retenu début 2018.

En 2017, de petits projets biomasse ont pu naître et aboutir dans différentes communes.

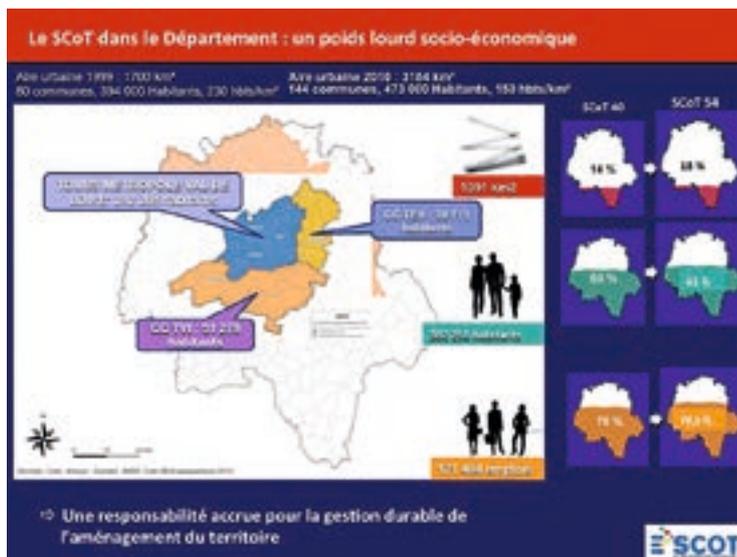


Injection de biogaz à la STEP de La Grange David à La Riche :

production de biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère.

En 2017, la Direction de l'énergie a initié une étude visant à augmenter la réinjection dans le réseau de gaz, en substituant le biogaz utilisé pour le chauffage des digesteurs par de l'énergie fatale de récupération en provenance du process, l'étude sera poursuivie en 2018.

LE SMAT : UN TERRITOIRE INSTITUTIONNEL QUI S'ÉTEND



L'année 2017 a constitué une année charnière pour l'évolution des structures intercommunales du Département. Dans le cadre de l'application de la loi NOTRE, le préfet d'Indre-et-Loire a engagé la révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et qui repose sur la volonté de réduire le nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en fixant leur périmètre sur la base de niveaux de population minimale. Du fait de la prise de compétences supplémentaires par les EPCI, la réduction du nombre de syndicat intercommunaux a été programmée. Après une brève transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine au 1^{er} janvier, la Métropole a été créée par décret le 20 mars 2017.

Les Communautés de communes de l'Est Tourangeau et du Vouvrillon ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de communes Touraine-Est Vallées.

Les Communautés de communes du Val de l'Indre et du Pays d'Azay-le-Rideau ont fusionné avec 2 autres communes pour donner naissance à la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre.

Du fait de ce nouveau périmètre, comprenant 54 communes regroupées en 3 EPCI, le SMAT a entériné des modifications statutaires en élargissant à 64 le nombre de représentants :

- Tours Métropole Vale de Loire : 32 représentants ;
- Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre : 16 représentants ;
- Communauté de communes Touraine-Est Vallées : 16 représentants.

LA NÉCESSAIRE MISE EN RÉVISION DU SCoT

Le SMAT a prescrit, le 24 mars 2017, la mise en révision du SCoT, en se fixant quatre objectifs pour le futur projet de territoire :

1. Intégrer les modifications liées aux champs de compétences des collectivités territoriales et aux nouvelles intercommunalités ;
2. Adapter le document aux évolutions législatives ;
3. Prendre en compte les dynamiques locales ;
4. Afficher une vision innovante du développement économique et anticiper les évolutions sociétales.

À PROPOS DE

LES MISSIONS DU SMAT EN 2017

- Le SMAT fait partie des membres de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et à ce titre, s'est prononcé sur différents projets de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes, du département ou sur certains projets.
- Le SMAT a fait partie de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) lorsque celle-ci s'est prononcée sur des projets (de + de 1000 m² de surface de vente) inclus dans le périmètre du SCoT.
- En tant que Personne Publique Associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, le SMAT a suivi 9 PLU dont 4 concernant des communes de la Métropole. Le SMAT a suivi l'élaboration du SCoT du Chinonais et la révision du SCoT Boisset-Bléré-Château-Renault ainsi que l'élaboration du PLH3 de la Communauté de communes Touraine Est Vallées.
- Il a participé à l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation.
- L'encadrement d'un stage de groupe par le SMAT a permis la réalisation d'un atlas des documents d'urbanisme communaux, d'une analyse paysagère sur les 14 communes du territoire du SCoT étendu en 2017.

LE CODEV, UNE INSTANCE PARTICIPATIVE QUI TROUVE SA PLACE DANS LE PAYSAGE LOCAL



Composé de 116 membres issus à parité de la société civile et des corps constitués, le CODEV s'inscrit dans le paysage territorial. Ses ateliers, réunis 65 fois en 2017 ont produit 850 heures de réflexion transformées en avis, rapports et contributions. Les productions du CODEV, issues des saisines et auto-saisines, dans un programme de travail co-élaboré avec la Métropole lors des rencontres entre les 2 présidents ont porté en 2017 sur les thèmes suivants :

- Le schéma touristique de Tours Métropole
- Le Programme Local de l'Habitat II
- Tarification étudiante des transports en commun : TMVL doit mieux faire
- Quel open data pour quel territoire ?
- La révision du contrat régional de solidarité territoriale

COMMENT S'ARTICULENT LE CODEV ET SA MÉTROPOLE ?

Tandis que la Métropole décide et pilote ses politiques publiques, le CODEV apporte sa contribution en mobilisant l'expertise citoyenne qui est la sienne.

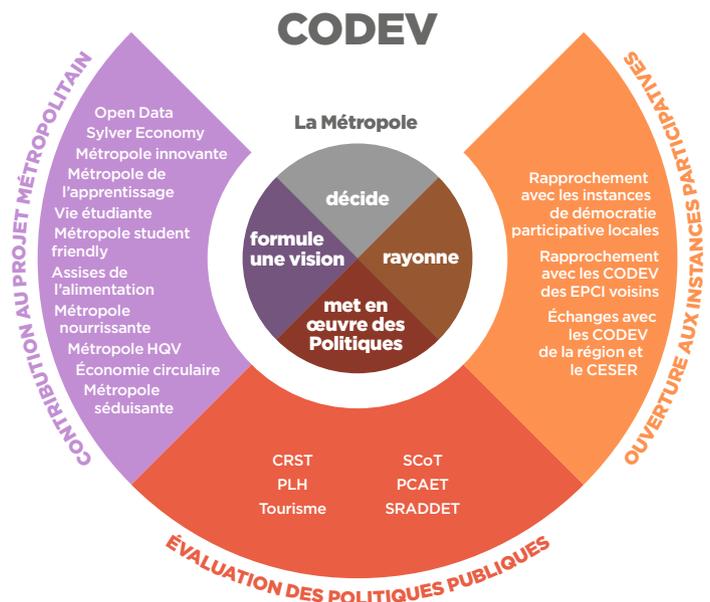
Le SCoT au cœur du futur mécano de la planification territoriale

La Région Centre-Val de Loire a prescrit l'élaboration de son Schéma Directeur d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le SCoT devra à terme s'inscrire dans un lien de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles du fascicule de ce document stratégique. Relayant localement l'initiative de la Fédération Nationale des SCoT, le SMAT a pris l'initiative d'une démarche Inter-SCoT, à l'échelle régionale, pour mieux reconnaître les projets de territoires définis dans les SCoT, dans le futur SRADDET.

2 réunions des 32 territoires de SCoT de la Région Centre-Val de Loire, dont l'une en présence des membres de la Région, ont permis de faire émerger la force des projets de territoires adoptés par consensus. La contribution des trois EPCI du périmètre du SMAT a été établie sur la base de 0,49 € par habitant.

Le comité syndical s'est réuni 4 fois. 18 délibérations ont été prises.



FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources **90**

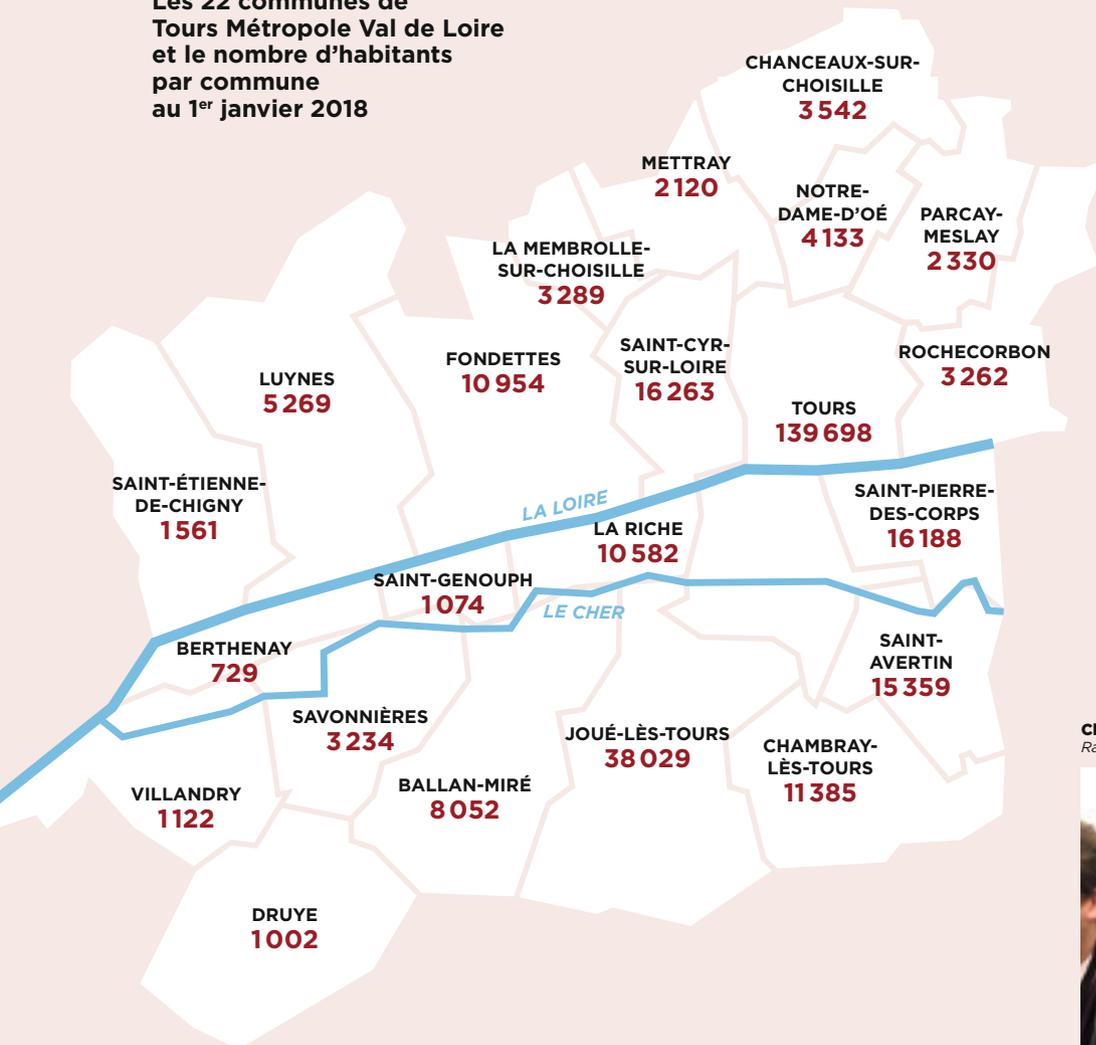
Comptes administratifs 2017 **94**

Ressources humaines **102**

Les 22 communes de
Tours Métropole Val de Loire
et le nombre d'habitants
par commune
au 1^{er} janvier 2018

299127

habitants dans
la Métropole au
1^{er} janvier 2018



Christian GATARD
Rapporteur du budget. Maire de Chambray-lès-Tours.



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : LES INSTANCES DE DÉCISION

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain. Le conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal. Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2014 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

55

**membres titulaires
composent le conseil
métropolitain**

Le Président délègue à 16 Vice-Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire. Le conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre, dans la salle Jean Germain de l'Hôtel métropolitain, 60 avenue Marcel Dassault à Tours. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le bureau métropolitain est composé des 22 maires des communes-membres et de 3 Vice-Présidents qui ne sont pas maires. Le bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil.

La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 8 commissions couvrent le champ des compétences de la métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au conseil métropolitain.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

| | | | |
|----------------------------|---|-------------------------|----|
| Ballan-Miré | 2 | Notre-Dame-d'Oé | 2 |
| Berthenay | 1 | Parçay-Meslay | 1 |
| Chambray-lès-Tours | 3 | Rochecorbon | 2 |
| Chanceaux-sur-Choisille | 2 | Saint-Avertin | 3 |
| Druye | 1 | Saint-Cyr-sur-Loire | 3 |
| Fondettes | 3 | Saint-Étienne-de-Chigny | 1 |
| Joué-lès-Tours | 5 | Saint-Genouph | 1 |
| La Membrolle-sur-Choisille | 2 | Saint-Pierre-des-Corps | 3 |
| La Riche | 3 | Savonnières | 2 |
| Luynes | 2 | Tours | 11 |
| Mettray | 1 | Villandry | 1 |

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le Conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes-membres. Le nombre de conseillers métropolitains est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal. Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

| COMMUNES | DÉLÉGUÉS TITULAIRES | DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS |
|-----------------------------------|---|---------------------|
| Ballan-Miré | Alexandre Chas / Nadine Nowak | |
| Berthenay | Jacques Le Tarnec | Françoise Saunier |
| Chambray-lès-Tours | Christian Gatard / Michèle Launay / Didier Vallée | |
| Chanceaux sur Choisille | Patrick Deletang / Gérard Daviet | |
| Druye | Corinne Chailleux | Noël Deblaise |
| Fondettes | Cédric de Oliveira / Dominique Sardou / Jean-Paul Launay | |
| Joué-lès-Tours | Frédéric Augis / Aude Goblet / Christian Brault / Sandrine Fouquet / Vincent Tison | |
| La Membrolle-sur-Choisille | Sébastien Marais / Martine Potel | |
| La Riche | Wilfried Schwartz / Rabia Haddjij-Bouakkaz / Nathalie Touret | |
| Luynes | Bertrand Ritouret / Danielle Ploquin | |
| Mettray | Philippe Clémot | Béatrice Jugel |
| Notre-Dame-d'Oyé | Jean-Luc Galliot / Florence Drabik | |
| Parçay-Meslay | Bruno Fenet | Christine Fonteneau |
| Rochechouart | Bernard Plat / Martine Garrigue | |
| Saint-Avertin | Alain Guillemin / Jean-Gérard Paumier / Françoise Desrousseaux | |
| Saint-Cyr-sur-Loire | Philippe Briand / Francine Lemarié / Michel Gillot | |
| Saint-Étienne-de-Chigny | Patrick Chalon | Brigitte Besquent |
| Saint-Genouph | Christian Avenet / | Monique Fretton |
| Saint-Pierre-des-Corps | Marie-France Beaufilets / Jean-Marc Pichon / Martine Belnoue | |
| Savonnières | Bernard Lorigo / Nathalie Savaton | |
| Tours | Christophe Bouchet / Sophie Auconie / Jacques Chevtchenko / Barbara Darnet-Malaquin / Thibault Coulon / Christine Beuzelin / Serge Babary / Alexandra Schalk Petitot / Yves Massot / Emmanuel Denis / Cécile Jonathan | |
| Villandry | Jean-Marie Métais | Maria Lépine |

LE BUREAU

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 16 Vice-Présidents et de 11 membres du bureau.



Philippe Briand
Président de Tours Métropole Val de Loire.
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Christophe Bouchet
1^{er} Vice-Président, délégué au rayonnement et au tourisme.
Maire de Tours



Frédéric Augis
2^{ème} Vice-Président délégué aux Mobilités et aux infrastructures.
Maire de Joué-lès-Tours



Marie-France Beaufilets
3^{ème} Vice-Présidente déléguée aux équipements sportifs.
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Alain Guillemin
4^{ème} Vice-Président, délégué aux infrastructures, réseaux de communication et systèmes d'information géographiques.
Maire de Saint-Avertin



Christian Gatard

5^{ème} Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (PLUI / PLU/ SCoT), rapporteur général du budget.
Maire de Chambray-lès-Tours



Wilfried Schwartz

6^{ème} Vice-Président délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles.
Maire de La Riche



Cédric de Oliveira

7^{ème} Vice-Président délégué aux équipements culturels et à la communication.
Maire de Fondettes



Jean-Luc Galliot

8^{ème} Vice-Président délégué à la collecte et à la valorisation des déchets, au développement durable, à la propreté urbaine, à l'énergie et à la valorisation du patrimoine naturel et paysager.
Maire de Notre-Dame-d'Oé



Alexandre Chas

9^{ème} Vice-Président délégué aux ressources humaines.
Maire de Ballan-Miré



Bertrand Ritouret

10^{ème} Vice-Président délégué à l'assainissement et à l'eau potable.
Maire de Luynes



Philippe Clénot

11^{ème} Vice-Président, délégué aux gens du voyage.
Maire de Mettray.



Corinne Chailleux

12^{ème} Vice-Présidente, déléguée aux archives, aux moyens-généraux, à la fourrière et aux risques technologiques.
Maire de Druye



Jacques Le Tarnec

13^{ème} Vice-Président, délégué à la politique alimentaire et à la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
Maire de Berthenay



Thibault Coulon

14^{ème} Vice-Président, délégué au développement économique, à la recherche, à l'innovation, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle.
Adjoint au Maire de Tours



Alexandra Schalk-Petitot

15^{ème} Vice-Présidente, déléguée à l'habitat, au logement.
Adjointe au Maire de Tours



Aude Goblet

16^{ème} Vice-Présidente, déléguée aux espaces verts et à l'aménagement des espaces publics.
Adjointe au Maire de Joué-lès-Tours



Patrick Deletang

Membre du bureau.
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Bernard Plat

Membre du bureau.
Maire de Rochecorbon



Bernard Lorido

Membre du bureau.
Maire de Savonnières



Sebastien Marais

Membre du bureau.
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Patrick Chalou

Membre du bureau.
Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



Jean-Marie Métais

Membre du bureau.
Maire de Villandry



Christian Avenet

Membre du bureau.
Maire de Saint-Genouph



Bruno Fenet

Membre du bureau.
Maire de Parçay-Meslay

LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieure et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des startups et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

COMPÉTENCES LIÉES AUX MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

Organisation des mobilités pour les 22 communes (réseau bus- tram) / définition de la politique des transports en commun / promotion de la pratique du vélo (schéma cyclable métropolitain) et de la marche / mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains. Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

COMPÉTENCES LIÉES À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / Schéma de COhérence territoriale (SCOT) / valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

COMPÉTENCES LIÉES À L'HABITAT ET À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

COMPÉTENCES LIÉES AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

COMPÉTENCES LIÉES AUX SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable/ collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / service d'incendie et de secours / abattoirs et abattoirs de marché d'intérêt national.

COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.

LES RESSOURCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

LES RESSOURCES FISCALES

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
 - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2018 : 23,37%)
 - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
 - la TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les impositions « Ménages » composées de :
 - **la Taxe d'habitation (8,91%)**
 - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2018 : 2,18%)
 - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti (taux 2018 : 33,67%)
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire :
 - **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. **Son taux est fixé en 2018 à 8,96%.**
 - **La redevance assainissement** : due par les usagers du service de l'assainissement, elle permet de financer le service. C'est une ressource affectée
 - **La taxe de séjour** acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la Métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.
 - **Le reversement SRU** : suite à l'approbation du Programme local de l'habitat, la Métropole perçoit en lieu et place de l'État, le prélèvement versé par les communes ne satisfaisant pas au nombre minimum de logements sociaux

LES DOTATIONS

- **La dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée par l'État.
- **Les dotations de garanties de ressources** constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- **Les allocations compensatrices.** L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

LES AUTRES RESSOURCES

- **Les produits** : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.
- **Les subventions** : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
- **L'emprunt** : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- **L'autofinancement** : C'est en quelque sorte une ressource « interne », qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

216,5 M€

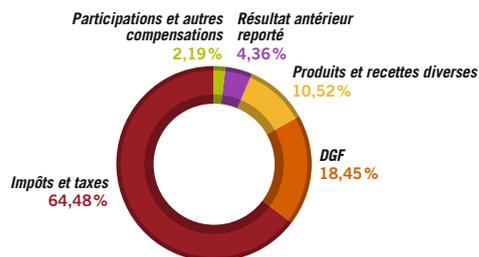
Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 216,5 M€ dont 209,6 M€ de recettes réelles et 6,9 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles

| | |
|------------------------------------|----------|
| Impôts et taxes dont compensations | 135,1 M€ |
| Dotation Globale de Fonctionnement | 38,6 M€ |
| Participations | 4,5 M€ |
| Recettes diverses | 22,0 M€ |
| Résultat de l'exercice antérieur | 9,1 M€ |

Recettes d'ordre 6,9 M€

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Autofinancement

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 43,3 M€.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

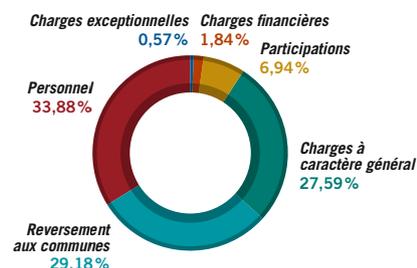
196,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 196,5 M€ dont 173,2 M€ de dépenses réelles et 23,3 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

| | |
|--|----------------|
| Les versements aux Communes constituées par : | 50,5 M€ |
| • L'allocation compensatrice de taxe professionnelle | 41,1 M€ |
| • La Dotation de Solidarité Communautaire | 5,4 M€ |
| • Les fonds de concours | 3,9 M€ |
| • Les autres versements de Fiscalité | 0,1 M€ |
| Les charges à caractère général dont 20,1 M€ au titre des Ordures Ménagères | 47,8 M€ |
| Les dépenses de personnel | 58,7 M€ |
| Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant : | 12,0 M€ |
| • la rémunération des élus | 1,1 M€ |
| • les participations à des tiers au titre des compétences suivantes : | 10,8 M€ |
| - Développement économique | 1,3 M€ |
| - Culture | 2,7 M€ |
| - Enseignement supérieur | 2,5 M€ |
| - Sports | 2,8 M€ |
| - Politique de la Ville | 0,5 M€ |
| - Environnement & Développement durable | 0,3 M€ |
| - Habitat | 0,07 M€ |
| - Tourisme | 0,3 M€ |
| - Infrastructures | 0,2 M€ |
| - Eaux pluviales | 0,2 M€ |
| Les charges financières | 3,2 M€ |
| Les charges exceptionnelles | 1,0 M€ |

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 110,6 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 110,6 M€ dont 103,7 M€ de dépenses réelles et 6,9 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

Celles-ci comprennent :

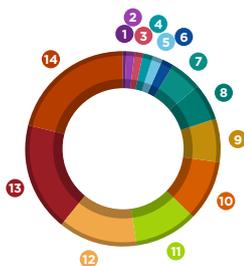
- Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 83,8 M€, représentent 80,8% des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

| | | |
|--------------|--|----------------|
| 2 | Rénovation urbaine | 1,2 M€ |
| 5 | Aménagement, Développement durable & Énergie | 1,5 M€ |
| 5 | Culture | 1,9 M€ |
| 6 | Enseignement supérieur | 1,9 M€ |
| 7 | Tourisme | 5,3 M€ |
| 9 | Développement économique | 7,4 M€ |
| 10 | Sports | 10,3 M€ |
| 12 | Habitat | 13,4 M€ |
| 13 | Ordures Ménagères | 18,6 M€ |
| 14 | Infrastructures | 21,7 M€ |
| Total | | 83,8 M€ |

- Les autres dépenses d'un montant de 19,9 M€ représentant 25,5% des dépenses réelles ayant pour objet :

| | | |
|----|---|---------|
| 1 | Les opérations financières | 0,8 M€ |
| 4 | Les Fonds de Concours | 1,6 M€ |
| 8 | Le patrimoine et de l'équipement des services | 6,5 M€ |
| 11 | Le remboursement du capital de la dette | 10,9 M€ |

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT 97,8 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 97,8 M€ dont 74,4 M€ de recettes réelles et 23,4 M€ de recettes d'ordre.

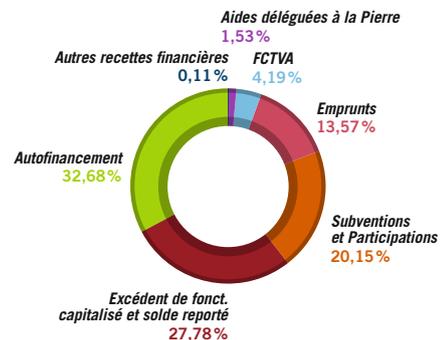
Dont :

| | |
|---|---------|
| - Excédent de Fonctionnement capitalisé & solde reporté | 30,7 M€ |
| - FCTVA | 4,6 M€ |
| - Subventions | 22,2 M€ |
| - Aides déléguées à la Pierre | 1,7 M€ |
| - Emprunt | 15,0 M€ |
| - Autres recettes financières | 0,12 M€ |

Le montant du capital restant dû au 31.12.2017 s'élève à 106,7 M€.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 36,1 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 43,3 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 7,2 M€.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF

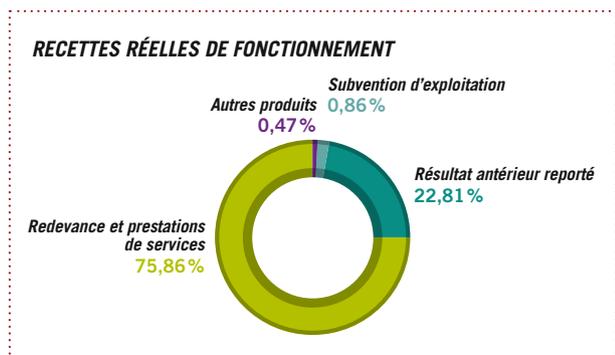
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 26,8 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 26,8 M€ dont 25,7 M€ de recettes réelles et 1,1 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

| | |
|--|---------|
| - Prestations de services | 19,5 M€ |
| dont 16,1 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 63,32% de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement. | |
| - Subventions d'exploitation | 0,2 M€ |
| - Résultat de l'exercice antérieur | 5,9 M€ |
| - Autres produits | 0,1 M€ |



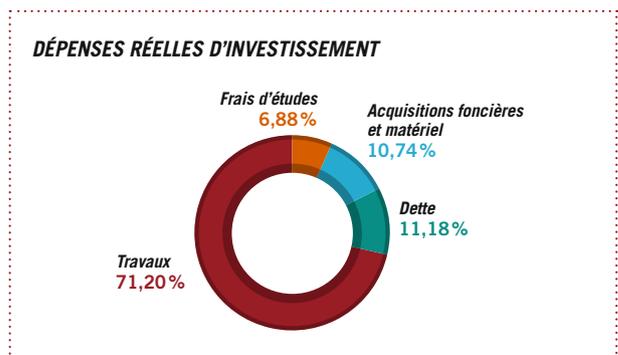
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 18,0 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 18,0 M€ dont 16,9 M€ de dépenses réelles et 1,1 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

| | |
|--------------------------------------|---------|
| - Études | 1,2 M€ |
| - Acquisitions foncières et matériel | 1,8 M€ |
| - Travaux | 12,0 M€ |
| Dont | |
| - au titre des stations | 0,9 M€ |
| - au titre des réseaux | 11,1 M€ |
| Dette | 1,9 M€ |

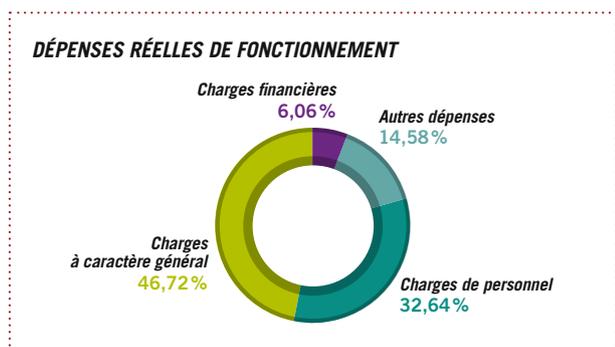


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 18,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 18,5 M€ dont 11,3 M€ de dépenses réelles et 7,2 M€ de dépenses d'ordre.

| | |
|----------------------------------|--------|
| - Charges à caractères générales | 5,3 M€ |
| - Dépenses de personnel | 3,7 M€ |
| - Charges financières | 0,7 M€ |
| - Dépenses diverses | 1,3 M€ |

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 15,5 M€.



RECETTES D'INVESTISSEMENT 15,5 M€

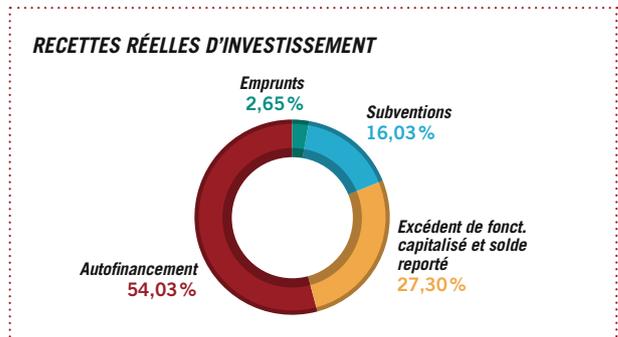
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 15,4 M€ dont 8,3 M€ de recettes réelles et 7,1 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

Solde antérieur reporté et Excédent de Fonctionnement

| | |
|---------------------------|--------|
| - Capitalisé | 4,9 M€ |
| - Subventions | 2,9 M€ |
| - Avances agence de l'Eau | 0,5 M€ |

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice. Le montant du capital restant dû au 31.12.2017 s'élève à 16,4 M€. Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 9,7 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 15,5 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 5,8 M€.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

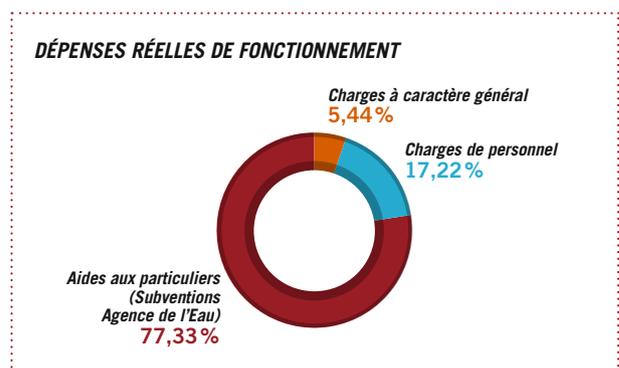
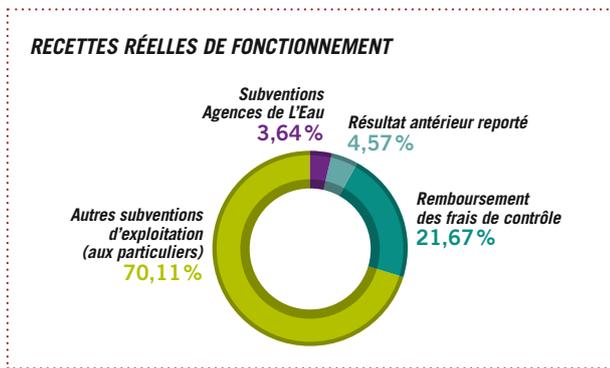
D'un montant initial de 551 388,50 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

LES RECETTES 321 221,01 €

| | |
|--|--------------|
| - Excédent antérieur reporté | 14 694,25 € |
| - Autres produits – remboursement contrôle | 69 608,00 € |
| - Autres subventions d'exploitation | 11 700,00 € |
| - Subventions Agences de l'Eau (remboursement) | 225 218,76 € |

LES DÉPENSES 227 154,96 €

| | |
|--|--------------|
| - Charges à caractère général | 12 361,55 € |
| - Dépenses de personnel | 39 125,15 € |
| - Aides aux particuliers (Subventions Agence de l'Eau) | 175 668,26 € |



Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 94 066,05 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT/ EAU PLUVIALE

À compter de l'exercice 2017, la Métropole exerce la compétence eau pluviale antérieurement dévolue aux Communes.

Par ailleurs, en application des derniers textes en vigueur, cette compétence doit être exercée dans le cadre du budget Assainissement et non plus au titre du budget principal comme les Communes avaient antérieurement l'habitude de la gérer.

Par contre, il a été établi que les recettes liées à l'exercice de

l'Assainissement collectif et notamment la redevance d'Assainissement ne pouvaient contribuer à l'équilibre des dépenses dues à l'eau pluviale. Cela suppose donc que l'exercice de cette compétence soit alimentée, tant en Fonctionnement qu'en Investissement, par une contribution du Budget principal.

Au vu de ces éléments, les résultats de l'eau pluviale sont les suivants :

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

175 463,30 €

| | |
|----------------------------|--------------|
| Apport du budget principal | 175 463,30 € |
|----------------------------|--------------|

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

175 463,30 €

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Charges à caractère général | 95 670,99 € |
| Dépenses de personnel | 79 793,21 € |

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

364 750,72 €

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Études, matériel et travaux | 364 750,72 € |
|-----------------------------|--------------|

RECETTES D'INVESTISSEMENT

364 750,72 €

| | |
|----------------------------|--------------|
| Apport du budget principal | 364 750,72 € |
|----------------------------|--------------|

Le résultat global (Collectif et non collectif) net de clôture s'élève à la somme de 5843590,94 € (soit 5749524,89 € Collectif et 94066,05 € non collectif).

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT

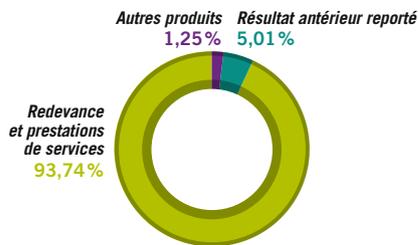
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

16,4 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 16,4 M€ dont 16,4 M€ de recettes réelles et 0 € de recettes d'ordre.

| | |
|--|---------|
| - Redevance et prestations de services | 15,4 M€ |
| - Autres produits | 0,2 M€ |
| - Résultat antérieur reporté | 3,9 M€ |

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

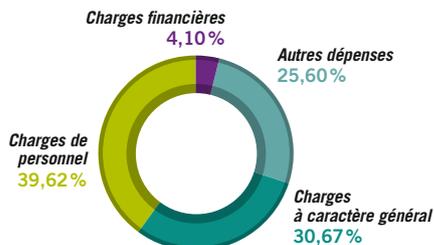
12,8 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 12,8 M€ dont 11,4 M€ de dépenses réelles et 1,4 M€ de dépenses d'ordre.

| | |
|---------------------------------|--------|
| - Charges à caractère général | 3,5 M€ |
| - Charges de personnel | 4,5 M€ |
| - Charges financières | 0,5 M€ |
| - Autres dépenses - Subventions | 2,9 M€ |

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 5,0 M€.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5,8 M€

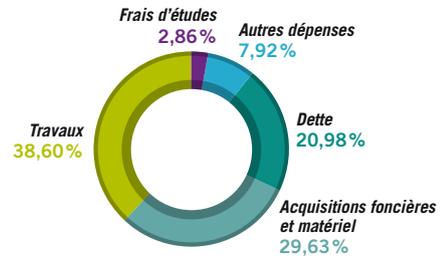
Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 5,7 M€ dont 5,8 M€ de dépenses réelles et 0 € de dépenses d'ordre.

Dont :

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

| | |
|--|--------|
| - Frais d'études | 0,2 M€ |
| - Opérations financières | 0,5 M€ |
| - Acquisitions foncières et matériel | 1,7 M€ |
| dont Matériel réseaux et stockage : 1,6 M€ | |
| Matériel Équipement : 0,1 M€ | |
| - Travaux | 2,2 M€ |
| - Dette | 1,2 M€ |

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

4,4 M€

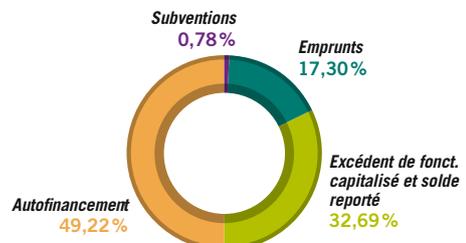
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 4,4 M€ dont 2,9 M€ de recettes réelles et 1,4 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

| | |
|---|----------|
| - Excédent de fonct., capitalisé et solde reporté | 1,9 M€ |
| - Subventions | 0,045 M€ |
| - Emprunts | 1,0 M€ |

Le montant du capital restant dû au 31.12.2017 s'élève à 11.5 M€. Le solde des recettes et des dépenses d'investissement a nécessité un besoin de financement de 2,9 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 5,0 M€, le résultat net de clôture s'élève à 2,1 M€.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE VOYAGEURS

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

103,2 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 103,2M€ dont 97,6M€ de recettes réelles et 5,6M€ de recettes d'ordre.

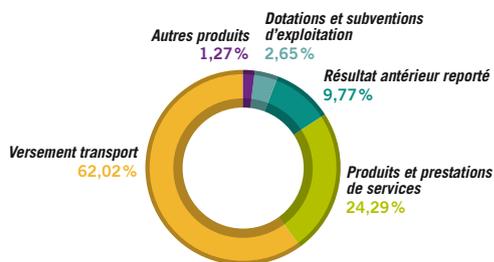
Dont :

- Produits de services réservés par les délégataires 23,7 M€
- 20,4 M€ au titre de la Billetterie
- 1,0 M€ au titre des recettes accessoires
- 1,7 M€ au titre des compensations sociales

Et 0,6 M€ issue du solde des recettes de l'exercice antérieur

- Versement transport 60,5 M€
- Dotations et subventions d'exploitation 2,6 M€
- Autres produits 1,3 M€
- Résultat antérieur reporté 9,5 M€

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

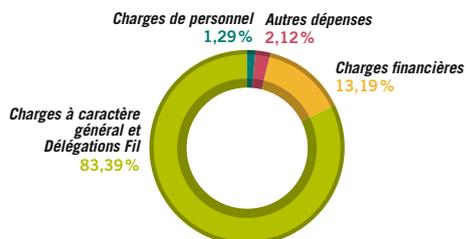
94,7 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 94,7M€ dont 78,8M€ de dépenses réelles et 15,9 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractère générales 65,7 M€
dont 63,6 M€ au titres des délégations de transport Fil Bleu (61,8M€), Fil Blanc (1,8M€) et des charges de structures (2,1 M€)
- Charges de personnel 1,0 M€
- Charges financières 10,4 M€
- Autres dépenses 1,7 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 24,4 M€.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 22,1 M€

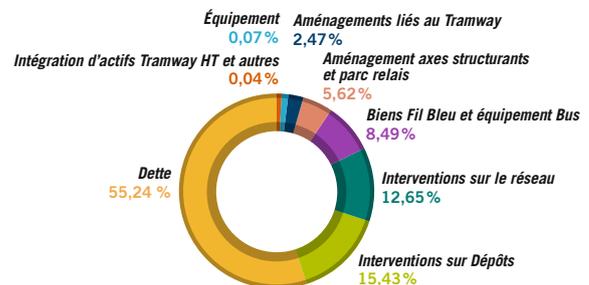
Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 22,1 M€ dont 16,5 M€ de dépenses réelles et 5,6 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Opérations** 7,4 M€
 - 0,5 M€ au titre aménagement axes structurants et parc relais
 - 2,1 M€ au titre des interventions sur le réseau
 - 0,011 M€ au titre des équipements
 - 1,4 M€ au titre des biens Fil Bleu et équipement Bus
 - 0,8 M€ au titre des aménagements liés au Tramway
 - 0,006 M€ au titre des intégrations d'actifs de la construction de la 1^{ère} ligne de tramway
 - 2,6 M€ au titre des interventions sur les dépôts

Dette 9,1 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

19,2 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 19,2 M€ dont 3,3M€ de recettes réelles et 15,9M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

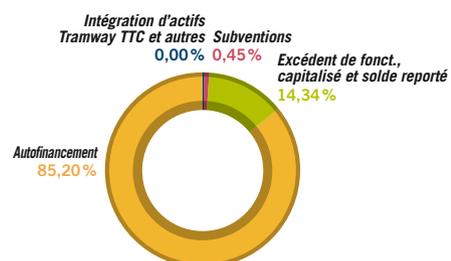
- Excédent de fonct., capitalisé et solde reporté 3,2 M€
- Subventions 0,1 M€
- Intégration d'actifs Tramway TTC et autres 0 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement a nécessité un besoin de financement de 18,8 M€ sur un solde global de 24,4M€.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2017 s'élève à 265 M€ Ainsi, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 5,6 M€.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

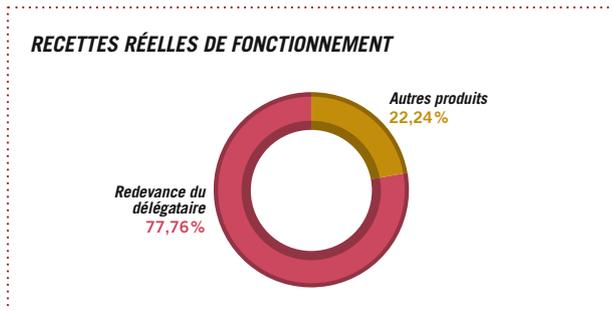
FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

219 800 €

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 219 800 €.

| | |
|------------------------------|-----------|
| - Redevance du délégataire | 170 939 € |
| - Autres produits | 48 878 € |
| - Résultat antérieur reporté | 0 € |



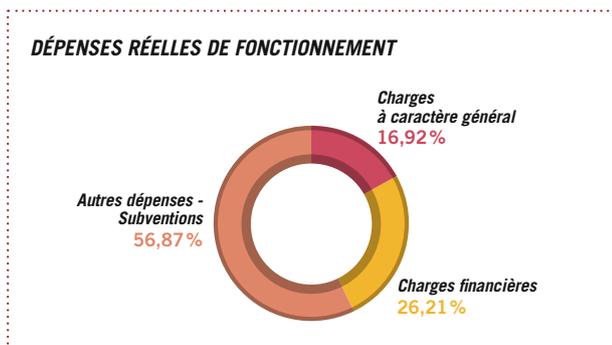
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

131 230 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 131 230 € dont 81 242 € de dépenses réelles et 49 988 € de dépenses d'ordre.

| | |
|---------------------------------|----------|
| - Charges à caractère général | 13 745 € |
| - Charges financières | 21 297 € |
| - Autres dépenses - Subventions | 46 200 € |

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 138,5€.



INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

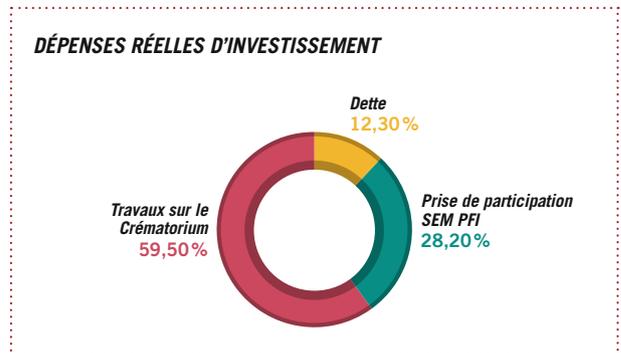
1 098,244 €

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 1 098 244 € dont 1 098 244 € de dépenses réelles et 0 € de dépenses d'ordre.

Dont :

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

| | |
|----------------------------------|-----------|
| - Travaux sur le Crématorium | 653 474 € |
| - Prise de participation SEM PFI | 309 723 € |
| - Dette | 135 047 € |



RECETTES D'INVESTISSEMENT

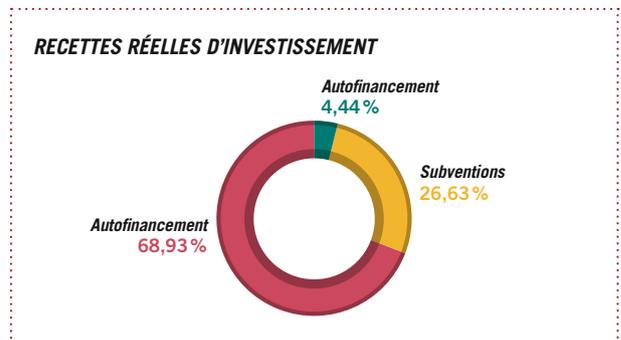
1 126 572 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 1 126 572 € dont 1 076 584 € de recettes réelles et 49 987 € de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

| | |
|---|-----------|
| - Excédent de fonct., capitalisé et solde reporté | 776 584 € |
| - Emprunts | 300 000 € |

Le montant du capital restant dû au 31.12.2017 s'élève à 1,4 M€. Ainsi, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 116 915 € dont 88 587 € au titre du fonctionnement et 28 328 € au titre de l'investissement.





Alexandre CHAS
 Vice-Président de Tours
 Métropole Val de Loire délégué
 aux Ressources humaines.
 Maire de Ballan-Miré.

RESSOURCES HUMAINES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EFFECTIF RÉMUNÉRÉ FIGURANT AU TABLEAU DES EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Évolution de l'effectif depuis 2000

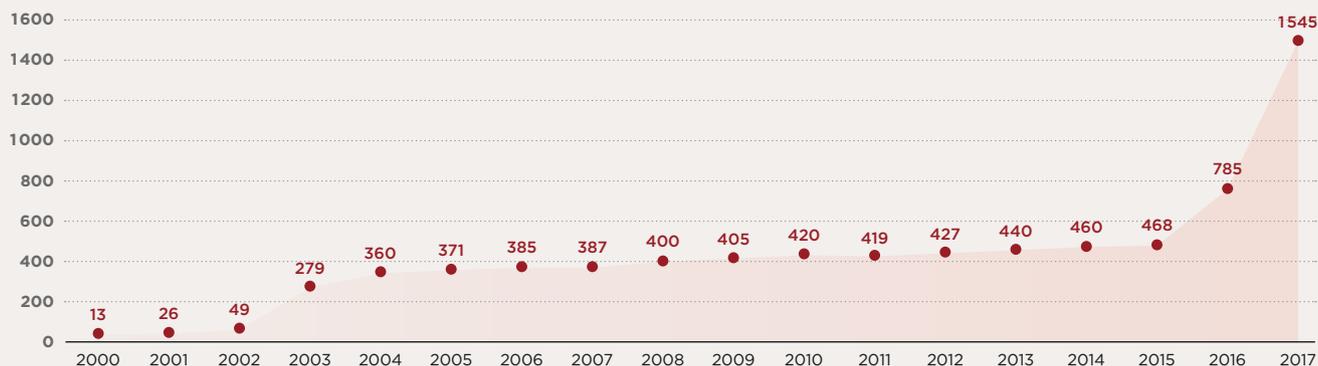
L'évolution des effectifs entre 2000 et 2017 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

- 1^{er} janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique.
- 1^{er} janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères.
- 1^{er} janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.
- 1^{er} janvier 2014 : transfert du personnel du SITCAT au titre de la compétence « transport de voyageurs ».
- 1^{er} janvier 2016 : transfert de 303 postes des services suivants :
 - > La Direction des Systèmes d'Information;
 - > La Direction des Ressources Humaines;

- > Le service d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols;
- > Le service d'Éducation à l'Environnement;
- > La Direction de l'Énergie;
- > Le service des Systèmes d'Information Géographique;
- > La Direction de l'Aménagement Urbain;
- > Le service de la Propreté Urbaine.
- 1^{er} juillet 2016 : transfert du service fourrière animale (9 postes).
- 1^{er} janvier 2017 : transfert du personnel des compétences liées à la voirie et aux espaces publics, aux eaux pluviales et à l'eau potable (788 postes).

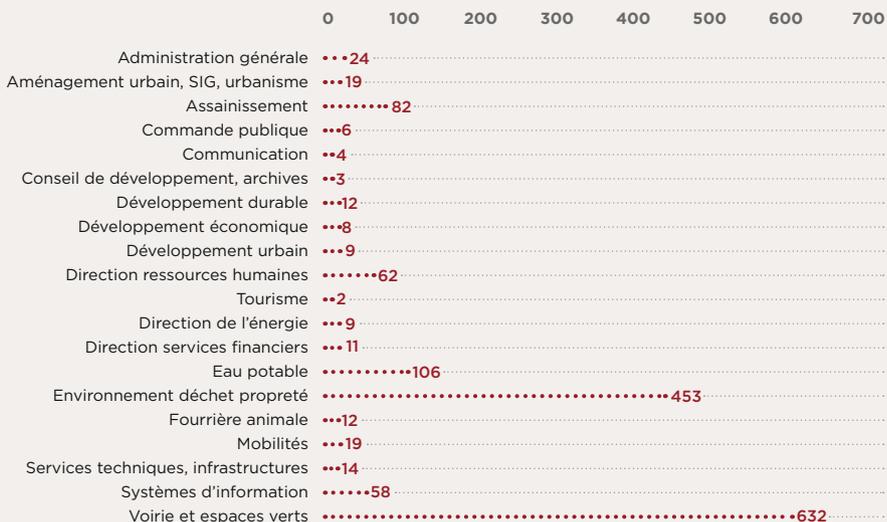
L'effectif rémunéré de Tours Métropole Val de Loire s'élève, au 31 décembre 2017, à **1 685 agents** tous statuts confondus dont **140 agents** non permanents et **1 545 agents** sur emploi permanent.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT



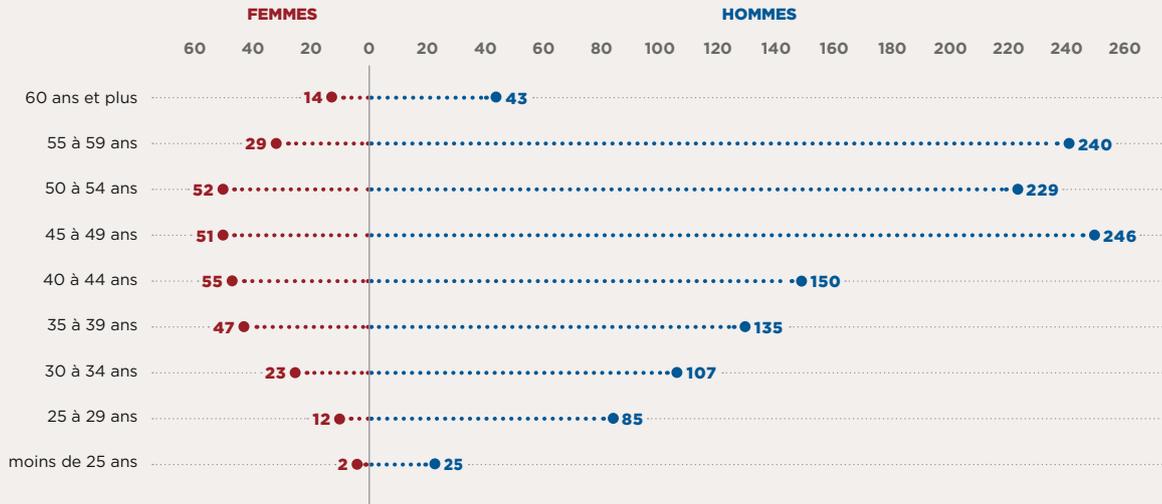
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2017

La répartition des effectifs sur emploi permanent dans les différents services a évolué par rapport à l'année précédente avec le transfert de personnels intervenus au 1^{er} janvier 2017.



PYRAMIDE DES ÂGES AU 31 DÉCEMBRE 2017

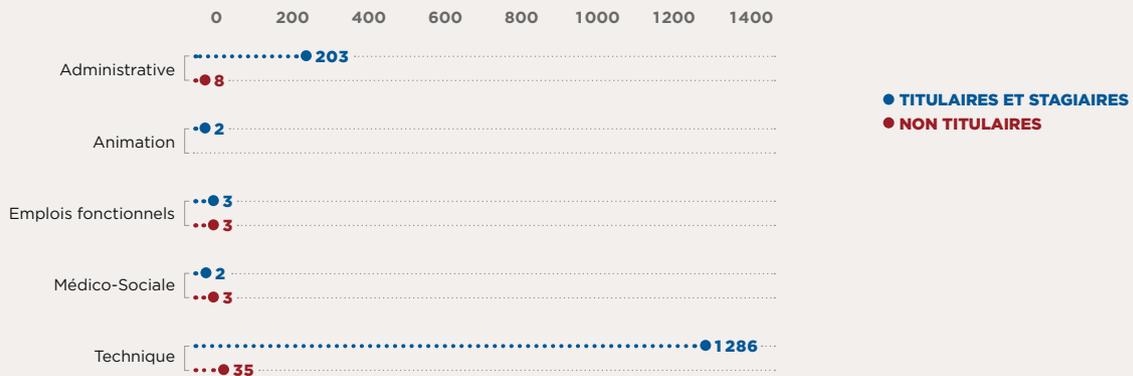
L'âge moyen des effectifs s'établit au 31 décembre 2017 à 46 ans.



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT PAR FILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2017

L'effectif permanent appartient pour 85% à la filière technique.

La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à 97% de l'effectif total.





Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry

www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Photo de couverture : Léonard de Serres
Impression : Jouve